

Titre: Repenser la ville par le genre, Comment retravailler les espaces publics par le prisme du genre afin qu'ils génèrent de la mixité genrée ?

Etudiante :	NUYT Laura
Copromotrice-experte :	VRANKEN Appoline
Copromoteur 2 :	VAN MOESEKE Geoffrey
Copromoteur 3 :	THIELEMANS Benoît
Copromoteur 4 :	JUNGERS Jean-Jacques
Copromotrice 5 :	MEYER Sandrine
Date de présentation :	18 juin 2021

RÉSUMÉ

Dans un monde que l'on veut égalitaire d'un point de vue du genre, l'urbanisme doit mettre sa pierre à l'édifice. En effet, les espaces publics étant conçus par et pour les hommes (Raibaud, 2015), il est temps de revoir la manière dont les projets sont abordés. On peut se poser alors diverses questions. A quel point l'espace est-il inégalitaire ? Quel est l'atout de la prise en compte du genre dans un projet d'urbanisme ? Qu'est-ce qu'un urbanisme inclusif en terme de genre ? Comment aborder les projets différemment ? Quels sont les facteurs encourageants ou non, permettant à toutes et tous, d'investir les espaces publics ? Ce mémoire répond à ces questions et met en avant une méthode afin d'améliorer les espaces publics sous un regard genré.

MOTS-CLEFS

Aménagement urbain, Analyse urbaine, Architecture urbaine, Projet d'urbanisme, Perception de l'espace, Participation de l'utilisateur, Processus de conception, Appropriation de l'espace, Urbanisme durable, Espace urbain, Étude de genre, Féminisme, Femme, Qualité de la vie, Marché public, Organisation spatiale, Parc urbain, Espace piétonnier, Planification urbaine, Politique de l'urbanisme, Méthodologie du projet, Espace public, Exclusion sociale, Intégration sociale, Aménagement du territoire, Résilience urbaine

REPENSER LA VILLE PAR LE GENRE

Comment retravailler les espaces publics par le prisme du genre afin qu'ils génèrent de la mixité genrée ?

Laura Nuyt

Repenser la ville par le genre

Comment retravailler les espaces publics par le prisme du genre afin qu'ils génèrent de la mixité genrée ?

LBARC2236 - Ateliers de recherche: synthèse et articulation thématiques-Eco-architectures

Laura Nuyt

Co-promoteur·rices

Van Moeseke Geoffrey

Thielemans Benoît

Jean-Jacques Jungers

Meyer Sandrine

Experte

Apolline Vranken

Université catholique de Louvain Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale,
d'urbanisme (Site de Bruxelles)

REMERCIEMENTS

Je voudrais dédier ces mots à toutes les personnes qui ont rendu ce mémoire possible. Pour commencer je souhaite remercier mes professeurs Geoffrey Van Moeseke, Benoît Thielemans, Jean-Jacques Jungers et Sandrine Meyer pour leur investissement, leur bienveillance et leur avis éclairé. Je souhaite ensuite remercier Apolline Vranken qui s'est énormément investie et m'a guidée lors de la dernière ligne droite de ce travail. Ses précieux conseils m'ont permis d'améliorer grandement la justesse et la qualité du propos.

Je voudrais, par ailleurs, remercier ma maman et ma grande amie, Alix Vanden Bloock, qui ont relu mon mémoire avec beaucoup d'attention et de rigueur. Enfin, je remercie ma famille qui a cru en moi et m'a motivée tout au long de mes études et de ma vie.

Table des matières

1. INTRODUCTION	7
2. ETAT DE L'ART	11
2.1 <i>Féminismes et urbanisme</i>	11
2.2 <i>Qu'est-ce que le genre ?</i>	15
2.3 <i>Gender Mainstreaming</i>	17
2.5 <i>La place des femmes dans l'espace public</i>	23
2.6 <i>Urbanisme et genre ?</i>	25
2.7 <i>Méthodes d'analyse genrée</i>	27
2.8 <i>Une mobilité réduite</i>	31
2.8.1 Sentiment d'insécurité et insécurité réelle	31
2.8.2 Stratégies d'évitement	35
2.8.3 Violences symboliques	41
2.8.4 Droit à la ville	43
2.8.5 Sentiment d'illégitimité	43
2.8.6 Désertion des espaces publics et isolement	44
2.9 <i>Recommandations destinées à la conception urbanistique issues du rapport de l'ASBL Garance, « Espace public, genre et sentiment d'insécurité : Développer des pistes pour les politiques bruxelloises d'urbanisme »</i>	47
2.10 <i>Synthèse de l'état de l'art</i>	53
3. MÉTHODOLOGIE	55
4. ÉTUDES DE TERRAINS	58
4.1 <i>Analyses de projets d'espaces publics de loisirs à Bruxelles</i>	59
4.1.1 Place Louis Morichar, Saint-Gilles	61
4.1.2 Place de Ninove, Bruxelles	71
4.1.3 Square Jacques Brel, Bruxelles	77
4.1.4 Place du Nouveau Marché aux Grains, Bruxelles	83
4.2 <i>Étude de projet d'urbanisme incluant la thématique de genre.</i>	89
4.2.1 Cœur de Ville, Namur, Belgique	89
4.2.2 Parc Bruno Kreisky, Vienne, Autriche	95
	103
5. INTÉGRATION DU GENRE DANS UN PHASAGE IDÉAL	105
6. PROJET	119
6.1.1 Comptage genré	121
6.2 Intentions du projet	127
7. CONCLUSION GÉNÉRALE	135
BIBLIOGRAPHIE	141
ICONOGRAPHIE	147

LES CROCODILES



Illustration 1 : Couverture de la bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

1. INTRODUCTION

Lorsqu'on parle d'une « ville créée par et pour les hommes », la phrase choque. C'est pourtant bien une réalité. En effet, la ville est davantage dessinée par et pour les hommes et ceci est un fait (Raibaud¹, 2015). De plus, suite aux recherches en *gender mainstreaming*², on constate que pour « 1 euro investi en faveur des femmes dans l'équipement de loisirs, jusqu'à 3 euros sont accordés aux hommes. On remarque également qu'en termes de surfaces urbaines, les garçons « consomment » même jusqu'à neuf fois plus de mètres carrés que les filles. » (Ville de Namur, 2015). Parallèlement, en ce qui concerne les décideur.euse.s, la présence de femmes aux postes clés, notamment en politique, est faible. De plus, « les architectes, urbanistes, directeurs des services d'équipements et concepteurs des programmes urbains sont presque exclusivement des hommes. La participation citoyenne est généralement dominée par les hommes. » (Ville de Namur, 2015). Tous ces faits ont des répercussions sur le vécu et la sensation d'exclusion et d'insécurité des femmes lorsqu'elles sont dans l'espace public.

Les « murs invisibles » (Ville de Namur, 2015), constitués par l'héritage des normes sociales du 19^e et 20^e siècle, selon lesquelles les hommes sont attachés à la sphère publique et les femmes à la sphère domestique, ont un impact encore aujourd'hui. En effet, l'idée que les femmes soient en danger la nuit, qu'elles doivent éviter certains lieux, etc. ne fait que renforcer le sentiment que les femmes n'ont pas leur place dans l'espace public de la même manière que les hommes. De plus, le harcèlement de rue que subissent les femmes, leur rappelle sans cesse qu'elles prennent des risques en sortant et qu'il n'est pas dans la norme qu'elles se trouvent dans le domaine public. Les femmes construisent alors des stratégies pour parcourir la ville, en se camouflant, se faisant discrètes, en évitant certaines zones, etc.

Afin de lutter contre ces inégalités, des féministes et des groupes de femmes ont, à partir des années 1960, diagnostiqué et dénoncé les discriminations qu'elles subissent dans les espaces publics. Leurs revendications visaient à pouvoir prendre part à la conception de l'urbanisme et que leurs besoins soient pris en compte. Ainsi, « l'analyse de genre, ce n'est pas traiter les femmes comme des êtres exceptionnels, vulnérables, qu'il faudrait protéger à tout prix. Au contraire, elle peut rendre à l'urbanisme le potentiel de promouvoir l'égalité au sein de la société » (Irène Zeillinger, Asbl Garance)

Aujourd'hui, le concept d'inclusion du genre rencontre encore de la « résistance dans la communauté urbanistique, non parce qu'il est inutile, inadéquat ou incorrect, mais parce qu'il est nouveau, tout comme autrefois, l'introduction d'audits environnementaux dans les processus de planification. [...] De plus, l'analyse de genre ne change probablement pas fondamentalement les projets d'urbanisme, mais des modifications subtiles améliorant l'usage quotidien et ainsi la valeur utilitaire du projet. » (Garance, 2012)

Ainsi, l'aspiration d'une ville agréable et accessible à toutes et tous, à toute heure de la journée ou de la nuit, devrait être un objectif prioritaire des politiques urbaines.

1 Yves Raibaud, spécialiste de la géographie du genre, chargé de mission égalité femmes-hommes, Yves Raibaud est chercheur au sein de l'unité Passages¹. Il est aussi maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne.

2 Voir point 2.3

Et tu étais habillée
comment ?

À quelle heure ?



Illustration 2 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

Ce mémoire a pour ambition de comprendre et d'analyser des espaces publics, afin d'en faire émerger une systématique pour aborder le projet d'urbanisme d'une manière différente que celle employée actuellement. A savoir, concevoir une ville selon un modèle masculin blanc d'une trentaine d'années et en bonne santé. (Chaumont, interview en 2021). Ce point me pousse à me poser la question de comment améliorer la place des femmes dans la sphère publique. Une question bien évidemment liée à ma formation qui m'incite à me demander quel impact l'urbanisme pourrait avoir sur la légitimité des femmes à se trouver dans un espace public. L'objectif est donc d'aider les concepteur.rice.s de la ville à organiser et à intégrer la prise en compte du genre, tout au long des projets d'urbanisme et à chaque étape de leur élaboration. Tout cela dans l'idée de permettre à toutes et tous de s'approprier l'espace public de manière équitable. Bien-sûr, l'urbanisme ne pourra pas régler le problème dans son entièreté. Cependant, je suis convaincue que les choix opérés lors de la conception de projets peuvent avoir un réel impact sur la présence des femmes ou non dans les lieux publics.

Tout au long de ce mémoire, des planches de la BD « Les Crocodiles », (illustration¹) illustrées par Thomas Mathieu feront leur apparition. Elles permettent de sensibiliser le lecteur au harcèlement que les femmes subissent au quotidien. Ces histoires parfois morcelées permettront de parcourir ce travail selon les envies du lecteur. J'émettrais tout de même une réserve en ce qui concerne cette BD. En effet, dans cette dernière, quasiment tous les hommes sont représentés comme des crocodiles. Bien entendu, tous les hommes ne sont pas forcément des harceleurs, les femmes peuvent l'être aussi. Cette BD est bien présente dans un but de sensibilisation et non de généralisation de la société.



ALONE WE ARE POWERLESS...
TOGETHER WE ARE STRONG.

Illustration 3 : Affiche britannique, 1977, qui dénonce la solitude des femmes et leur démontre qu'elles ne sont pas seules à éprouver cette sensation d'emprisonnement.

2. ETAT DE L'ART

2.1 Féminismes et urbanisme

Pour ouvrir le champ de l'état de l'art, je vais faire un bref point sur l'histoire de la construction urbanistique et les femmes. En effet, depuis les années 1970 des réflexions féministes sont discutées afin de comprendre et dénoncer le partage de l'espace entre les hommes et les femmes. Dans ces années, des groupes de féministes ont dénoncé via des revues que les femmes courent dans tous les sens et traversent donc les espaces urbains mais que ces derniers ne sont pas pensés pour elles. Elles subissent énormément de contraintes spatiales, temporelles et matérielles. (Biarrotte³, 2021)

L'espace urbain tel qu'il a été pensé au 19^e et 20^e siècle a été conçu dans une perspective capitaliste qui a eu pour répercussion de séparer de plus en plus les fonctions dans l'espace public mais aussi privé. En effet, alors qu'au Moyen Âge les gens travaillaient chez eux, lors de la révolution industrielle, du développement du capitalisme et de nouvelles technologies comme le train, les espaces se sont de plus en plus scindés en ayant d'un côté le domaine de production économique et politique et de l'autre les fonctions résidentielles. Parallèlement à cette idée, une norme sociale bourgeoise selon laquelle les hommes devaient travailler et les femmes rester à la maison s'est mise en place. Cet idéal social s'est petit à petit installé dans toutes les classes sociales au début du 20^e siècle. Dès lors, toute la sphère publique était masculine et les femmes n'avaient plus leur place dans l'espace public. Celles qui s'y retrouvaient étaient alors hors des normes, perçues comme des parias et étaient des femmes travaillant généralement dans le monde de la prostitution. Avec ses nouvelles normes sociales, les espaces de socialisation anciennement féminins disparaissent. En effet, avec l'apparition des nouvelles technologies, les lavoirs et autres espaces de socialisation féminins ont disparu et les femmes ont fini par se retrouver enfermées dans leurs espaces domestiques. Les femmes n'ayant pas ou peu de droits politiques, peu d'accès à l'éducation et peu de travail rémunéré, le gros travail des féministes au 20^e siècle va être de faire prendre conscience aux femmes de ce qui les unit, à savoir la domination et la discrimination à laquelle elles doivent faire face. (Biarrotte, 2021)

Pourtant, au cours de l'histoire, il existait des communautés entièrement composées de femmes : les Béguinages. Ces communautés, qui ont vu le jour au 12^e siècle, se veulent autonomes. En effet, ces femmes avaient un métier et étaient libres de tout contrôle masculin et religieux. Ces femmes étaient les premières propriétaires terriennes féminines. Les béguinages bruxellois s'étendaient sur un large territoire et comptaient plusieurs milliers de béguines. C'est dans ces communautés que l'on voit apparaître les premières règles urbanistiques, dont beaucoup d'urbanistes s'inspirent encore actuellement. (Vranken⁴, conférence ARAU⁵ 2020)

3 Lucile Biarrotte : est docteur en urbanisme à l'Lab'Urba, Université Paris Est depuis 2015 sous la direction de Claire Hancock. Elle travaille sur les dimensions genrées des milieux de l'urbanisme en France depuis un siècle.

4 Apolline Vranken (1994-), architecte et chercheuse belge, fondatrice de l'architecture qui dégenre et organisatrice des journées du matrimoine

5 ARAU, L'Atelier de Recherche et d'Action Urbaines est fondé en 1969 par des Bruxellois qui revendiquent le droit à la ville et qui partagent la conviction que l'air de la ville rend libre. La conférence s'est déroulée du 23 au 25 septembre 2020 et se nomme "La ville pour les femmes, la ville par les femmes!"

Les CAHIERS du GRIF

337

hors de chez nous

Femmes et villes



Illustration 4 : Numéro d'un périodique féministe belge fondé dans les années 1973, qui porte sur les femmes et le genre

Depuis les années 1960, il n'y a pas seulement des féministes qui ont discuté et travaillé l'articulation entre urbanisme et genre. En effet, des groupes de femmes notamment l'« Union féminine civique et sociale » qui était une association catholique, voulaient prendre part en tant que groupe de femmes aux débats publics. Elles se sont donc auto-formées aux enjeux de l'urbanisme et au droit afin de réaliser du lobbying pour ou contre certains projets d'urbanisme. Leurs revendications étaient dans l'objectif de pouvoir prendre place lors des débats d'urbanisme qui est un domaine exclusivement masculin depuis ses débuts. (Biarrotte, 2021)

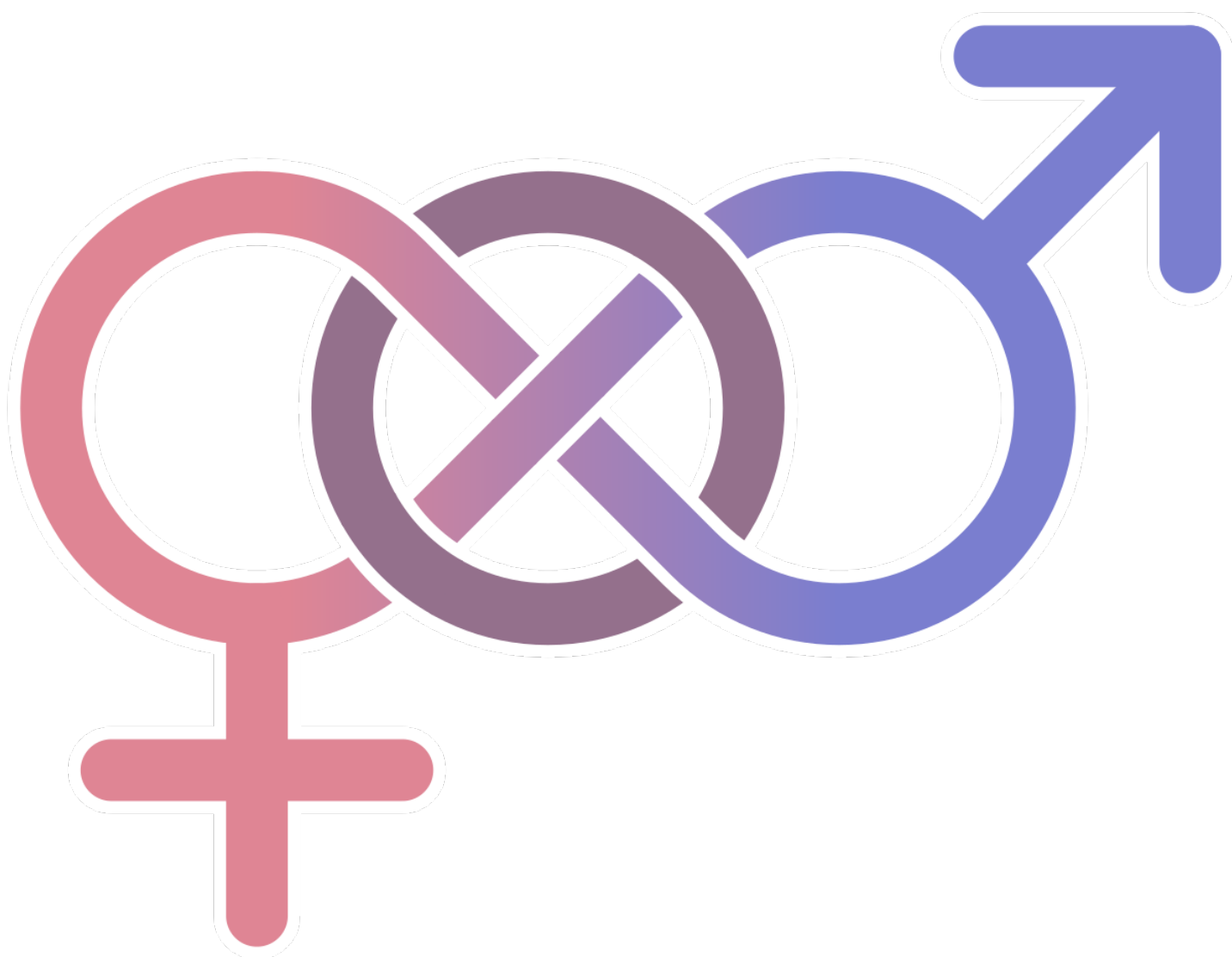


Illustration 5 : Le genre n'a pas de sexe

2.2 Qu'est-ce que le genre ?

« Ce terme ne renvoie pas à des catégories biologiques, mâle et femelle, mais à des catégories sociales, féminin et masculin. Le genre implique l'organisation sociale des relations entre les sexes. Il regroupe donc toutes les différences constatées entre les hommes et les femmes qui ne peuvent pas être expliquées par leur biologie, tant au niveau individuel que social, économique, politique et culturel.

Ce que le concept de genre interroge, ce sont les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes et la hiérarchie entre les deux groupes. Il doit permettre d'analyser les distributions inégales des ressources, des responsabilités et du pouvoir. L'analyse de genre aide donc à lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

C'est parce que ces différences organisent la société dans son ensemble qu'il est important de s'y intéresser, afin de comprendre les enjeux des phénomènes socio-économiques comme, entre autres, le travail, la mobilité et l'accès à la ville. » (Garance⁶, 2012)

⁶ L'ASBL Garance, Garance est une association sans but lucratif qui lutte depuis sa création en 2000 contre les violences basées sur le genre.

**SO LONG AS WOMEN
ARE NOT FREE THE
PEOPLE ARE
NOT FREE**



Illustration 6 : « Tant que les femmes ne sont pas libres les gens ne sont pas libres », affiche féministe entre les années 1974 et 1990

2.3 Gender Mainstreaming

Le Gender Mainstreaming se définit comme « la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques »⁷.

Le Gender Mainstreaming fait son apparition pour la première fois en 1985 lors de la troisième Conférence mondiale sur les femmes de L'ONU. Il vise donc à établir de nouvelles lois afin d'améliorer la situation des femmes et des hommes dans différents domaines. Il s'attarde sur les domaines qui, suite à la répartition inégale de certaines tâches sociales, créent une différence marquée d'accès à certaines ressources économiques, de mobilité, de justice, de santé, de sécurité, de pension, de formation, etc

Afin de faire du Gender Mainstreaming et donc intégrer une dimension de genre dans une politique publique, il est important de savoir en amont s'il y a des différences entre les hommes et les femmes dans le domaine concerné. Pour ce faire, on utilise des statistiques sexospécifiques afin d'objectiver la démarche. S'il y a en effet des différences, il est alors nécessaire de se demander si ces dernières limitent ou non l'accès des femmes ou des hommes à certaines ressources et constituent donc des inégalités. Suite à l'observation de ces faits, il est alors temps de concevoir une politique en tenant compte de son impact sur la situation des hommes et des femmes en termes d'accès aux ressources.

La division sociale selon le genre a des répercussions dans tous les domaines d'activité. Malgré ce constat, il est encore très difficile d'amener les décideur.euse.s politiques de prendre en compte la dimension de genre dans leurs projets politiques. Pourtant, pour que la planification urbaine sensible au genre soit réussie, il est fondamental que le soutien politique et administratif soit durable. (Garance, 2012)

Il est fondamental de sensibiliser les politiques, les administrations, ainsi que les corps de métier qui élaborent des projets urbanistiques, à ces notions de dimension de genre et aux recommandations qui s'ensuivent. Ce mémoire permet de mettre en lumière les démarches importantes à mettre en place lors de l'élaboration d'un projet afin de sensibiliser les architectes à cette thématique qui reste encore assez méconnue dans ce domaine.

⁷ Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, Gender Mainstreaming, En ligne. https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming, consulté le 7/04/2021



Illustration 7 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu (suite illustration 8)

2.4 Revalorisation du *care*

Les théories du « care » font leur apparition dans une étude publiée par Carol Gilligan⁸ en 1982 aux États-Unis. Dans *l'éthique du care*, un livre écrit par Agata Zielinski⁹, cette dernière met en évidence le fait que les critères de décision morale construits socialement ne sont pas les mêmes pour les hommes et les femmes. Selon elle, les hommes vont davantage privilégier la logique de calcul et la référence aux droits, alors que les femmes vont davantage privilégier la valeur relationnelle. Gilligan propose une première définition du *care* comme nouveau paradigme moral : « capacité à prendre soin d'autrui », « souci prioritaire des rapports avec autrui »¹⁰

Cependant le *care* n'est pas uniquement une « éthique féminine » mais plutôt une manière d'éclairer l'anthropologie morale et éthique contemporaine. C'est par la suite que Joan Tronto¹¹ vient redéfinir le *care* : « Activité caractéristique de l'espèce humaine, qui recouvre tout ce que nous faisons dans le but de maintenir, de perpétuer et de réparer notre monde, afin que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nos personnes et notre environnement, tout ce que nous cherchons à relier en un réseau complexe en soutien à la vie »¹²

Le « care » revêt divers aspects, Tronto décrit quatre phases du *care* auxquelles se rapportent quatre qualités morales spécifiques.

- 1) Caring about, « se soucier de » : « il s'agit de constater l'existence d'un besoin, de reconnaître la nécessité d'y répondre, et d'évaluer la possibilité d'y apporter une réponse »¹³
- 2) Taking care of, « prendre en charge » : « assumer une responsabilité par rapport à ce qui a été constaté, c'est-à-dire agir en vue de répondre au besoin identifié. »¹⁴
- 3) Care giving, « prendre soin » : « dimension de « tâche » de prendre soin : ce n'est pas une activité improvisée, c'est un travail, avec ce que cela implique de professionnalisme, de dimension sociale et économique. Au *care giving* correspond la qualité morale de la compétence : il ne suffit pas d'entrer en relation avec autrui, il est nécessaire de lui procurer efficacement ce qui pourvoit à ses besoins. »¹⁵
- 4) Care receiving, « recevoir le soin » : « Pour le « donneur » de soin, il s'agit de reconnaître la manière dont celui qui le reçoit réagit au soin. C'est la seule manière de savoir si une réponse a été apportée au besoin, autrement dit, de voir si le soin a produit un résultat. »¹⁶

8 Carol Gilligan, philosophe et psychologue féministe américaine, née en 1936 et spécialiste des relations sociales et de l'éthique de la sollicitude.

9 Agata Zielinski, (1969-) Ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-Saint Cloud. Agrégée et docteure en philosophie. Maître de conférences en philosophie, Faculté de médecine de l'Université de Rennes 1

10 Agata Zielinski, « L'éthique du care, Une nouvelle façon de prendre soin, » Dans *Études* 2010/12 (Tome 413), pages 631 à 641

11 Joan Tronto, née le 29 juin 1952, est une politologue, professeure de sciences politiques et féministe américaine. Elle soutient sa propre version de l'éthique du care

12 Joan Tronto, *Un Monde vulnérable. Pour une politique du care*, Editions La Découverte, 2009, p. 13 et 143.

13 Agata Zielinski, « L'éthique du care, Une nouvelle façon de prendre soin, » Dans *Études* 2010/12 (Tome 413), pages 631 à 641

14 Ibid.

15 Ibid.

16 Ibid



Illustration 8 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

Le *care* permet de laisser une place à la vulnérabilité dans les rapports sociaux et de valoriser ces rapports comme un véritable travail. Les personnes qui exécutent les métiers du *care* sont encore en grande majorité des femmes. Malgré cela, il ne s'agit bien entendu pas des tâches réservées expressément aux femmes. « La délégation des tâches du *care* aux femmes s'explique culturellement et historiquement par le fait que les groupes dominés - dont les femmes - ont toujours hérité du travail domestique. » (Vranken, 2017) Ces tâches peu valorisées sont très éprouvantes physiquement et mentalement pour les personnes qui les pratiquent. Les femmes ont été conditionnées au « *care informel* »¹⁷ : elles arrangent alors leur manière de pratiquer la ville et leur emploi du temps afin de réaliser ces tâches du *care*. L'accès à la ville a des répercussions sur ces tâches parce qu'elles impliquent des poussettes, des fauteuils roulants, des personnes âgées, des enfants en bas âges, ... Toutes ces dimensions du *care* doivent impérativement être intégrées aux projets d'urbanisme afin de rendre la ville accessible et praticable pour tous et toutes. Cet urbanisme inclusif est appelé par Eva Kail dans « Urban Development Vienna, 2013 »¹⁸, le *gender-sensitive-planning*.

Monika Jaeckel et Marieke van Geldermalsen, toutes deux membres de « Mother Centers International Network for Empowerment (MINE) »¹⁹ en Allemagne, identifient que « les hommes ont tendance à être plus facilement inclus dans les responsabilités familiales de « *care-giving* » quand ces tâches sont socialisées dans un cadre plus public et collectif. » (Jaeckel, Van Geldermalsen, 2015) La valorisation de ce travail permettrait sans doute à tou.te.s de considérer et de pratiquer l'espace public de manière plus équitable entre les hommes et les femmes.

17 « Le *care* informel se réfère aux activités d'aide aux proches sans contrat légal et généralement non rémunérées et au travail d'aide rémunéré mais illégal. » (DEGAVRE, Florence. 2011. Le *care*, une ressource pour repenser les métiers liés à la défense de la justice et de l'égalité, in *Care et aux compétences transculturelles*)

18 *Urban Development Vienna de 2013* est un manuel pour l'intégration du genre dans la planification urbaine et développement urbain

19 Les centres maternels ont un impact à plusieurs niveaux : influencer la qualité de la parentalité et des relations familiales ainsi que des quartiers, contribuer à la cohésion sociale et à l'intégration dans les communautés ainsi qu'apporter une voix de base à la gouvernance locale.



Illustration 9 : affiche féministe entre les années 1974 et 1990

2.5 La place des femmes dans l'espace public

Les hommes et les femmes sont différemment socialisés et éduqués à l'espace. En résultent des pratiques et des manières de s'approprier l'espace public différenciées du point de vue du genre. En effet, la ville est davantage dessinée par et pour les hommes et ceci est un fait. (Raibaud²⁰, 2015) Au-delà d'une ville mal adaptée aux métiers du *care*, nous retrouvons un foisonnement d'agoras sportives consacrées quasiment exclusivement à des activités comme le football, le basket et le rugby qui sont à plus de 95% pratiquées par des hommes.

Ainsi le budget public alloué aux espaces de loisir est à 75% dédié aux hommes. Ce qui est expliqué notamment par le fait que les loisirs masculins non-mixtes sont 25 à 30% moins coûteux que ceux féminins non-mixtes. (Raibaud, 2015) De plus, on constate qu'arrivée à l'adolescence, une grande partie des filles se détournent des activités sportives. Raibaud explique cela par le fait que les activités sportives proposées dans les villes sont quasiment exclusivement réservées aux garçons dans l'idée de canaliser la « violence des jeunes » (en réalité la violence des garçons) dans des activités positives » (Raibaud, 2015). Cette réalité met les femmes à l'écart de la vie sociale de la ville et crée alors des inégalités de genre. Il est alors question de revoir cette budgétisation des loisirs vers une égalité et/ou une mixité. Il est effectivement clair que les filles souhaitent « sortir, s'amuser, jouer dehors, entre elles ou avec des garçons. Ce qu'on les empêche de faire de façon implicite - par l'absence de commodités, de services, de lieux dédiés - en raison de l'agressivité des garçons, des conseils de prudence des parents et de l'entourage. » (Raibaud, 2015). Les filles étant minoritaires dans les lieux créés pour les garçons, elles ne s'y sentent pas à leur place et finissent par se replier chez elles. Il se produit alors un cercle vicieux qui génère des stéréotypes de genre et impose aux filles de ne pas pouvoir s'intégrer dans les espaces publics. En effet, dans ces espaces où peuvent s'épanouir le loisir et la culture masculine, les lieux risquent fortement d'être dominés par les hommes. Cette emprise peut amplifier le harcèlement de rue et la "remise à leur juste place" des filles et des femmes.

En ce qui concerne le déplacement des femmes et des hommes, comme pour le reste des faits énoncés auparavant, il n'est pas égalitaire. En effet, les femmes se déplacent davantage que les hommes pour accomplir les tâches d'accompagnement des enfants et des personnes âgées. Les hommes utilisent donc principalement leur voiture pour aller au travail et font bien souvent de plus longs trajets. Les femmes, quant à elles, se déplacent énormément pour courir entre les différentes activités qui ponctuent leur journée. En ce qui concerne les sorties le soir, les femmes adoptent différentes stratégies car la grande majorité des femmes appréhendent de se retrouver seules la nuit. Ces stratégies vont d'une attention particulière à l'habillement afin de ne pas attirer l'attention au fait de ne plus sortir du tout. Cependant, Raibaud nous signale à travers son livre « Egale à égal »²¹, que les femmes ont tendance à se sentir plus à l'aise dans les lieux fréquentés notamment par des vigiles, des policiers.ère.s, des fumeur.se.s, etc.

20 Yves Raibaud, spécialiste de la géographie du genre, chargé de mission égalité femmes-hommes, Yves Raibaud est chercheur au sein de l'unité Passages¹. Il est aussi maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne.

21 RAIBAUD, Yves, *Egale à égal*, La ville faite par et pour les hommes. Belin. France. Edition Belin. 2015. 78 pages

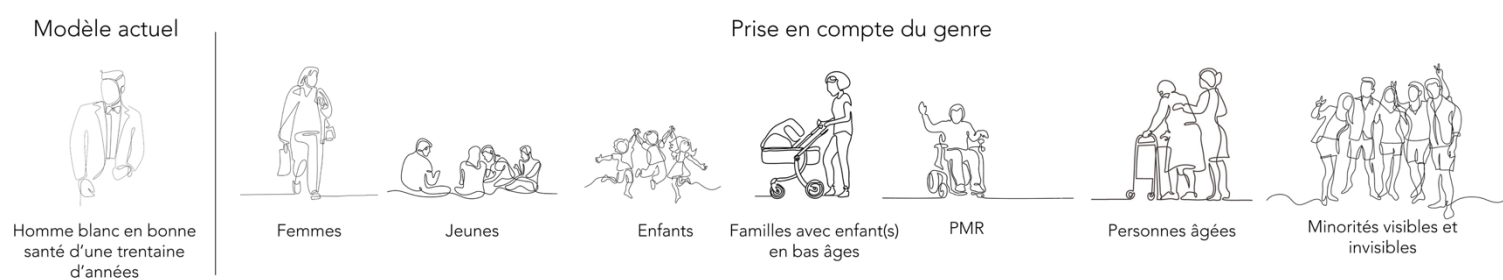


Illustration 10 : La prise en compte du genre dans la conception des espaces publics : un modèle inclusif

2.6 Urbanisme et genre ?

La planification urbaine est à l'image de la société et des relations qu'elle entretient entre ses différents membres. Ainsi, intégrer le genre aux démarches de réflexion des villes et de ses espaces urbains permet d'inclure une plus grande fourchette de population. (Illustration 9) En effet, comme énoncé plus haut, actuellement les espaces publics sont pensés par et pour les hommes, et qui plus est, à l'image d'un homme belge en bonne santé et issu de la classe moyenne. Les femmes représentent un groupe des populations les plus à risque de se sentir en insécurité (Garance, 2012). De plus, étant encore majoritairement celles qui s'occupent des tâches du *care* et notamment du *care informel*, la prise en compte de leurs besoins inclura une grande partie de la population dont de nombreux groupes oubliés comme les personnes âgées, les enfants, les personnes à mobilité réduite ou dépendantes, etc. « L'intégration de la dimension de genre en planification urbaine doit être comprise comme un outil novateur qui ouvre des voies inédites vers l'inclusivité. Elle est trop souvent interprétée comme un outil relevant du particularisme qui empêcherait dès lors que le projet atteigne un objectif d'accès universel. Or, il apparaît, au vu du succès des projets mis sur pied à l'étranger, que partir d'un point de vue situé (en l'occurrence celui des femmes) ne réduit pas la portée du projet mais au contraire l'élargit. » (Plan Bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes, 2020-2024, Action 30)²². De plus, selon l'ASBL Garance, prendre en compte le genre dans des projets d'urbanisme ne change pas fondamentalement les projets d'urbanisme mais apporte quelques modifications qui ont des conséquences positives sur le quotidien de tous les usager.ère.s de l'espace public. Ainsi, prendre en compte le genre dans l'urbanisme permet :

- « Une amélioration de la qualité des projets par le respect de besoins jusqu'alors invisibles, par exemple le besoin de sécurité.
- Une planification globale et durable par une perspective qui surmonte les stéréotypes par la sensibilisation des planificateurs/trices, également à d'autres groupes de la population, ex. migrant/e/s, personnes âgées.
- Par son accent sur des méthodes participatives, une meilleure acceptation des changements par la population qui en est actrice.
- Une prévention de fautes et l'évitement de corrections et changements coûteux par une meilleure planification en amont.
- La remédiation aux conflits d'utilisation et à l'exclusion en identifiant ces problèmes.
- La neutralité des coûts au niveau de la construction et de la réalisation. Des avantages dans l'accès aux financements publics car le *gender mainstreaming* est en train de devenir une norme applicable à toutes les politiques publiques. » (Garance, 2012)

22 Ville de Bruxelles. Plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes, 2020-2024, PDF en ligne : https://equal.brussels/wp-content/uploads/2020/06/Presentation_Plan_Violences_DEF.pdf, consulté : 7 mai 2021



2.7 Méthodes d'analyse genrée

Afin d'intégrer le genre à la réflexion autour des projets d'urbanisme, il est important dans un premier temps de constater quels sont les problématiques ou les éléments positifs d'un lieu. Pour réaliser cette analyse, plusieurs démarches ont déjà été mises en place en Belgique. L'ASBL Garance²³, depuis 2011, diagnostique les villes belges grâce à des marches exploratoires dans le but de réaliser des rapports afin de sensibiliser les élu.e.s aux problématiques de genre. L'objectif est de donner les clés pour penser les projets d'urbanisme en incluant les besoins spécifiques des femmes. Par ailleurs, Eugénie Bigot²⁴ met en place dans ses recherches une série de dispositifs afin de diagnostiquer les espaces publics. Lors de la conférence du 8 mars des ateliers du genre de l'université de Caen, elle nous a fait part de trois méthodes d'analyse, le « comptage genré », les « marches comparatives » et les « cartes participatives ». A cela s'ajoutent les méthodes de marches exploratoires employées notamment par l'ASBL Garance et de marches sensibles mises en place lors du diagnostic des 7 places de Paris.

Comptage genré :

Le comptage genré est une technique permettant d'objectiver qui se trouve dans l'espace public, à quel moment et pour y faire quoi. Il s'organise par tranches d'une durée déterminée, par exemple 15 minutes, dans laquelle on compte combien d'hommes et de femmes se trouvent dans l'espace public. Ces catégories sont divisées en types d'actions et nombre de personnes présentes afin d'avoir une idée de si elles sont en mouvement ou statiques, en groupe ou seules, avec des enfants ou non, etc. L'objectif est d'avoir une idée la plus précise possible de qui pratique l'espace public et pourquoi.²⁵

Ce genre de démarche s'accompagne de photos et d'analyses de la structure de l'espace (Est-ce qu'il y a une plaine de jeux, des bancs, des arbres, des poubelles, etc ? Si oui combien ? Etc.) (Bigot, 2021)

Marches comparatives :

Les marches comparatives sont des marches dans lesquelles les participant.e.s guident la personne qui réalise l'analyse. Elles parlent alors de leur quartier et comparent deux places. Elles réalisent ensuite un schéma qui exprime ce qu'elles ressentent lorsqu'elles se déplacent dans leur quartier. On constate alors quelles problématiques ressortent de ces dessins et on peut ainsi diagnostiquer la qualité des espaces pour les femmes. (Bigot, 2021)

Cartes participatives :

Les cartes participatives sont des cartes en ligne qui fonctionnent comme un questionnaire et qui, par des points sur une carte et des commentaires, permettent de diagnostiquer une ville ou un quartier à grande échelle. Ce type d'analyse permet de toucher un grand nombre de personnes puisqu'elle se produit en ligne. (Bigot, 2021)

23 ASBL Garance, est une association qui lutte depuis 2000 contre les violences basées sur le genre.

24 Eugénie Bigot, doctorante en géographie à l'université de Caen Basse-Normandie

25 BIGOT, Eugénie, 8 mars 2021, « Observer le genre dans l'espace public en géographie, retour de terrain » Conférence de l'atelier du genre de l'université de Caen.



Illustration 12 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

Marches exploratoires :

Les marches exploratoires, pensées par le « Metropolitan Action Committee on Violence against Women and Children »²⁶, ont vu le jour en 1989 à Toronto. Elles ont été créées afin d'évaluer le confort et la sécurité des femmes. Étant donné qu'elles sont l'une des tranches de population les plus susceptibles de se sentir en insécurité et qu'elles réalisent de nombreux trajets, elles sont des expertes de l'espace public et de l'insécurité que ce dernier peut créer. (Garance, 2012)

Les marches exploratoires sont organisées avec la participation d'un groupe de quatre à huit femmes de tout âge et de toute origine qui vivent ou travaillent dans le quartier choisi. Elles marchent ensuite sur un itinéraire élaboré préalablement en analysant à l'aide d'une grille de lecture les zones dans lesquelles le groupe déambule. Pour obtenir un résultat suffisamment objectif qui relate les problématiques des lieux observés, il faut réaliser un grand nombre de marches avec des participantes différentes. Par la suite, les résultats des marches seront analysés et des groupes de femmes feront alors des recommandations afin d'améliorer ces espaces publics. Les marches exploratoires constituent un outil efficace pour diagnostiquer les forces et les faiblesses d'un endroit. Elles peuvent donc être réalisées avant et/ou après un projet d'urbanisme afin de prendre conscience des points d'attentions à apporter à un lieu. Cet outil de participation citoyenne permet par ailleurs de sensibiliser les décideur.euse.s et les professionnel.le.s à la thématique du genre. Les sujets observés sont principalement la sécurité des femmes, l'accessibilité universelle, la ville conçue pour les personnes âgées, la ville et la place des enfants, le portrait du quartier et enfin la compréhension des déplacements des usager.ère.s.²⁷ Si les recommandations émises à l'issue des marches sont prises en compte dans les projets d'urbanisme, cela permet de rendre l'espace public plus sûr et agréable pour tout le monde.

Marches sensibles :

Les marches sensibles sont un outil de réflexion sur l'environnement qui vise à analyser l'espace dans lequel on circule habituellement avec un autre regard. L'idée est de marcher lentement et d'écouter ses sens afin de déceler les caractéristiques positives et négatives de l'environnement. Il en ressort différents matériaux comme des photos, des vidéos, des prises de sons, de la récolte d'objets, etc. Cet outil permet d'expérimenter notre rapport au lieu.

Tous ces outils d'analyse permettent de faire un état des lieux de l'espace public visé. Les marches exploratoires ainsi que le comptage genré représentent des outils particulièrement intéressants et productifs en termes de recommandations et d'objectivité. En Belgique et dans de nombreux pays occidentaux, les marches exploratoires sont le moyen le plus utilisé pour diagnostiquer la sécurité et la praticabilité des espaces publics pour toutes et tous.

²⁶Conscience urbaine, Marches exploratoire, en ligne :

[https://conscienceurbaine.net/servicess/marche-](https://conscienceurbaine.net/servicess/marche-exploratoire/#:~:text=Le%20concept%20des%20marches%20exploratoires,dans%20l'espace%20public%20urbain.)

[exploratoire/#:~:text=Le%20concept%20des%20marches%20exploratoires,dans%20l'espace%20public%20urbain.](https://conscienceurbaine.net/servicess/marche-exploratoire/#:~:text=Le%20concept%20des%20marches%20exploratoires,dans%20l'espace%20public%20urbain.)

Consulté le 4/04/2021

²⁷ Ibid.

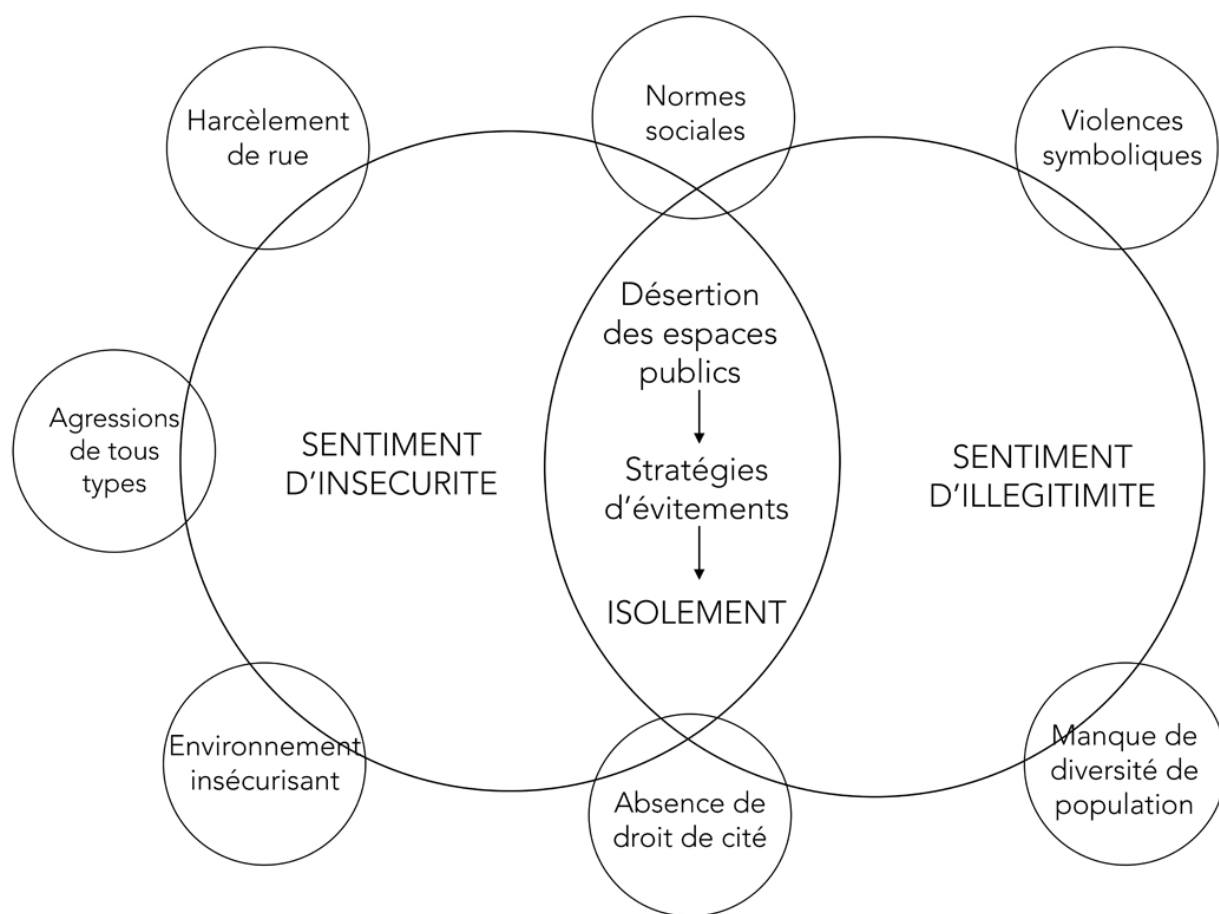


Illustration 13 : Schéma de la réduction de la mobilité

2.8 Une mobilité réduite

2.8.1 Sentiment d'insécurité et insécurité réelle

Selon Marylène Lieber²⁸, on distingue deux types de « peurs »²⁹ : la peur-préoccupation qui s'adresse plutôt à un mal-être social et la peur sexuée. C'est cette dimension que l'on peut travailler par la thématique du genre. On peut alors distinguer une inégalité entre le sentiment d'insécurité ressenti par un genre ou l'autre et réfléchir autour de cette thématique pour diminuer le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public.

Le sentiment subjectif d'insécurité est une crainte qu'un événement soudain comme une agression ou un accident survienne. Cette sensation est liée à différents facteurs sur différents plans, individuels, collectifs et environnementaux. Certaines personnes sont plus à risque d'être confrontées à ce genre de sentiment comme, par exemple, les femmes, les personnes issues de l'immigration, à faibles revenus, avec un bas niveau de qualification ou encore les personnes âgées. Ce n'est pas pour autant que ces personnes vivent nécessairement plus d'agressions. En effet, les risques objectif et subjectif sont bien entendu parfois très différents.

Cette perception du risque aboutit à du stress psychique, des stratégies d'évitement à certaines heures, dans certaines situations ou dans certains lieux. Toutes les conséquences négatives de ce sentiment peuvent mener au repli sur soi, voire même à l'isolement. Lorsque ces stratégies d'évitement sont mises en place, le sentiment d'insécurité peut sembler contrôlé et donc diminué. Malheureusement, la gestion du risque est néfaste car il limite la mobilité, la liberté et le bien-être des personnes concernées. Les femmes étant les plus susceptibles de se sentir en insécurité dans les espaces publics, elles ne les investissent pas de la même manière ni à la même intensité que les hommes.

La diversité de population présente dans les espaces publics est un facteur protecteur contre le sentiment d'insécurité. (Chaumont³⁰, interview 2021) Au contraire, le manque de diversité peut donc entraîner une spirale négative qui augmente le sentiment d'insécurité et d'exclusion des femmes dans les espaces publics.

Parallèlement à cette idée, on retrouve l'insécurité réelle qui bien souvent n'est pas du tout le reflet du sentiment d'insécurité important que subissent beaucoup de femmes. En effet, lorsqu'on observe les données chiffrées, on constate que la plupart des agressions sur les femmes se produisent dans les sphères familiales et proches (Chaumont, interview 2021). Les violences dans l'espace public sont quant à elles adressées en grande partie aux hommes³¹ Dans le rapport sur « Les expériences des femmes et des hommes en matière de

28 Marylène Lieber est professeure en études de genre à l'Université de Genève. Sociologue, elle est spécialiste de la violence contre les femmes dans l'espace public et de la migration chinoise. Elle s'intéresse tout particulièrement à la prostitution chinoise à Paris.

29 SACCO, Muriel, PATERNOTTE, David, Partager la ville : une utopie ?. In Partager la ville - Genre et espaces publics en Belgique francophone. Louvain-la-Neuve, © ACADEMIA-L'HARMATTAN S.A., 2018, 204p

30 Laura Chaumont, membre de l'ASBL Garance chargée de la sensibilisation des communes et villes à tenir compte des besoins des femmes et des filles lors de (ré-)aménagements de l'espace public.

31 Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle. 2010. PDF en ligne : https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/41%20-%20Dark%20number_FR.pdf , consulté le 6/05/2021

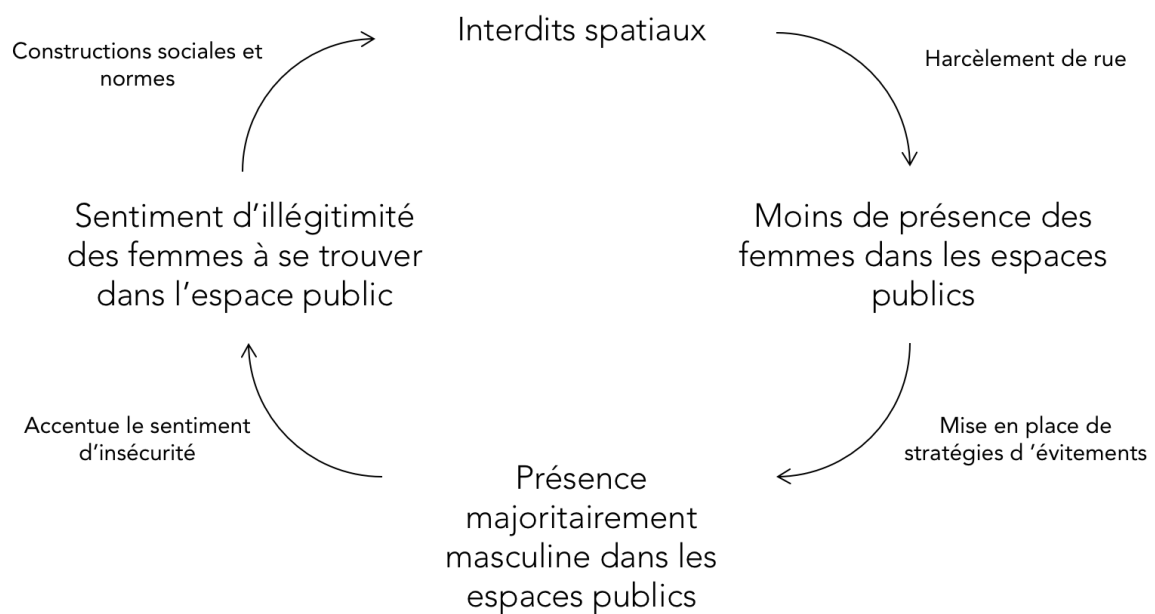


Illustration 14 : Schéma synthétique représentant les dynamiques discriminatoires en place dans nos espaces publics.

violences psychologique, physique et sexuelle » par *l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes*³², différentes données démontrent que le sentiment d'insécurité des femmes n'est pas nécessairement lié au réel risque de circuler dans l'espace public mais plutôt aux normes sociales et à l'éducation qui prônent l'idée que les femmes sont vulnérables et fragiles (Boehringer³³ & Ferrarese³⁴, 2015). Voici quelques chiffres provenant de cette étude scientifique, à prendre toutefois avec précautions. En effet, la plupart des violences sexuelles ne sont pas répertoriées car les victimes portent rarement plainte.

- La violence verbale est assez comparable entre les hommes et les femmes et touche 12,9% de la population.
- Ensuite, les hommes sont deux fois plus exposés que les femmes aux agressions physiques dans les espaces publics avec 2,5%.
- Les femmes sont quant à elles davantage concernées par le fait d'être suivies en rue (4%) et les violences sexuelles qui restent peu fréquentes (0,5%).
- Les personnes de moins de 25 ans sont plus exposées aux violences physiques et aux victimisations que les autres catégories d'âges.
- Un facteur marquant est que 50% des agressions graves sont réalisées par quelqu'un que la victime connaît et 90% du temps l'auteur de l'agression est un homme.

Ces chiffres permettent d'objectiver les risques réels qu'encourent les femmes et les hommes dans l'espace public.

32 L'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes est une institution publique fédérale qui protège et promeut l'égalité des femmes et des hommes.

33 Sandra Boehringer, (1972-) agrégée de Lettres classiques, est maître de conférences en histoire grecque à l'université de Strasbourg. Ses travaux actuels portent sur les catégories sexuelles dans le monde antique et l'histoire du genre en Grèce et à Rome.

34 Estelle Ferrarese, Professeure de philosophie morale et politique, département de philosophie, Université de Picardie Jules Verne. Ses sujets de recherches: Théorie critique; Philosophies féministes; Théories de la démocratie et de l'espace public; Formes de vie et politique des formes de vie; Philosophie de la vulnérabilité

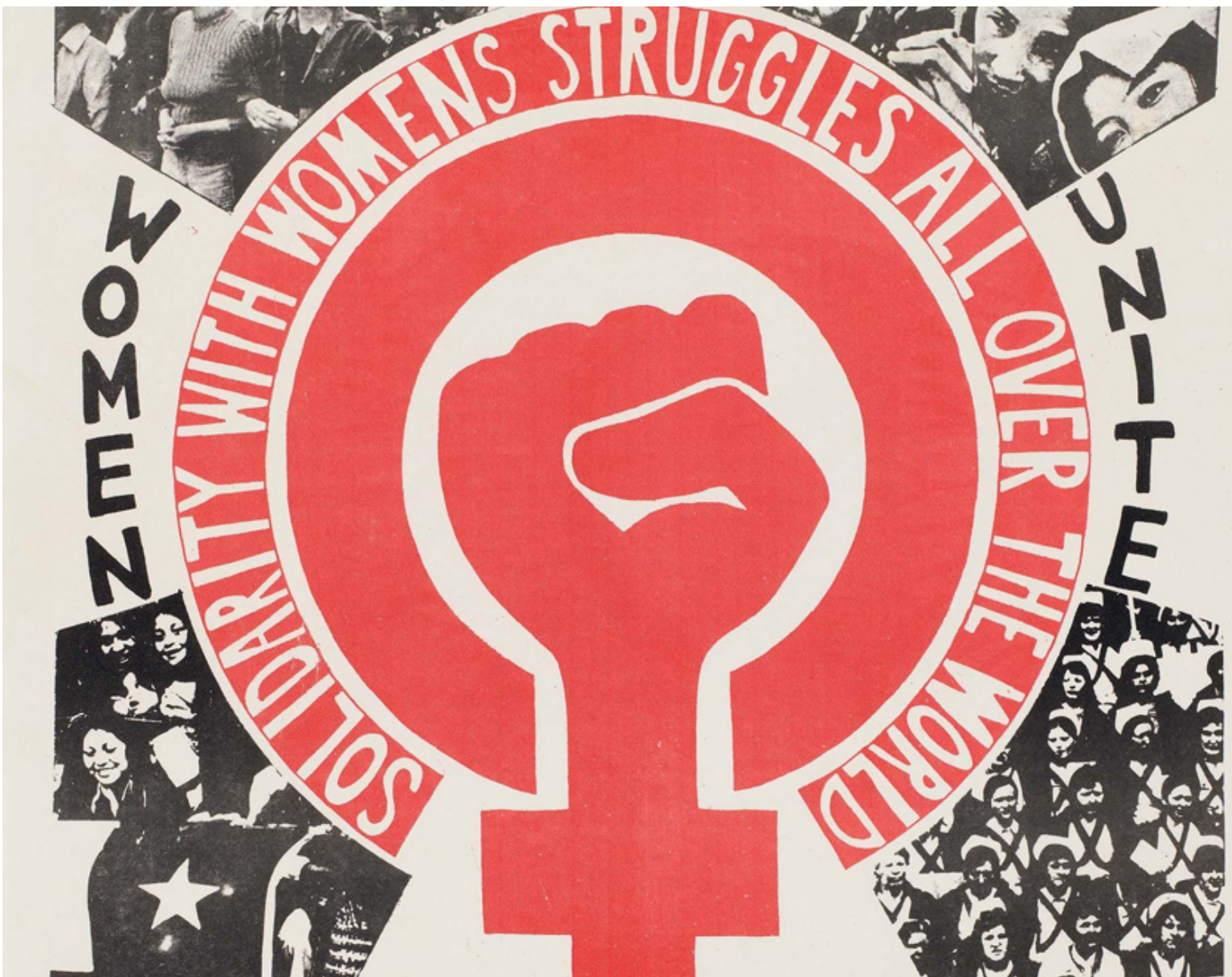


Illustration 15: affiche féministe entre les années 1974 et 1990

2.8.2 Stratégies d'évitement

« Un sentiment d'impuissance, d'incompréhension ; voilà ce que ressentent de nombreuses jeunes femmes dans l'espace public. « Hé ma mignonne », « Réponds pas conasse » sont autant de brimades qui participent au développement de peurs, amènent certaines femmes à modifier leurs comportements et interrogent le partage de l'espace public entre les hommes et les femmes. L'expression « Fais attention » est commune à de nombreuses femmes et leur vulnérabilité dans l'espace public est tellement perçue comme « naturelle » qu'elle n'est plus remise en question. »³⁵

Pour parler de cet aspect, je vais m'appuyer sur une enquête réalisée par Léopoldine Bogaert³⁶ retranscrite dans le livre « *Partager la ville, Genre et espace public en Belgique francophone* »³⁷. L'enquête a été réalisée auprès de jeunes femmes de 18 à 25 ans, étudiantes à la Haute Ecole de Condorcet et de l'Université de Mons à Charleroi. Le choix de ce public s'est fait parce que c'est une tranche d'âge qui est davantage la cible d'insultes dans la rue en grande partie parce qu'elle s'y trouve davantage que les autres tranches d'âges.

En effet, 25% des femmes de 18 à 24 ans se font insulter au moins une fois dans l'année contre 9% pour les femmes plus âgées.³⁸ L'une des stratégies marquantes est celle-ci : « l'élément le plus important est d'éviter d'attirer le regard masculin, qui semble être la première invitation au contact non voulu »

Cette stratégie reflète une forme de domination masculine construite par les normes sociales et augmente le sentiment d'illégitimité des femmes à se trouver dans cet espace tout en renforçant le sentiment de domination des hommes dans l'espace public. Cette manœuvre montre l'impact du harcèlement de rue sur les changements de comportements des femmes et les empêche d'être des citoyennes « comme les autres » (Bogaert, 2018).

Dans cette enquête³⁹, 11 stratégies ont été identifiées et réparties en trois catégories :

1) Modification des déplacements dans l'espace urbain :

La modification des déplacements se traduit par le changement de l'itinéraire initial ou plus rapide afin d'éviter des zones jugées comme dangereuses. Ces détours ne permettent pas aux femmes d'investir l'espace public comme elles le souhaitent et elles se retrouvent alors contraintes dans leurs mouvements. De nombreuses femmes interviewées témoignent qu'elles préfèrent passer par les endroits fréquentés et ainsi éviter les endroits déserts comme les parcs. La notion de dangerosité d'un lieu aurait donc un lien fort avec sa fréquentation. Il est donc impossible d'établir un type de lieu non fréquentable/dangereux.

35 SACCO, Muriel, PATERNOTTE, David, *Partager la ville, Genre et espace public en Belgique francophone*, 2018

36 Léopoldine Bogaert Responsable RH et Marchés Publics - CPAS de Fleurus. Mémoire de fin d'études: "Les inégalités de genre dans le crédit hypothécaire: les conseillers bancaires à l'épreuve des discriminations" - Genre et insécurité dans l'espace urbain: Recherche exploratoire en Belgique francophone - Projet de fin de Bachelier: "L'insécurité des femmes dans l'espace public. Quelles sont les stratégies d'évitement mises en place par les jeunes femmes de 18 à 25 ans face au harcèlement de rue à Charleroi ?"

37 SACCO, Muriel, PATERNOTTE, David, *Partager la ville, Genre et espace public en Belgique francophone*, 2018

38 Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle. 2010. PDF en ligne : https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/41%20-%20Dark%20number_FR.pdf, consulté le 6/05/2021

39 Muriel Sacco et David Paternotte, *Partager la ville, Genre et espace public en Belgique francophone*, 2018, chapitre 3



Illustration 16 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

Le changement de trottoir est aussi une pratique fortement utilisée dans le but d'éviter un groupe qui pourrait les interpeller ou de marcher sur un trottoir éclairé plutôt qu'un sombre. C'est une technique qui n'est pas valorisée par toutes les jeunes femmes interviewées car elle implique un changement de comportement qui pourrait attirer l'attention. Toutes ces modifications d'itinéraires marquent l'importance du sentiment d'insécurité de ces femmes dans l'espace public et appuient de surcroît l'idée que les femmes ne peuvent pas se mouvoir de la même manière que les hommes dans l'espace public.

2) Limitation spatiale et temporelle de la présence des femmes dans l'espace public :

La limitation spatiale et temporelle implique de ne plus fréquenter les lieux publics ou certaines zones des espaces publics. Cette limitation est bien souvent liée à un aspect temporel. Il ne s'agit pas d'une heure précise mais plutôt de la différence de fréquentation des lieux entre le jour et la nuit. Cette stratégie d'évitement crée une auto-exclusion de l'individu de certains lieux et implique parfois de renoncer à certaines activités si elles sont dans des lieux jugés dangereux ou même si l'itinéraire pour s'y rendre est jugé dangereux. Ce type de tactique entrave la liberté de mouvement et a des répercussions sur la vie sociale de celles qui les pratiquent.

Cette démarche ne concerne pas toutes les femmes. En effet, certaines, conscientes que leurs peurs entravent leur liberté, ne s'autorisent pas à limiter leurs mouvements. Elles vont alors soit braver leur peur, soit bien souvent se déplacer en groupe. Le fait de ne pas être seule permet aux femmes interrogées de se sentir moins vulnérables et de diminuer le sentiment d'insécurité. Comme le signale Marie Gilow⁴⁰, *« l'organisation d'un accompagnement peut devenir la condition sine qua non pour participer à un événement ou à une activité. (...) Il faut bien se rendre compte du poids d'une telle limitation : elle signifie (...) une perte d'autonomie, qui ne peut être compensée que par des efforts organisationnels supplémentaires »*.⁴¹

La limitation des mouvements en fonction de la temporalité, comme cité plus haut, est davantage liée aux changements de fréquentations des espaces publics la nuit. On constate donc une réelle différence genrée de l'appropriation de l'espace la nuit.

*« Ainsi, une étude d'Hille Koskela⁴² (1999) sur l'insécurité des femmes dans la ville d'Helsinki précise que ce n'est pas l'obscurité qui procure un sentiment d'insécurité. En effet, dans cette ville caractérisée par de claires nuits d'été et des nuits d'hiver longues et sombres, les femmes ne distinguent pas en termes de danger les nuits d'hiver des nuits d'été. H. Koskela (1999 cité par Lieber 2002 : 45) en conclut que ce n'est pas « le manque de lumière qui incite les femmes à rester sur le qui-vive, mais la dimension sociale de la nuit » »*⁴³

D'autres techniques sont utilisées, comme par exemple, prendre le taxi ou investir dans une voiture, ce qui permet d'avoir le sentiment de s'extraire de l'espace public et de ses dangers.

40 Marie Gilow, Diplômée de l'université libre de Bruxelles en philosophie et sciences sociales.

41 Marie Gilow, Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies, 2015 : 3

42 Hille Koskel est professeur en géographie à l'université de Turku, travaillant sur le genre et l'espace public.

43 SACCO, Muriel, PATERNOTTE, David, Partager la ville, Genre et espace public en Belgique francophone, 2018 : chapitre 3

les Crocodiles

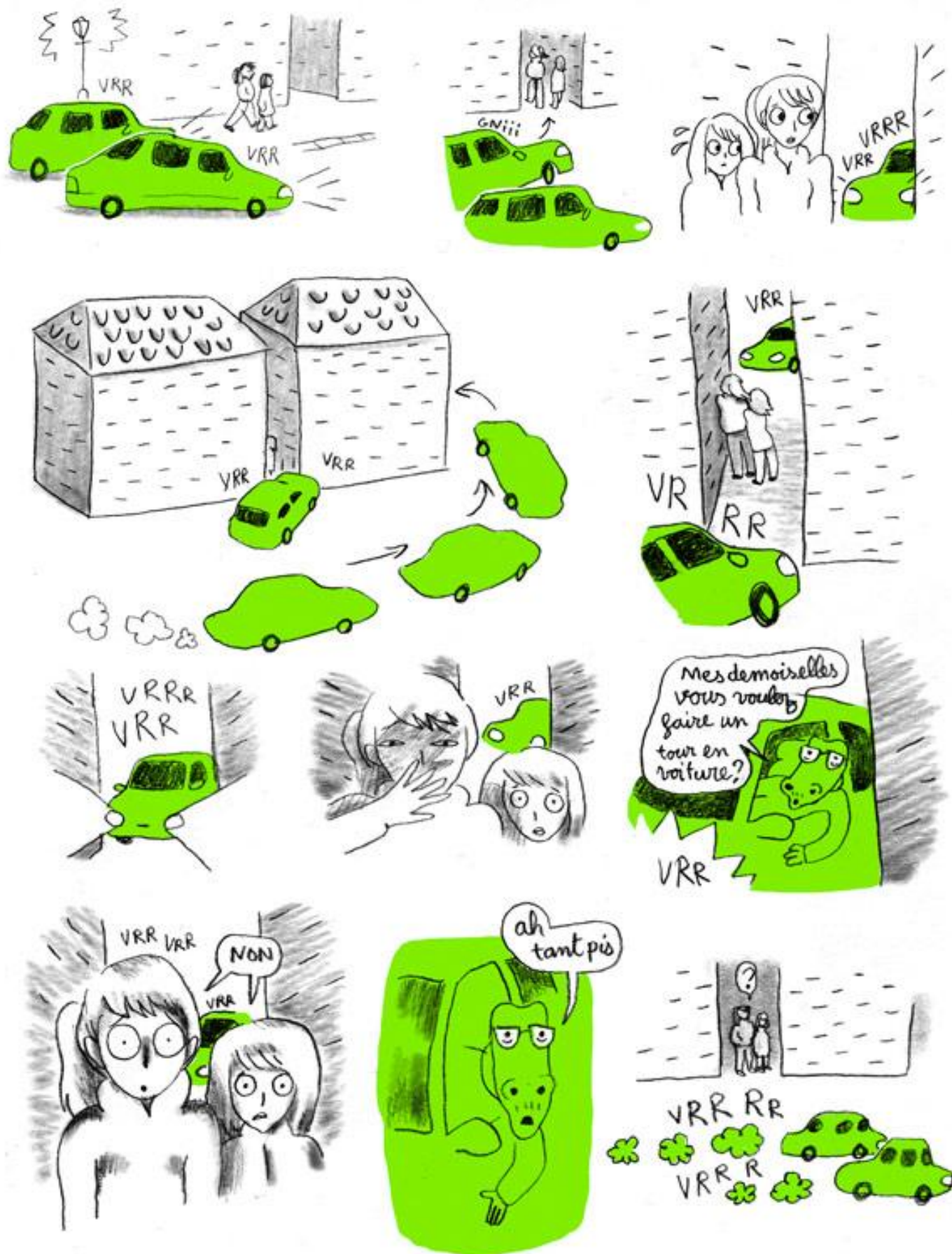


Illustration 17 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

3) Changement de comportement :

Le changement de comportement se rapporte à diverses méthodes comme par exemple le choix des vêtements, chaussures ou maquillage. L'objectif étant de ne pas provoquer la gente masculine afin d'éviter d'attirer l'attention et éviter ainsi d'être une cible potentielle. Selon Marylène Lieber⁴⁴ l'un des autres facteurs de choix de l'habillement est la liberté de mouvement. En effet, les talons hauts sont perçus comme problématiques si une femme se retrouve en situation difficile et qu'elle doit courir. Ensuite, certaines femmes ont recours à leur téléphone portable afin de prévenir quelqu'un en cas de problème, ou de paraître occupées et donc indisponibles. D'autres encore font passer un ami pour un petit-ami à nouveau pour montrer leur indisponibilité, qu'elles ne sont pas seules et donc pas vulnérables.

« Partant de l'idée que le harcèlement de rue a pour vocation de montrer aux femmes qu'elles n'ont pas leur place dans l'espace public, ces deux derniers subterfuges témoignent de la nécessité pour la femme de devoir légitimer sa présence en montrant qu'elle est d'une certaine manière « déjà » sous la tutelle d'un homme, sous sa protection, et remettent en question la liberté des femmes dans l'espace public. »⁴⁵

Enfin l'une des dernières techniques de changement de comportement abordée dans ce chapitre du livre *« Partager la ville »*, est le fait de baisser le regard. Ceci permet de ne pas attirer l'attention et d'éviter de montrer la moindre ouverture possible. Ce genre de comportement dépeint une soumission aux codes imposés, comme quoi les femmes auraient moins leur place dans l'espace public. (Bogaert, 2018)

Tous ces comportements sont une preuve que l'espace public est bien genré et qu'il est donc bel et bien abordé par les femmes et les hommes de manière différente. On constate aussi dans ces stratégies d'évitement une réelle auto-censure de la liberté de mouvements des femmes.

⁴⁴ Marylène Lieber est professeure en études de genre à l'Université de Genève. Sociologue, elle est spécialiste de la violence contre les femmes dans l'espace public et de la migration chinoise. Elle s'intéresse tout particulièrement à la prostitution chinoise à Paris.

⁴⁵ SACCO, Muriel, PATERNOTTE, David, *Partager la ville, Genre et espace public en Belgique francophone*, 2018: chapitre 3



Illustration 18 : affiche féministe entre les années 1974 et 1990

2.8.3 Violences symboliques

En Belgique ou encore en France, les noms des rues, des places, avenues et monuments sont nommés en grande majorité à la mémoire de « grands hommes » de l'histoire. On retrouve ainsi, en France, 94% des rues qui portent des noms masculins contre 6% de noms féminins. Bruxelles n'est pas bien mieux placée avec 93% dédiés à l'hommage masculin. De plus, les noms féminins sont en général plus employés pour désigner les rues, allées et impasses. Alors que les noms masculins, en plus d'être bien plus représentés, sont attribués majoritairement aux ponts, boulevards, places, etc. Associé à ce fait, il reste le choix des personnalités représentées. La représentation féminine équivaut à 34,2% de personnalités civiles, 29,3% de noms de souveraines, soit de manière individuelle soit de manière générique (impératrice, reine, etc.) et enfin 22% de la toponymie féminine est en lien avec la religion exclusivement catholique.⁴⁶ Cette faible représentation féminine n'évoque qui plus est que très peu de femmes ayant réalisé de grandes choses. En effet, afin d'être représentées, ces femmes sont pour la plupart « bien nées » ou associées à leur mari. Alors qu'il y a, bien entendu, énormément de femmes illustres qui ont marqué l'histoire et sans doute autant que les hommes. Malheureusement, les femmes ont depuis des siècles été évincées de l'histoire et notamment de l'histoire de l'art, qui a littéralement passé aux oubliettes les sculptrices, compositrices, cheffes d'orchestre, etc. Il convient alors de se poser la question de pourquoi les femmes ne paraissent que si peu dans la symbolique de la toponymie des voiries. D'après Yves Raibaud⁴⁷, la raison serait surtout le fait que les femmes ont longtemps été absentes de la scène politique et donc des décisions politiques.

« Les noms sont-ils si importants que cela ? Oui bien sûr ! Si on analyse la place des femmes dans la vie politique et sociale de la cité, leur absence des noms de rues tend à perpétuer l'idée que seuls les hommes ont une capacité créatrice « d'intérêt général » (la défense de la nation, l'humanisme, les arts et lettres, la science) et qu'il convient, pour cela, d'honorer leur mémoire. » (Raibaud, 2015)

La proportion des femmes présentes symboliquement dans l'espace public laisse penser que le caractère illustre d'une femme n'est qu'une exception contrairement aux hommes. C'est donc une réelle problématique en ce qui concerne la vision des femmes envers elles-mêmes et l'image renvoyée aux hommes. Cela ne fait que confirmer que les femmes ont moins leur place dans les espaces publics étant donné qu'elles n'y sont même pas convenablement représentées.

⁴⁶ Brussels studies, Les femmes dans le nom des rues bruxelloises. Topographie d'une minorisation, <https://journals.openedition.org/brussels/5376>, Consulté le 9 avril 2021

⁴⁷ Yves Raibaud, géographe, maître de conférence à l'université de Bordeaux-Montaigne, affilié au CNRS. Ses thèmes de recherche portent entre autres sur le genre et la ville.

SISTERS! QUESTION EVERY ASPECT OF OUR LIVES



RECOGNISE + FIGHT AGAINST EVERYDAY OPPRESSION

Illustration 19 : affiche féministe entre les années 1974 et 1990

2.8.4 Droit à la ville

Le droit à la ville⁴⁸ est un concept énoncé par Henri Lefebvre⁴⁹ en 1968. Il définit le droit à la ville comme un droit de base dédié à tou.te.s les habitant.e.s d'une société démocratique. Lefebvre nous dit alors que, « le droit à la ville se manifeste comme forme supérieure des droits : droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à l'œuvre (à l'activité participante) et le droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) s'impliquent dans le droit à la ville ». (Lefebvre, 1968)

Lefebvre demandait donc pour tous les citoyen.ne.s le droit d'accéder, de s'approprier mais aussi et surtout le droit de participer à la conception et donc aux décisions qui concernent les espaces publics. Dans son essai, qui pour l'époque était une utopie politique, il voyait en cette proposition un moyen de restructurer les relations entre les décideur.euse.s et les usager.ère.s de l'espace public.⁵⁰

Cette conception du droit à la ville est depuis les années 2000 de plus en plus au centre des pensées et des pratiques des sociologues, anthropologues, urbanistes, etc. On perçoit alors une véritable urgence à intégrer une notion de démocratie à l'espace public.

2.8.5 Sentiment d'illégitimité

Le sentiment de légitimité à se trouver dans l'espace public est l'idée que l'on a le droit et qu'il est logique que l'on se trouve dans un lieu ou un autre. Le harcèlement de rue appuie le manque de sentiment de légitimité des femmes dans la rue. (Bogaert, 2018). L'espace public est alors associé à une image de danger et augmente ce sentiment d'insécurité. Les femmes ont alors le sentiment d'être des proies faciles et leur entourage le leur rappelle sans cesse avec des phrases comme « fais attention », « ne rentre pas seule le soir », etc. Tous ces messages transmis par différents biais (harceleurs, familles, amis, etc.) et par les normes sociales amplifient ce sentiment d'illégitimité et donc par extension le sentiment d'insécurité. Il est nécessaire pour améliorer ce point que les espaces publics soient organisés aussi autour des besoins des femmes et pas uniquement de ceux des hommes. Cela dans l'idée qu'elles aient leur place dans l'espace public. On peut espérer, grâce à cette intégration et à une phase éducative en parallèle ou en amont, que le harcèlement de rue diminuerait, puisqu'il est légitime pour les femmes autant que pour les hommes de se trouver en sécurité et à l'aise dans n'importe quel lieu public.

48 LEFEBVRE, Henri, 1968, *Le droit à la ville*, Paris : Anthropos, 164p

49 LEFEBVRE, Henri, sociologue et philosophe français.

50 SIMAY, Philippe, "Horizons", Dans *Rue Descartes* 2009/1 (n° 63), pages 2 à 5 : Consulté le 15/04/21 <https://www.cairn.info/revue-rue-descartes-2009-1-page-2.htm?contenu=resume>

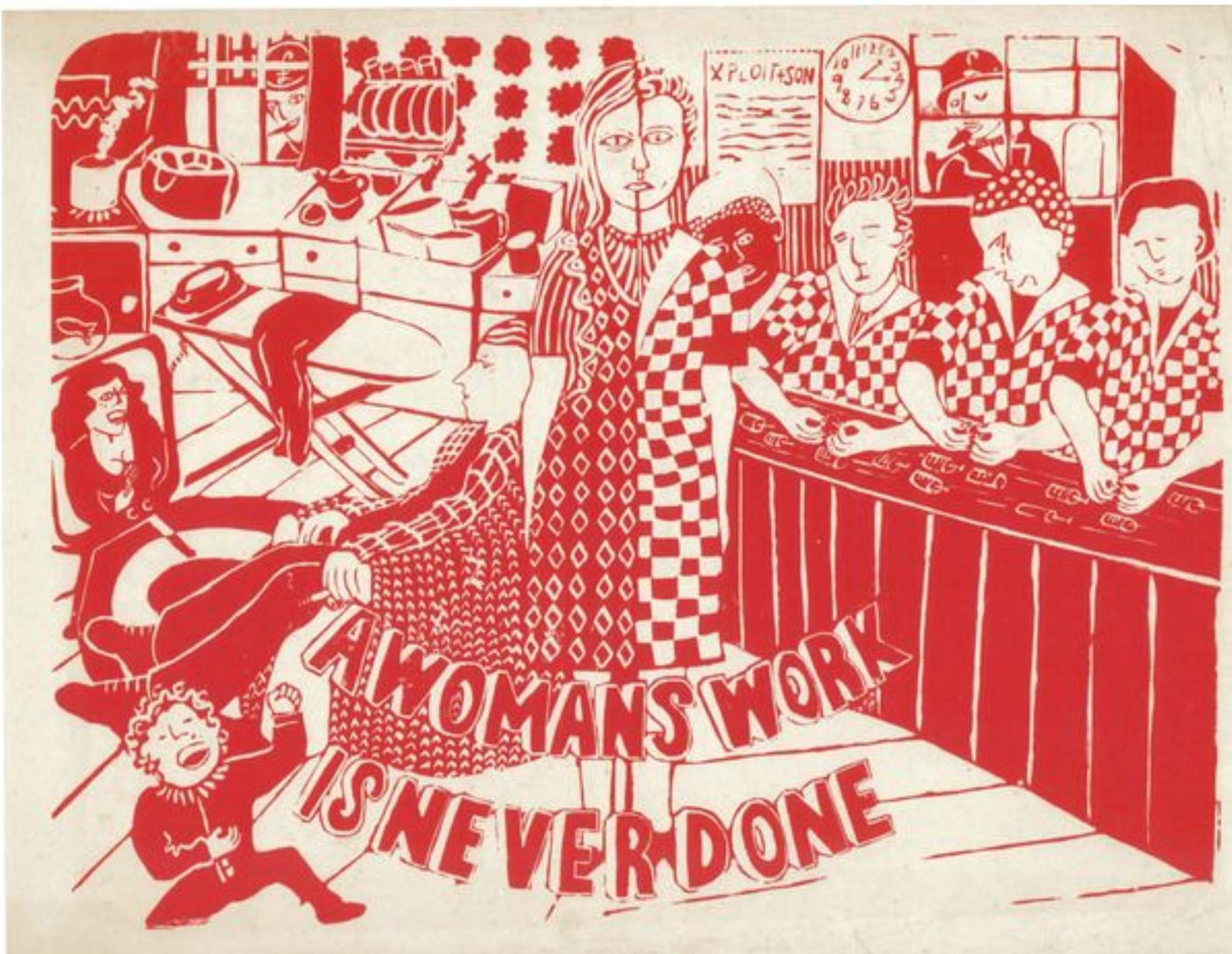


Illustration 20 : affiche féministe entre les années 1974 et 1990

2.8.6 Désertion des espaces publics et isolement

Le schéma (illustration 12, page 31) exprime deux grandes dimensions qui impliquent que les femmes ne se sentent pas à leur place dans l'espace public. Cette sensation, dictée par le sentiment d'insécurité et le sentiment d'illégitimité, mène à diverses problématiques comme la stratégie d'évitement, désertion des espaces publics pour arriver parfois jusqu'à l'isolement de certaines personnes.

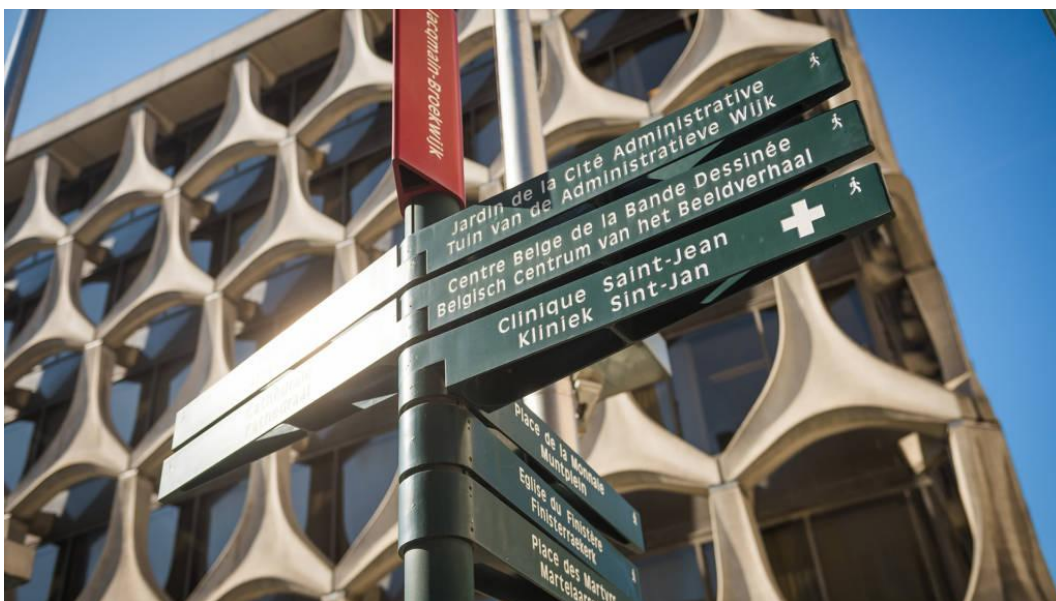


Illustration 21 :
Panneaux de
signalisation piéton
centre de Bruxelles

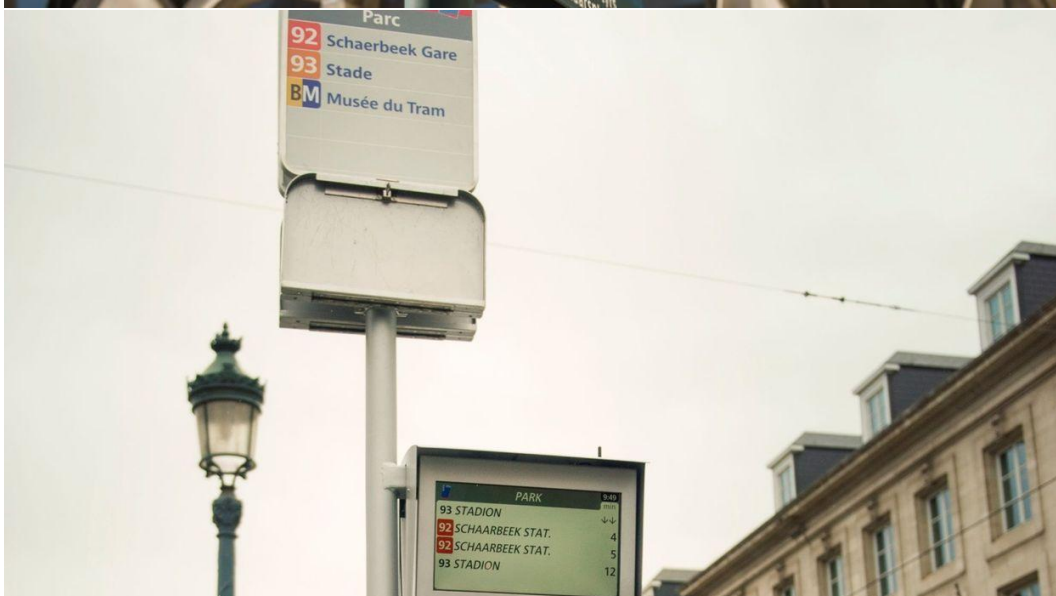


Illustration 22 :
Panneau d'information
sur le temps d'attente
des transports en
commun



Illustration 23 : Rampe
d'accès bétonnée et
représentant un
obstacle visuel

2.9 Recommandations destinées à la conception urbanistique issues du rapport de l'ASBL Garance, « Espace public, genre et sentiment d'insécurité : Développer des pistes pour les politiques bruxelloises d'urbanisme »⁵¹

Apolline Vranken, dans son mémoire « Des béguinages à l'architecture féministe », exprime le fait qu'il y a deux types de politiques de genre : l'intérêt pratique et l'intérêt stratégique. « L'intérêt pratique pose la question de la vie quotidienne sans en interroger réellement les mécanismes de fond. L'intérêt stratégique, quant à lui, pose la question des rôles genrés. La crèche répond pratiquement à un besoin des femmes, mais stratégiquement, en amont, elle pose la question de l'instrumentalisation et de la naturalisation du genre. » Il est impératif de coupler ces deux notions grâce à des diagnostics participatifs pour permettre l'inclusion des besoins pratiques des femmes aux besoins des promoteur.rice.s et des concepteur.rice.s.

Grâce à la réalisation de 19 marches exploratoires dans différents quartiers de Bruxelles entre mars et juin 2012, l'ASBL Garance a conçu un rapport destiné aux élu.e.s afin de les sensibiliser et de les informer sur les besoins spécifiques des femmes. Il y a différents types de recommandations.

Signalisation

Savoir où l'on est et où l'on va est primordial pour améliorer le sentiment de sécurité dans les espaces publics. Pour ce faire, placer des panneaux visibles autant par les piétons que par les voitures est important. (Illustration 18) Ces panneaux doivent indiquer les directions importantes, comme le commissariat de police le plus proche, les hôpitaux, les gares, etc. De plus, des panneaux d'informations sur le temps d'attente de l'arrivée (Illustration 19) d'un transport en commun peuvent permettre de rassurer les usager.ères et de mieux organiser leurs trajets.

Obstacles visuels

Globalement, une bonne visibilité dans la ville permet d'augmenter le sentiment de sécurité et de maîtrise de son environnement. Il faut donc prêter une attention particulière aux mobiliers urbains, à la végétation, aux accès aux parkings souterrains, aux grands panneaux, etc. L'objectif étant d'éviter au maximum d'obstruer la vue. (Illustration 20)

Organisation de la ville

Il est important de mixer les fonctions dans les zones commerciales et de bureaux. Ajouter des logements, des activités de loisirs, etc. au sein de ses quartiers permet de faire vivre ces derniers en soirée lorsque les magasins sont fermés ou lorsque les travailleurs sont rentrés chez eux. Cette recommandation permet de diminuer l'impression d'un quartier désert et donc d'améliorer le contrôle social et le sentiment de sécurité.

⁵¹ Garance ASBL, 2012, « Espace public, genre et sentiment d'insécurité : Développer des pistes pour les politiques bruxelloises d'urbanisme », rapport final du 30 octobre 2012, [PDF], en ligne : <http://www.garance.be/docs/12rapport%20genreespacepublic.pdf>



Illustration 24: Mobilier urbain place du Panthéon conçu dans une perspective genrée.



Illustration 25 : Table de jeux avec place PMR.



Illustration 26 : Lieu perçu comme hors de contrôle des autorités.

Espaces publics

La définition des espaces privés, semi-privés et publics est importante. Ensuite, afin de favoriser la venue de toutes identités de genre, il est important de créer des espaces de contacts informels grâce à des bancs, des lieux de repos, des espaces de jeux, de jardinage, etc. (Illustrations 21 et 22) L'apport d'espaces verts est un réel atout pour apaiser la ville et diminuer le sentiment d'une ville bétonnée. Dans les grands espaces, implanter des zones sans fonction particulière permet de favoriser l'appropriation des lieux par les groupes moins dominants. Une attention particulière doit être donnée aux espaces plus attractifs : il faut éviter les espaces monofonctionnels ou les loisirs unisexes. Les activités appréciées par les filles sont en général le roller, le volleyball, le badminton, la balançoire, l'escalade, l'équilibre, etc. Les plaines de jeux destinées aux enfants en bas âges doivent être clôturées afin de faciliter la surveillance de ces derniers. Créer différentes zones plus ou moins intimes avec de la végétation peut être très apprécié pour permettre à tous de s'approprier l'espace. Enfin, il est important pour les seniors de pouvoir jouir de zones ombragées en contact visuel avec des espaces plus fréquentés. Bien entendu, il faut toujours garder à l'esprit l'idée de transparence et éviter les obstacles visuels.

Propreté

Les espaces sales et délabrés sont perçus comme « hors de contrôle des autorités ». (Illustration 23) Il est donc important de penser le ramassage des déchets de manière intelligente afin d'éviter le stockage d'ordures de manière visible et nuisible pour le passage, les odeurs, etc. De plus, des toilettes publiques propres et gratuites doivent être intégrées aux espaces publics afin de permettre à toutes et tous de profiter des espaces publics selon la durée souhaitée. De plus, l'implantation de toilettes publiques dissuadera le public d'uriner dans la rue, ce qui diminuera la présence de lieux sales et malodorants. (Illustration 24)

Sécurité

L'aspect sécurité s'articule en différents points. Pour commencer, il est question de la qualité de l'éclairage. En effet, les gros axes, les rues, les chemins, etc. doivent être éclairés de manière rigoureuse et il faut prêter une attention particulière aux transitions lumineuses qui peuvent donner le sentiment d'une rue sombre et empêcher certaines personnes de s'y aventurer. Inclure des boutons dans les lampadaires afin de pouvoir signaler lorsqu'ils ne fonctionnent pas peut être très utile.

Ensuite, le fait de pouvoir entendre et être entendu.e est un facteur important qui influence le sentiment d'insécurité. Il est donc important de prêter une attention particulière au niveau sonore et respecter les « normes de bruit » (QUIET.BRUSSELS⁵², 2019).

Parallèlement, le fait de pouvoir obtenir de l'aide rapidement en cas de problème est important. Il faut donc indiquer les postes de police les plus proches et afficher les numéros d'urgence. Il est aussi possible de proposer aux tenanciers.ères de cafés d'apposer un autocollant qui signale qu'ils sont un lieu de refuge. Placer des boutons d'urgence ou des téléphones publics à intervalle régulier est aussi un bon moyen d'obtenir de l'aide rapidement et d'augmenter le sentiment de sécurité.

La sécurité par le contrôle social et la visibilité sont à privilégier. Il faut donc éviter les murs aveugles aux rez-de-chaussée et orienter les parties fréquentées vers la rue. Il faut aussi être

⁵² QUIET.BRUSSELS, Plan de Prévention et de Lutte contre le Bruit et les Vibrations en Milieu urbain, 2019



Illustration 27 : Toilette publique au Japon



Illustration 28 :
Bordure de trottoir abaissée et distinction marquée entre les usages de circulation



Illustration 29 :
Maillage ludique à Saint-Gilles

attentif·ve à la hauteur maximum des bâtiments pour garder un contact sonore et visuel entre les différents espaces. Il faut éviter les recoins et les cachettes, privilégier les espaces transparents qui permettent le contrôle social.

Mobilité

Pour finir, le rapport émet des recommandations importantes en termes de mobilité comme le fait d'ajouter des parkings à vélos, ce qui permettrait que les vélos ne gênent plus le passage lorsqu'ils sont accrochés à des poteaux ou autre. Cela favoriserait, par ailleurs, l'utilisation du vélo dans la ville. Il est aussi important d'éviter d'obstruer le passage sur les trottoirs avec par exemple le mobilier d'un café, des poubelles, des vélos, les escaliers d'accès à une maison, etc. Ensuite, privilégier les piétonniers dans la ville est un bon moyen pour donner envie aux passant.e.s de se déplacer davantage à pied. Il est important de porter une attention particulière au revêtement de sol. En effet, ils doivent être en bon état et praticables par tous y compris les personnes à mobilité réduite (PMR), les poussettes, les personnes âgées, les personnes portant des talons, etc. Des passages pour piétons doivent être disposés fréquemment et judicieusement afin de pouvoir atteindre toutes les directions facilement. De plus, ils doivent être accessibles grâce à une bordure abaissée. (Illustration 25) Marquer la différence entre les espaces piétons, cyclistes et la chaussée est important. Cela permet de sécuriser le trajet de toutes et tous. Afin de favoriser le passage par des parcs, il est intéressant de créer des chemins simples et directs dans ces espaces. De plus, ajouter du mobilier ludique (Illustration 26) pour les enfants permettrait de rendre le chemin plus attractif et de donner envie au passant.e.s de s'approprier l'espace plus longuement.

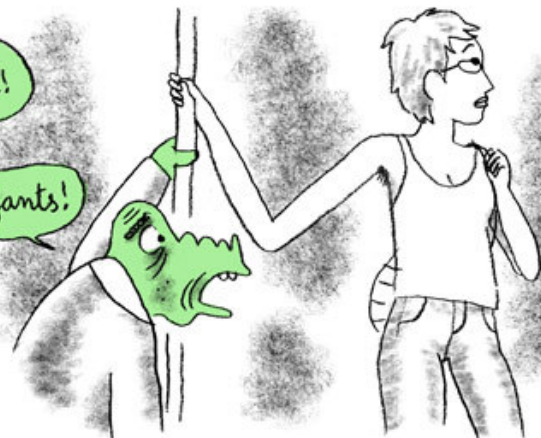
En annexe 6, se trouve la totalité des recommandations de l'ASBL Garance sur lesquelles je me suis basée pour réaliser mes études de terrain et mon projet.



Il y a des enfants dans cette rame mademoiselle!



Des enfants!



Haha! Moi quand je suis pas nette, je met des manches longues!

Ouais elle pourrait faire un effort.



Illustration 30 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

2.10 Synthèse de l'état de l'art

Les espaces publics constitués au 19^e et 20^e siècles ont été conçus sur base de normes sociales selon lesquelles les hommes devaient travailler et les femmes rester à la maison. Cette norme combinée à la révolution industrielle, au développement du capitalisme et des nouvelles technologies incite les villes à se scinder petit à petit en plaçant d'un côté les fonctions de production économique et de l'autre la vie domestique. De plus, avec l'apparition des maisons individuelles et des nouvelles technologies, les lieux de socialisation ont fini par disparaître. De ce fait, les femmes se sont retrouvées isolées dans la sphère privée et n'avaient pas de poids sur la conception des espaces publics. (Biarrotte, 2021) La ville a donc été conçue par les hommes et pour les hommes. (Raibaud, 2015). Pour y remédier, les féministes et des groupes de femmes remettent en question et dénoncent depuis les années 1960-1970, les discriminations et le manque d'inclusion des femmes dans la conception des espaces publics. En 1985, lors de la troisième Conférence mondiale sur les femmes, le Gender Mainstreaming fait son apparition. Il vise à établir de nouvelles lois pour améliorer la situation des femmes et des hommes dans différents domaines.

Revoir les espaces publics avec la prise en compte du genre permet de prendre en compte une grande partie de la population généralement oubliée. En effet, les femmes étant l'un des groupes de population les plus susceptibles à se sentir en insécurité, cela fait d'elles des expertes des situations et lieux problématiques qu'elles rencontrent au jour le jour. De plus, les femmes étant encore majoritairement celles qui s'occupent des métiers du *care*, leurs besoins incluent les besoins des PMR, des personnes âgées, des enfants et des jeunes. Ainsi, demander l'expertise de l'espace public aux femmes permet d'inclure un éventail plus large de la population.

Afin de diagnostiquer l'espace public, différents outils peuvent être mis en place comme les marches exploratoires, sensibles et comparatives ainsi que les comptages genrés et les cartes participatives. Certains de ces outils, comme les marches exploratoires, produisent des recommandations afin d'améliorer les espaces publics en identifiant les besoins spécifiques des femmes. Cela dans le but de réduire le sentiment d'insécurité et d'illégitimité qui peut mener à des stratégies d'évitements ou une désertion des espaces publics pour arriver possiblement à un isolement. Ces recommandations sont articulées autour de différents grands points: la signalisation, les obstacles visuels, la conception de l'espace public, la propreté, la sécurité et la mobilité. Prendre conscience des problématiques que rencontrent les femmes, les minorités visibles et invisibles et concevoir des espaces publics en conséquence permettra à tou.te.s de s'approprier le milieu urbain de manière plus égalitaire d'un point de vue du genre. Bien entendu, l'urbanisme ne peut pas tout régler. En effet, un accompagnement social est important à établir en parallèle afin d'améliorer réellement la situation.



Illustration 31 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

3. MÉTHODOLOGIE

Dans le but de produire un outil qui permettra d'aider les concepteur·rice·s de projet à organiser la prise en compte du genre dans leur projet, je vais articuler ma méthode en trois grandes phases.

La première vise la compréhension des enjeux de la prise en compte du genre lors de la conception d'un projet d'urbanisme. Pour ce faire, je me suis familiarisée avec les outils d'analyse du genre et plus spécifiquement aux marches exploratoires. J'ai donc participé à une marche organisée par la ville de Wavre qui souhaite diagnostiquer sa ville afin de produire des recommandations pour les aménagements futurs de l'espace public. Cette marche exploratoire à Wavre a été réalisée en collaboration avec différentes associations comme, Carrefour J, Garance, Femmes Prévoyantes Socialistes, Vie Féminine & Caritas International ainsi que le Plan de Cohésion Sociale. L'objectif de ma participation était de pouvoir mettre en place une marche exploratoire par moi-même lors de mes analyses de terrain. Par ailleurs, lors de la conférence « Observer le genre dans l'espace public en géographie, retour de terrain » se déroulant le 8 mars 2021 et organisé par les ateliers du genre de l'université de Caen, Eugénie Bigot, doctorante en géographie, nous a fait part de sa méthode d'analyse de l'espace public. Celle-ci consiste en un comptage genré de l'espace public. C'est une méthode d'analyse que j'appliquerai dans ma méthodologie car elle permet d'objectiver avec des chiffres concrets le bon fonctionnement ou non d'un espace public en ce qui concerne le genre.

Une fois ces deux méthodes sélectionnées et apprivoisées, je les ai mises en pratique pour l'analyse de différents espaces publics dans l'idée de démontrer ce qui fonctionne ou non dans les espaces publics et la portée que peuvent avoir ce genre de méthodes. Bien entendu, cette partie est davantage une démonstration de ce que peuvent générer ce genre d'outils plutôt que des diagnostics réels étant donné que, pour qu'ils soient vraiment efficaces, ils devraient être multipliés et travaillés en vraie collaboration avec les usager·ère·s de ces espaces publics.

Par la suite, j'ai analysé différents projets d'urbanisme qui ont inclus la thématique du genre dans leur conception. Cette étape me permet de constater les apports de la prise en compte du genre et d'analyser les méthodes employées pour mettre en œuvre ce genre de démarches.

Enfin, grâce à ces analyses, j'ai produit un phasage idéal de l'inclusion du genre dans un projet d'urbanisme. L'objectif de ce nouvel outil est d'aider les concepteurs·trices et les élus·es à organiser la prise en compte du genre dans leurs futurs projets d'aménagements. Pour cette phase, j'ai travaillé en collaboration avec Benoît Thielemans⁵³ ainsi qu'Apolline

53 Benoît Thielemans, architecte, chargé de cours à l'UCL Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme LOCI Bruxelles, Echevin du logement, de l'énergie et de l'informatique à Watermael Boitsfort.



Illustration 32 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

Vranken⁵⁴, et je me suis appuyée sur des remarques émises par Laura Chaumont⁵⁵ lors de mon entretien avec elle en mars 2021. De plus, j'ai utilisé comme base d'information le « Plan Bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes 2020-2024 »⁵⁶, le « Module des villes et des communautés sécuritaires permettant aux femmes de vivre à l'abri de la violence »⁵⁷ ainsi que le rapport de Garance « Espace public, genre et sentiment d'insécurité : Développer des pistes pour les politiques bruxelloises d'urbanisme »⁵⁸

54 Apolline Vranken (1994-), architecte et chercheuse belge, fondatrice de l'architecture qui dégenre et organisatrice des journées du matrimoine

55 Laura Chaumont, membre de l'ASBL Garance chargée de la sensibilisation des communes et villes à tenir compte des besoins des femmes et des filles lors de (ré-)aménagement de l'espace public. De plus, elle anime des activités pour femmes et enfants.

56 Le « plan Bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes 2020-2024 » est un plan d'actions constitué de mesures concrètes pour prévenir et combattre les violences faites aux femmes.

Ville de Bruxelles. Plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes, 2020-2024, PDF en ligne : https://equal.brussels/wp-content/uploads/2020/06/Presentation_Plan_Violences_DEF.pdf, consulté : 7 mai 2021

57 LAMBRICK, Melanie & RAINERO, Liliana. Ville sûre - Module des villes et des communautés sécuritaires permettant aux femmes de vivre à l'abri de la violence. ONU, 2013. PDF en ligne : <https://www.endvawnow.org/uploads/modules/pdf/1304107072.pdf>, consulté le 15/05/2021

Ce module de l'ONU est un module international créé dans le but de mettre en avant des outils afin d'identifier et de prévenir la violence sexiste faite aux femmes en milieu urbain.

58 CHAUMONT, Laura, ZEILINGER Irène. Espace public, genre et sentiment d'insécurité. ASBL Garance, 2012. PDF en ligne : <http://www.garance.be/docs/12EspacepublicgenreFR.pdf>, consulté le 16/05/2021

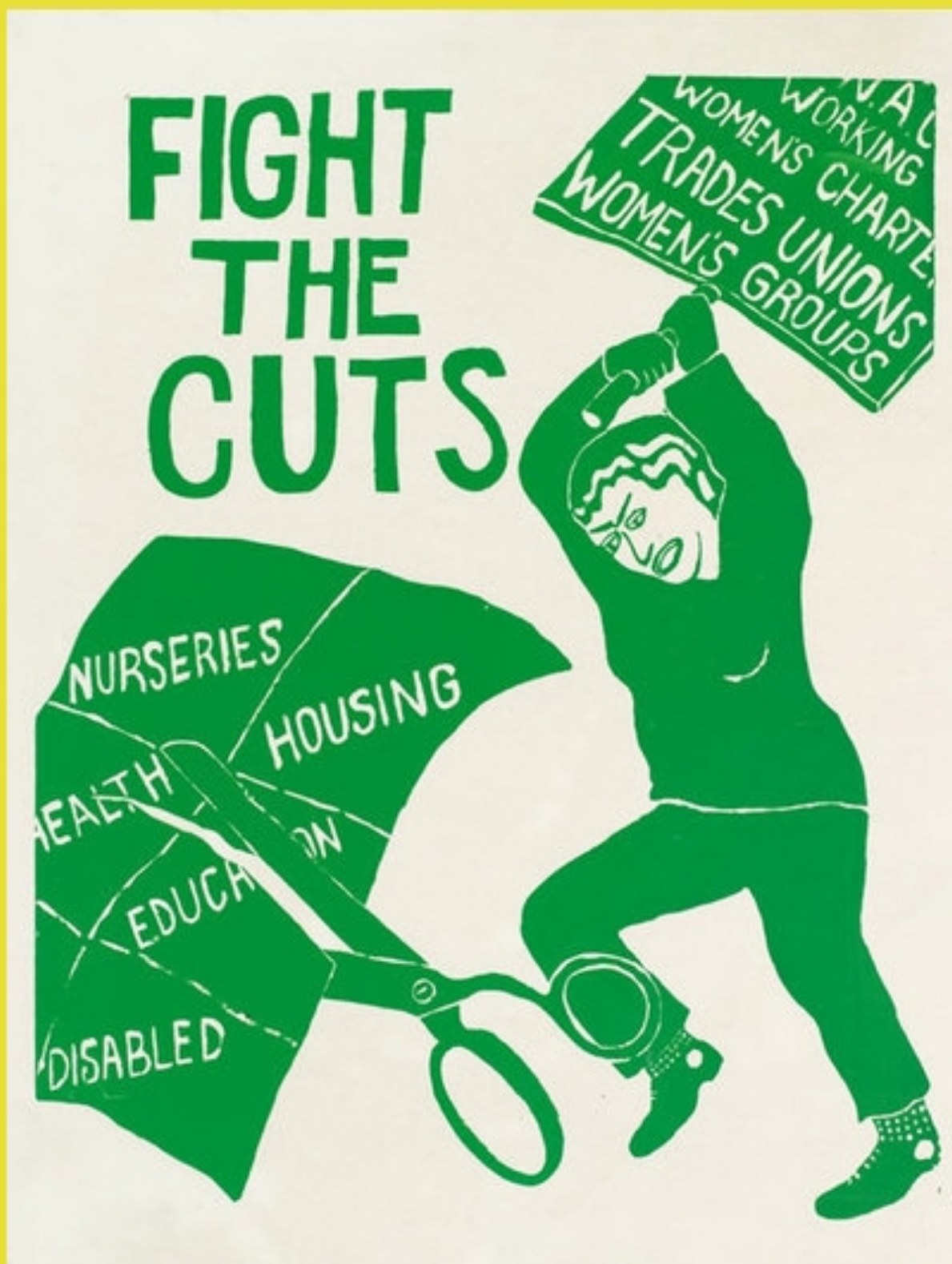


Illustration 33 : affiche féministe entre les années 1974 et 1990

4. ÉTUDES DE TERRAINS

4.1 Analyses de projets d'espaces publics de loisirs à Bruxelles

Afin d'analyser différents espaces publics de manière rigoureuse et de diagnostiquer un fonctionnement général de l'espace public, je vais utiliser deux outils d'observation qui me paraissent judicieux afin d'aboutir à des conclusions les plus objectives possibles. Dans un premier temps, je réaliserai dans chaque espace un comptage genré de 10 minutes afin d'avoir une idée de la proportion hommes/femmes dans l'espace public. Par la suite, j'analyserai le lieu à l'aide du carnet d'enquête de la marche exploratoire réalisée à Wavre.⁵⁹ Je ferai ensuite le point sur les lieux problématiques à l'aide de photos, afin d'émettre des recommandations pour améliorer l'espace et remédier au mieux aux soucis révélés par mes observations. Bien entendu, pour que ces différentes méthodes aient une réelle objectivité, il serait important de répéter ces procédés et de réaliser des marches exploratoires avec différents groupes de femmes. Cette partie est donc davantage consacrée à la démonstration d'une méthode et donne malgré tout un avant-goût de ce que les résultats de telles démarches pourraient générer. Le choix de ces quatre cas d'études (Place Louis Morichar, Place de Ninove Square Jacques Brel et Place du Nouveau Marché aux Grains) a été réalisé afin d'observer différentes manières de structurer l'espace et les répercussions que cela peut avoir sur les usagers.ères. De plus, le projet que je vais réaliser, qui vise le réaménagement d'un espace sous un regard genré, présente des similitudes avec ces différents cas d'études. Ces cinq espaces au total se trouvent dans des zones assez résidentielles et sont des espaces de loisirs.

⁵⁹ Carnet d'enquête de marche exploratoire de la ville de Wavre, réalisé en collaboration avec différentes associations comme, Carrefour J, Garance, Femmes Prévoyantes Socialistes, Vie Féminine & Caritas International ainsi que le Plan de Cohésion Sociale.



Place Louis Morichar, place haute.

Point de vue A



Point de vue B



Point de vue A

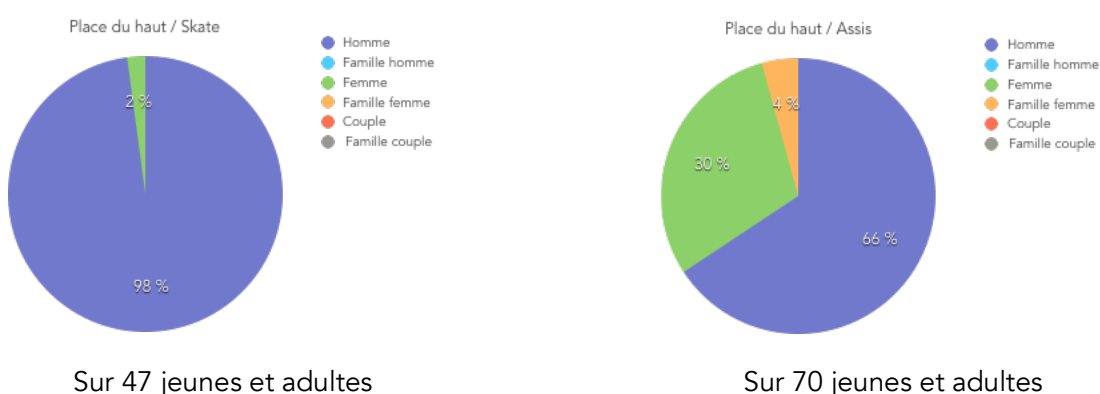
4.1.1 Place Louis Morichar, Saint-Gilles

1) Comptage genré :

La place étant bondée de monde, il ne m'a pas été possible de réaliser un comptage genré classique. J'ai donc, sur base de photos, réalisé une proportion d'hommes et de femmes en fonction des différents lieux de la place.

Réalisé le 17 Avril 2021, 16h -> 16H50

Grand soleil et 15°C



Sur cette partie de la place, je constate une animation massive autour du skateboard que l'on retrouve au centre. Cet espace, habituellement réservé aux familles d'après l'étude de Louise Van Brande dans le livre « Partager la ville »⁶⁰, est complètement envahi par de jeunes hommes qui ont placé des dispositifs de skateboard dans l'espace central. On retrouve alors sur les côtés de l'espace, donc sur les gradins, les bancs et une partie surélevée. Cette dernière est destinée au passage des groupes, généralement jeunes, composés majoritairement d'hommes et accompagnés en règle générale d'une ou deux femmes. Quelques petits groupes sont majoritairement féminins. Ces groupes sont généralement composés de moins de membres, entre deux et cinq, et sont souvent accompagnés d'un homme. Assis dans ces mêmes lieux, on retrouve quelques familles dont le parent accompagnateur est généralement une femme. Ces familles sont installées sur les gradins et les bancs et observent les skateurs.euses. On retrouve pas mal d'enfants au centre en train de faire du skate, du roller, etc. Il y a plus de garçons mais les filles sont elles aussi bien présentes. Toutefois, de manière générale, on constate une disparition des filles à partir de l'adolescence de ce type de sport dans l'espace public (Raibaud, 2015). De plus, l'endroit où sont placées les femmes sur la place - en périphérie majoritairement de celle-ci - indique réellement la manière dont elles adaptent leurs comportements et cette occupation révèle la manière dont les hommes vont investir les lieux.

60 SACCO, Muriel, PATENOTTE, David. Partager la ville - Genre et espaces publics en Belgique francophone. Louvain-la-Neuve, © ACADEMIA-L'HARMATTAN S.A., 2018, 204p



Place Louis Morichar, place intermédiaire.

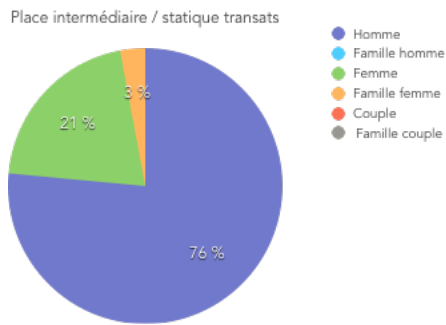
Point de vue B



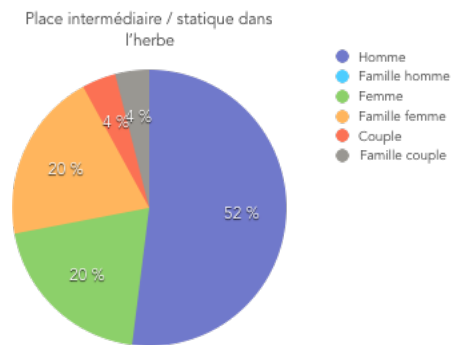
Point de vue C



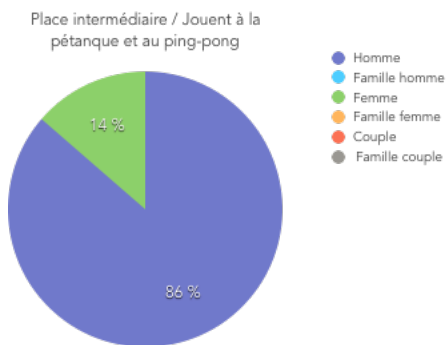
Point de vue C



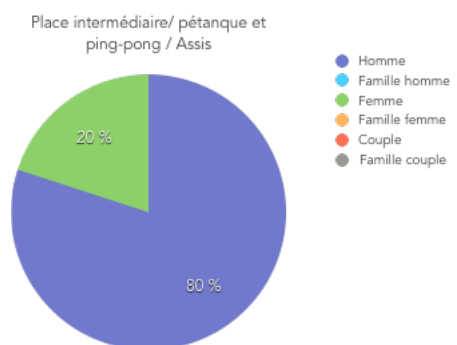
Sur 34 jeunes et adultes



Sur 25 jeunes et adultes



Sur 44 jeunes et adultes



Sur 20 jeunes et adultes

L'espace intermédiaire, composé d'une zone avec des transats fixes, une étendue d'herbe et une zone réservée au ping-pong et à la pétanque, est investi de manière très différente. Ici, on ne retrouve pas de zones quasiment sans femmes. Les genres se mélangent davantage malgré une présence plus importante d'hommes. Je constate que lorsque les espaces permettent un libre investissement et lorsque la distance entre les groupes y est plus importante, on retrouve plus de familles et de groupes de femmes et/ou mixtes. L'espace de ping-pong et de pétanque est, quant à lui, majoritairement occupé par des hommes. Dans de nombreux groupes d'hommes, on retrouve une ou deux femmes qui participent aux jeux. Je vois donc ici une activité légèrement plus appréciée, où les femmes se sentent plus à leur place que pour les activités comme le skate, le football et le basket dont je parlerai plus tard.



Place Louis Morichar, place basse.

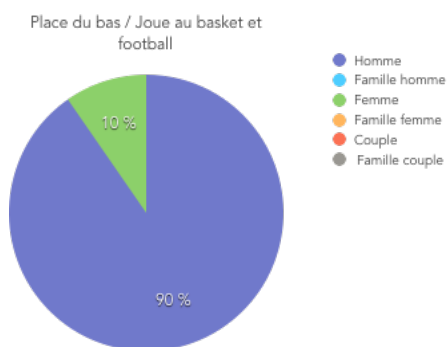
Point de vue C



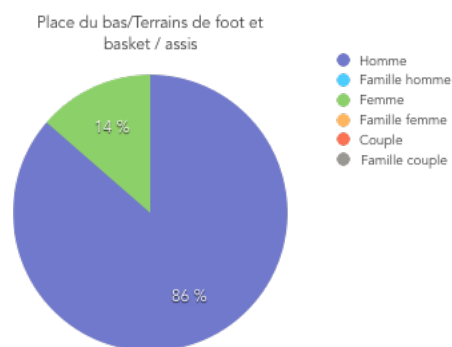
Point de vue D



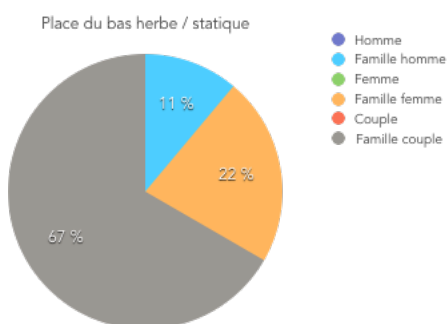
Point de vue D



Sur 31 jeunes et adultes



Sur 22 jeunes et adultes



Sur 9 jeunes et adultes

L'espace du bas est composé d'un terrain de basket et d'un terrain de football. Ces espaces sont quasiment exclusivement utilisés par les hommes. Seules trois filles jouent au basket entre elles sur le côté alors que des hommes jouent sur le même terrain. Le terrain de football est, quant à lui, exclusivement masculin. Aucune fille ou femme ne se trouve de ce côté de la place. Sur ce même niveau, on retrouve une petite étendue d'herbe sur laquelle se rassemblent des familles mixtes qui se sont regroupées. Cet espace démontre que les lieux qui favorisent les sports dits masculins, ne favorisent pas la mixité. Je remarque que les lieux où l'on pratique le football et le basket sont des zones dans lesquelles la culture masculine peut proliférer, permettant d'investir l'espace librement sans que les femmes y aient leur place.

Bien entendu, comme précisé précédemment, ces chiffres ne sont pas une démonstration de la situation dans sa globalité mais un échantillon à un moment donné d'une fréquentation de la place.



Place Louis Morichar, place basse.

Point de vue D



Point de vue D



Point de vue D

2) Analyse de la place sur base des grilles d'enquête des marches exploratoires de la ville de Wavre

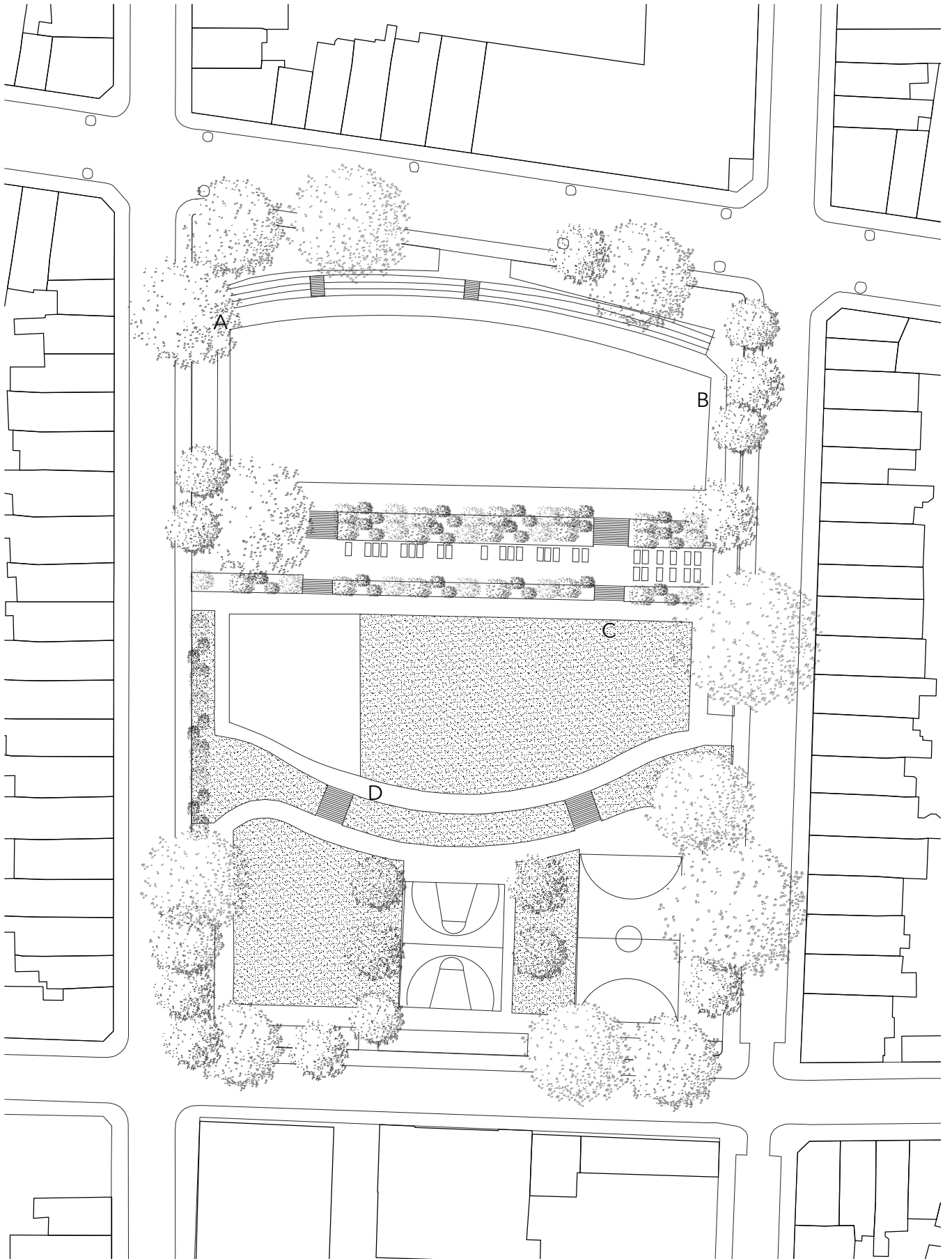
Dans cette partie, je ferai une synthèse des points importants qui sont ressortis de l'analyse de la place. Vous trouverez en annexe 1 l'analyse complète.

Points positifs de la place :

- a) La place est assez propre. Il y a une bonne gestion des déchets et des poubelles y ont été ajoutées pour gérer le flux important de personnes en ce week-end de vacances de Pâques.
- b) Le mobilier urbain est en bon état ainsi que les chemins et les escaliers.
- c) Les dispositifs pour s'asseoir semblent suffisants et eux aussi en bon état.
- d) Les noms de rues sont assez visibles.
- e) Il n'y a pas d'obstacles visuels, de cachettes ou de lieux d'isolement à proprement dire sur cette place. C'est bien évidemment une bonne chose : le fait de voir ce qui nous entoure permet d'augmenter le sentiment de sécurité et de maîtrise de son environnement.
- f) La place étant assez fréquentée, y compris par des groupes dans lesquels on retrouve aussi bien des femmes que des enfants, le sentiment de pouvoir être entendu et de pouvoir appeler à l'aide est assez grand.
- g) Il y a une forte connexion visuelle avec l'environnement bâti proche.

Points négatifs de la place :

- a) Les PMR et les poussettes peuvent circuler uniquement sur les chemins. En effet, les chemins étant surélevés, on ne peut en descendre facilement. De plus, une fois sur un plateau, on ne peut accéder au suivant que par l'extérieur de la place, ce qui implique des détours et des trajets forcés sur des trottoirs en mauvais état.
- b) Il n'y a pas de toilettes publiques, ce qui ne permet pas de rester le temps souhaité dans l'espace public, en particulier pour les femmes.
- c) Les bâtiments en bas de la place sont tagués, ce qui peut donner la sensation d'un lieu à l'abandon et d'espace sale et mal entretenu.
- d) Cette place ne dispose pas d'une plaine de jeux.
- e) En termes de signalisation, je n'ai pas vu de carte géographique du quartier. Ces dernières sont pourtant assez importantes afin de se situer dans un lieu et d'augmenter ainsi le sentiment de sécurité.
- f) L'aménagement est trop centré sur des activités dites masculines, qui permet à la culture masculine de prendre de l'ampleur. Cela crée un cercle vicieux dans lequel les femmes se sentent moins légitimes que les hommes à se trouver dans l'espace public.
- g) Il n'y a aucun dispositif d'appel à l'aide ni l'indication de la direction du poste de Police le plus proche.



3) Recommandations

- Afin de rendre cette place plus inclusive, ma première recommandation serait d'installer des toilettes publiques propres et gratuites pour tout le monde.
- Ma seconde recommandation serait de favoriser les espaces de libre investissement, comme les étendues d'herbe ou des gradins. Parallèlement, pour les espaces d'activités dites masculines, des horaires pourraient être aménagés pour permettre à des groupes de filles d'y prendre place entièrement. Ce procédé permettrait aux femmes d'investir l'espace de manière plus libre et aux hommes de se rendre compte que, d'habitude, elles n'y sont pas présentes ou même de normaliser leur présence sur les terrains.⁶¹
- Ajouter une plaine de jeux serait intéressant. Cela permettrait aux familles d'investir les lieux et ainsi de valoriser le travail reproductif.
- Ajouter des rampes aiderait les PMR et les poussettes à circuler aisément sur la place. Cela éviterait les détours et les itinéraires forcés.
- Ajouter un système d'appel à l'aide sur la place serait intéressant, il permettrait en cas de problème de pouvoir communiquer directement avec les autorités. Par ailleurs, ce genre de dispositifs augmente le sentiment de sécurité.

4) Conclusion

Au regard de ces différentes analyses, je constate que les lieux de libre investissement créent une plus grande mixité contrairement aux espaces dédiés à une activité définie comme le football, le basketball, la pétanque ou encore le skateboard que l'on retrouve sur cette place. Dans cette construction d'espace, c'est la programmation qui est le plus problématique et donc, par extension, la budgétisation genrée qui est majoritairement tournée vers les activités masculines. Il est impératif de prendre en compte cette notion afin de créer des espaces plus égalitaires. Le second problème majeur est l'accès une fois que l'on est sur la place les PMR et les poussettes ne circulent pas facilement à cause des escaliers et de la qualité des trottoirs qui bordent la place. Enfin, comme énoncé précédemment, les commodités doivent être intégrées aux espaces publics. Cela permettrait à tou.te.s d'investir les lieux durant le temps souhaité et d'être libéré de toutes contraintes physiologiques.

⁶¹ Information provenant de l'interview de Laura Chaumont, membre de l'ASBL Garance.



Place de Ninove.

Point de vue A



Point de vue B

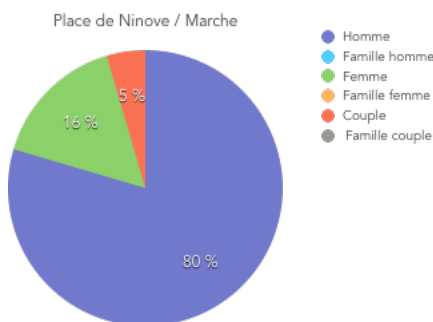


Point de vue C

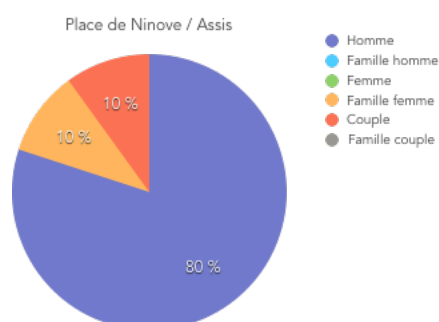
4.1.2 Place de Ninove, Bruxelles

1) Comptage genré

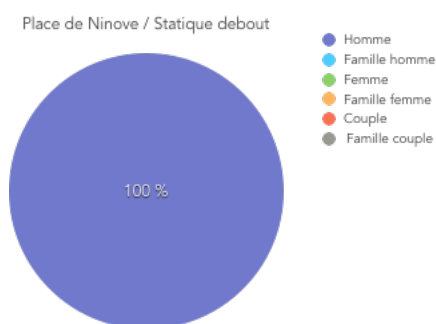
Réalisé le 17 Avril 2021, 17h22 -> 17h32
Grand soleil et 15°C



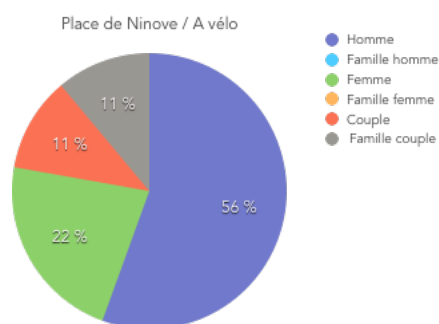
Sur 44 jeunes et adultes



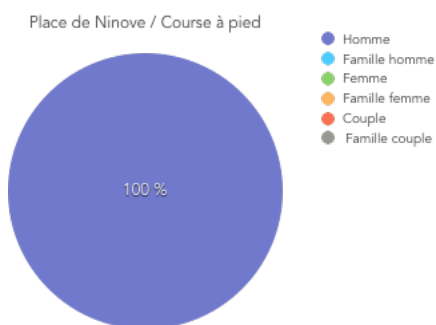
Sur 10 jeunes et adultes



Sur 3 jeunes et adultes



Sur 20 jeunes et adultes



Sur 2 jeunes et adultes

Ce comptage genré met en avant différents points. Dans un premier temps, je constate que les hommes sont majoritairement présents sur la place. Ensuite, lorsque les femmes y sont présentes, elles sont la majorité du temps en mouvement. Je constate que, soit ce lieu n'est pas attrayant pour les femmes, soit elles ne s'y sentent pas à l'aise pour s'y installer, contrairement aux hommes.



Place de Ninove.

Point de vue A



Point de vue B



Point de vue A

Bien entendu, comme précisé précédemment, ces chiffres ne sont pas une démonstration de la situation dans sa globalité mais un échantillon à un moment donné d'une fréquentation de la place.

2) Analyse de la place sur base des grilles d'enquêtes des marches exploratoires de la ville de Wavre

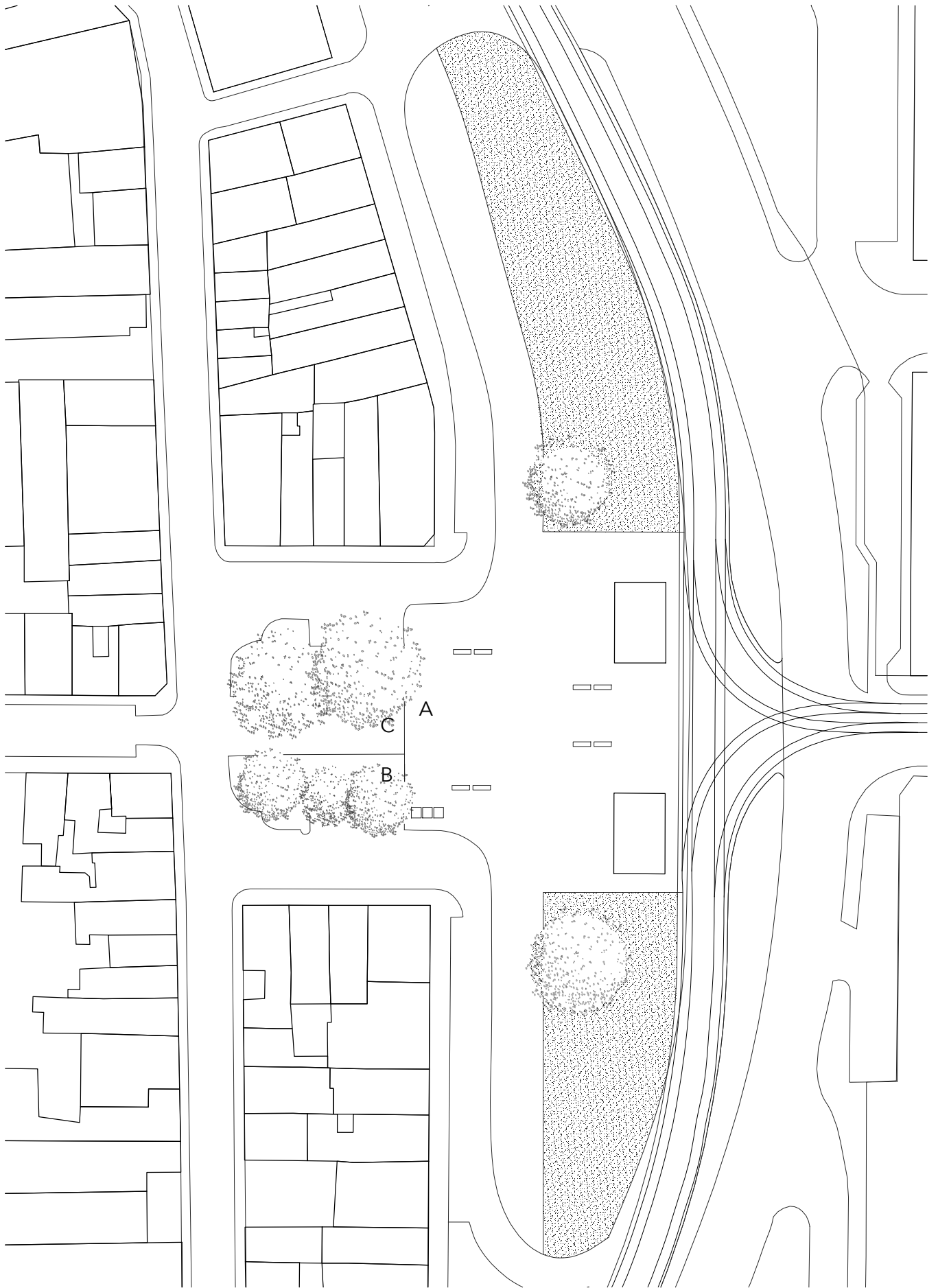
Dans cette partie, je ferai une synthèse des points importants qui sont ressortis de l'analyse de la place. Vous trouverez en annexe 2 l'analyse complète.

Points positifs de la place :

- a) Les trottoirs sont inclusifs. La place est donc globalement praticable pour les PMR, les poussettes et les cyclistes.
- b) La végétation n'est pas trop dense, ce qui permet de voir à travers et d'éviter les cachettes et la mauvaise maîtrise de ce qui nous entoure.
- c) Il n'y a pas de lieux d'isolement.
- d) Les mobiliers urbains comme des bancs sont en quantité suffisante et en bon état sur la partie large.

Points négatifs de la place :

- a) Le mobilier provisoire n'est pas en très bon état. La place ne semble donc pas très propre.
- b) Pas de toilettes publiques.
- c) Les poubelles sur la place débordent : il y a des sacs poubelles à côté des poubelles à verre et des déchets sur la place.
- d) Présence de graffitis.
- e) Revêtements de sols par endroit en mauvais état.
- f) Pas de place de jeux.
- g) Pas de carte géographique du quartier.
- h) Pas de système d'appel à l'aide mis en place.
- i) Espace majoritairement fréquenté par des hommes. Les femmes ne font que le traverser.



3) Recommandations

- Afin de rendre cette place plus inclusive il serait intéressant d'installer des toilettes publiques propres et gratuites pour tout le monde.
- Il faut revoir la gestion des déchets afin d'éviter les débordements et le sentiment d'un espace sale et délaissé des autorités.
- Il serait judicieux de supprimer le mobilier urbain provisoire et de remplacer le mobilier en mauvais état afin que la place reste propre et accueillante.
- Ajouter une plaine de jeux permettrait d'attirer davantage de familles et de favoriser une meilleure diversité de population sur la place, qui est un facteur permettant d'augmenter le sentiment de légitimité à se trouver dans un lieu.
- Il serait préférable d'employer le même revêtement de sol sur toute la place et si ce n'est pas possible réparer les endroits où le revêtement de sol ne permet pas de circuler facilement pour les PMR et les poussettes.
- Ajouter une carte géographique du quartier permettrait de mieux s'orienter et de savoir où on se trouve et où on va.
- Ajouter un système d'appel à l'aide sur la place serait intéressant. Il permettrait en cas de problème de pouvoir communiquer directement avec les autorités. Par ailleurs, ce genre de dispositifs permet d'augmenter le sentiment de sécurité.

4) Conclusion

Pour conclure, cet espace est majoritairement occupé par des hommes. Les problèmes de gestion des déchets et de mobiliers urbains provisoires vieillissants apportent un sentiment de laisser-aller et de lieux sales et peu accueillants. Ensuite, le problème récurrent de l'absence de toilettes publiques ne permet pas à tout le monde d'investir l'espace public selon la période qu'ils.elles souhaitent. Enfin, l'absence d'espaces ludiques ne favorise pas la présence de familles et, par conséquent, la diversité de population qui permet de diminuer le sentiment de non légitimité et d'insécurité.



Square Jacques Brel, Bruxelles

Point de vue A



Point de vue A



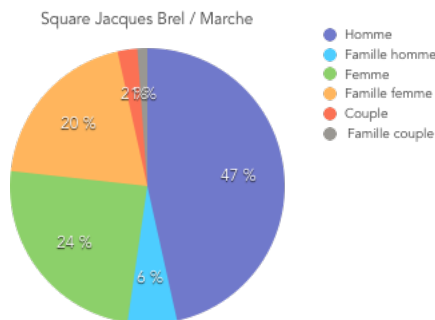
Point de vue B

4.1.3 Square Jacques Brel, Bruxelles

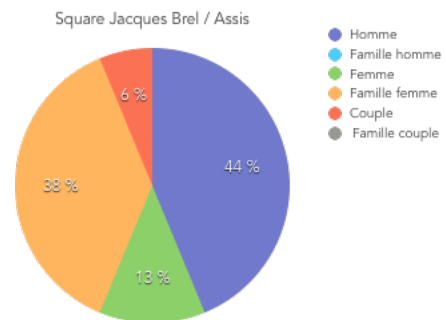
1) Comptage genré

Réalisé le 28 Avril 2021, 12h05 -> 12h15

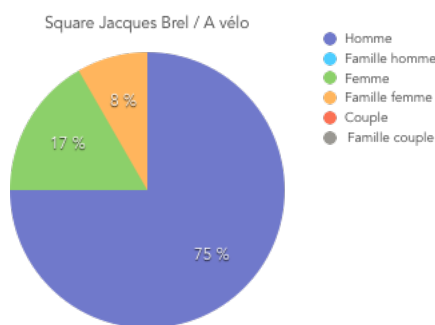
Grand soleil et 13°C



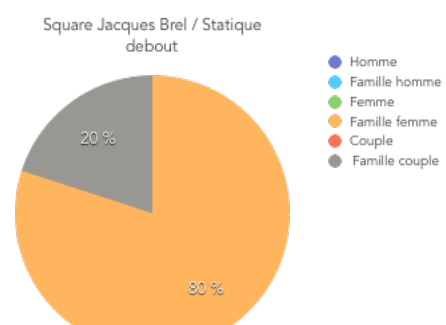
Sur 86 jeunes et adultes



Sur 17 jeunes et adultes



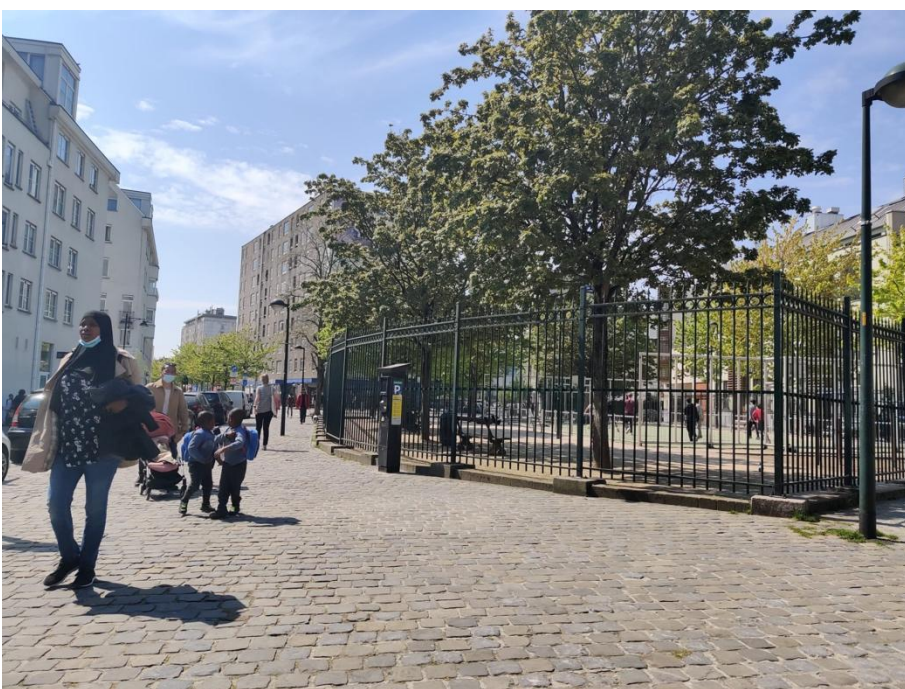
Sur 12 jeunes et adultes



Sur 6 jeunes et adultes

Ces chiffres nous indiquent que le Square Jacques Brel est, sur le temps de midi, majoritairement un lieu de passage. J'observe chez les passant·e·s une certaine homogénéité entre les hommes et les femmes. En ce qui concerne les personnes qui sont installées sur la place (assises et statiques debout), j'observe une proportion relativement équilibrée entre les hommes et les femmes, mais la très grande majorité des femmes installées sur la place sont accompagnées d'enfants. Le moment d'observation ayant eu lieu un mercredi midi, les résultats sont bien évidemment liés à la sortie des écoles. Il est donc assez logique de retrouver énormément de familles et d'observer du passage sur la place.

Tout au long de mon observation, j'ai vu la place se transformer. Elle est passée d'espaces de jeux d'enfants accompagnés de femmes, à une population masculine de plus en plus âgée s'appropriant le terrain de football. Lorsque l'endroit a été investi par des jeunes garçons, les familles sont petit à petit parties.



Square Jacques Brel, Bruxelles

Point de vue C



Point de vue C



Point de vue C

Bien entendu, comme précisé précédemment, ces chiffres ne sont pas une démonstration de la situation dans sa globalité mais un échantillon à un moment donné d'une fréquentation de la place.

2) Analyse de la place sur base des grilles d'enquêtes des marches exploratoires de la ville de Wavre

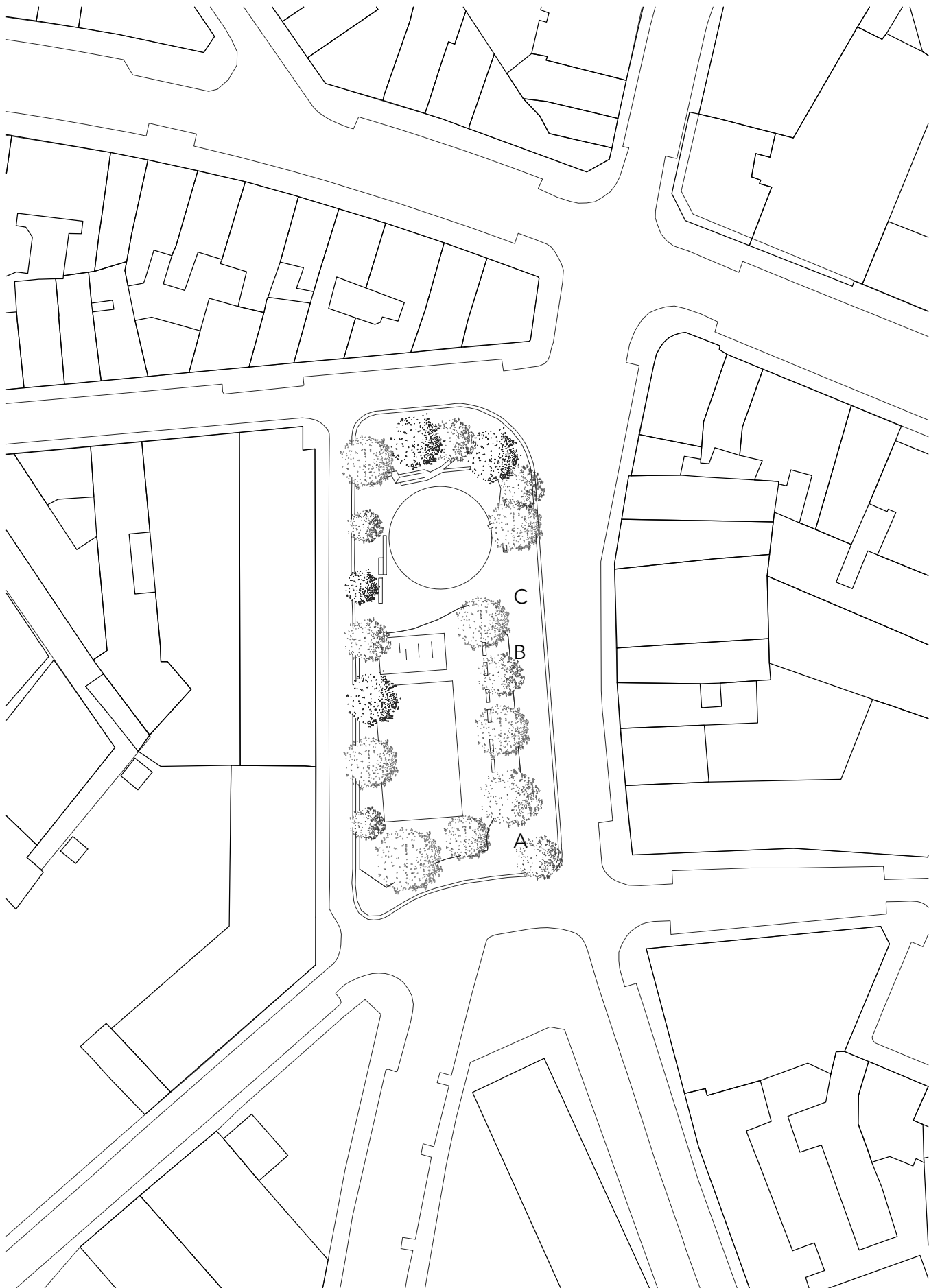
Dans cette partie, je ferai une synthèse des points importants qui sont ressortis de l'analyse du square. Vous trouverez en annexe 3 l'analyse complète.

Points positifs de la place :

- a) La place avec les bancs semble assez agréable et investie par des personnes de genres et d'âges relativement variés.
- b) Le mobilier urbain est en bon état et assez varié, ce qui permet de s'installer sur un banc avec ou sans dossier avec différentes inclinaisons, de s'installer à une table, etc.
- c) La place est assez propre : on retrouve des poubelles enterrées.
- d) Trottoirs inclusifs en bon état
- e) L'espace est grillagé et fermé la nuit ce qui évite qu'il soit fréquenté par des groupes qui peuvent générer un sentiment d'insécurité.
- f) Fréquentation sur le square assez variée.

Points négatifs de la place :

- a) L'espace sportif est très cloisonné et est majoritairement consacré à des sports dits masculins (musculature, football, basket).
- b) La plaine de jeux est très petite.
- c) Pas de toilettes publiques.
- d) L'espace de jeux n'a qu'une seule entrée et est grillagé, ce qui crée un lieu d'isolement.
- e) Pas de carte géographique du quartier.
- f) Pas de piste cyclable.
- g) L'espace de jeux à partir d'une certaine heure est principalement fréquenté par des hommes.
- h) Les nombreux rez-de-chaussées aveugles ou commerciaux, entraînent l'absence partielle de connexions visuelles avec l'entourage bâti proche.



Square Jacques Brel, Bruxelles

80
0 2 15m

Recommandations

- Afin de rendre cette place plus inclusive, il serait intéressant d'installer des toilettes publiques propres et gratuites pour tout le monde.
- L'espace de loisir est cloisonné et ne possède qu'une seule entrée. Il serait judicieux d'enlever les barrières.
- Les terrains de football attirent majoritairement une population masculine. Il serait intéressant de les rendre uniquement accessibles aux filles quelques heures par semaine afin de leur permettre de s'approprier le terrain et de normaliser le fait qu'elles y aient accès. (Chaumont, interview, 2021)
- Donner plus de place à la plaine de jeux et éviter de la cloisonner avec des grillages.
- Ajouter des pistes cyclables
- Ajouter une carte géographique du quartier

3) Conclusion

Pour conclure, je constate que ce square est scindé en deux espaces. Le premier avec des bancs qui fonctionne assez bien et qui génère pas mal de mixité de genre. Le deuxième, l'espace de jeux, est plus orienté vers les activités masculines. Parallèlement, il faut faire attention lorsqu'on clôture des espaces car ceux-ci deviennent alors des lieux d'isolement. De plus, lorsqu'ils ne possèdent qu'une seule entrée, cela amplifie ce phénomène d'isolement. Il est donc préférable d'éviter de cloisonner les espaces de la sorte. Ensuite, j'observe, encore une fois, qu'il n'y a pas de toilettes publiques. Ce problème ne permet dès lors pas à tout le monde d'investir l'espace public selon la période qu'ils.elles souhaitent.



Place du Nouveau
Marché aux Grains,
Bruxelles



Point de vue A

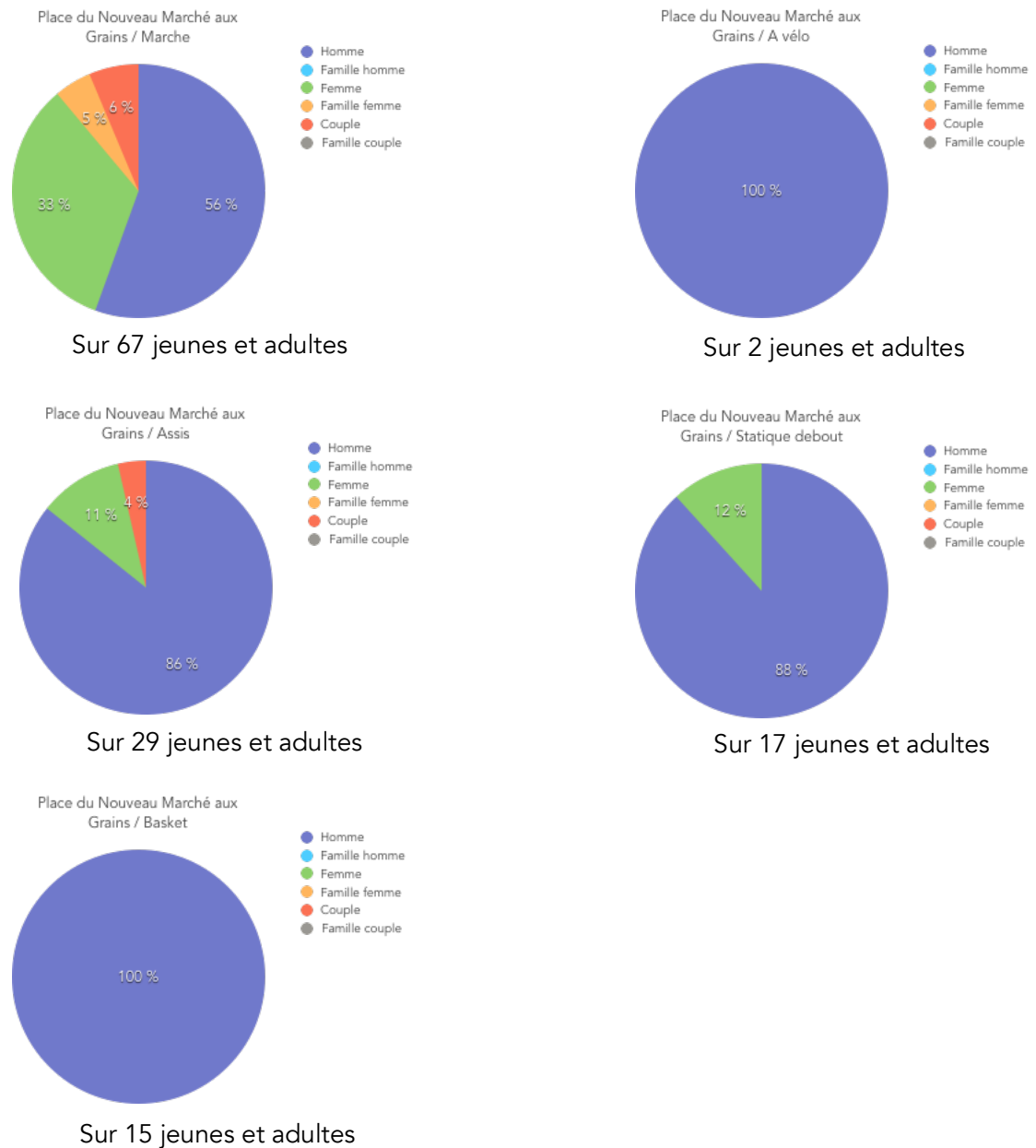
Point de vue B

4.1.4 Place du Nouveau Marché aux Grains, Bruxelles

1) Comptage genré

Réalisé le 28 Avril 2021, 12h40 -> 12h50

Grand soleil et 14°C



La Place du Nouveau Marché aux Grains est l'exemple même de l'impact qu'un espace tourné autour d'un terrain de sport de compétition a sur la fréquentation de cette dernière. Je constate, dans ce cas d'étude, un lieu où tout est tourné autour d'un terrain de basket, la disposition centrale du terrain et les bancs installés sur la place. Dans le comptage genré, qui je le rappelle n'est pas suffisant pour avoir une réelle idée de la situation, je constate une présence quasiment exclusivement



Place du Nouveau
Marché aux Grains,
Bruxelles



Point de vue B

Point de vue C

prendre un raccourci en traversant la place en son centre. Je constate, par ailleurs, que seuls des hommes jouent au basket et que les bancs proches du terrain sont eux aussi quasiment exclusivement investis par des hommes. Bien entendu, ces résultats ne sont que le reflet d'une courte période mais confirment les résultats de mes masculins. Les femmes ne font que traverser l'espace et empruntent les chemins sans recherches préalablement réalisées dans mon travail qui énoncent que la grande majorité des personnes qui pratiquent les agoras sportives sont des hommes. Les femmes ne s'y sentent pas légitimes et ne s'approprient pas les lieux. J'observe ici une place très inégalitaire en ce qui concerne le genre et ce fait est directement lié aux choix de programmes lors de l'élaboration du projet urbanistique.

2) Analyse de la place sur base des grilles d'enquête des marches exploratoires de la ville de Wavre

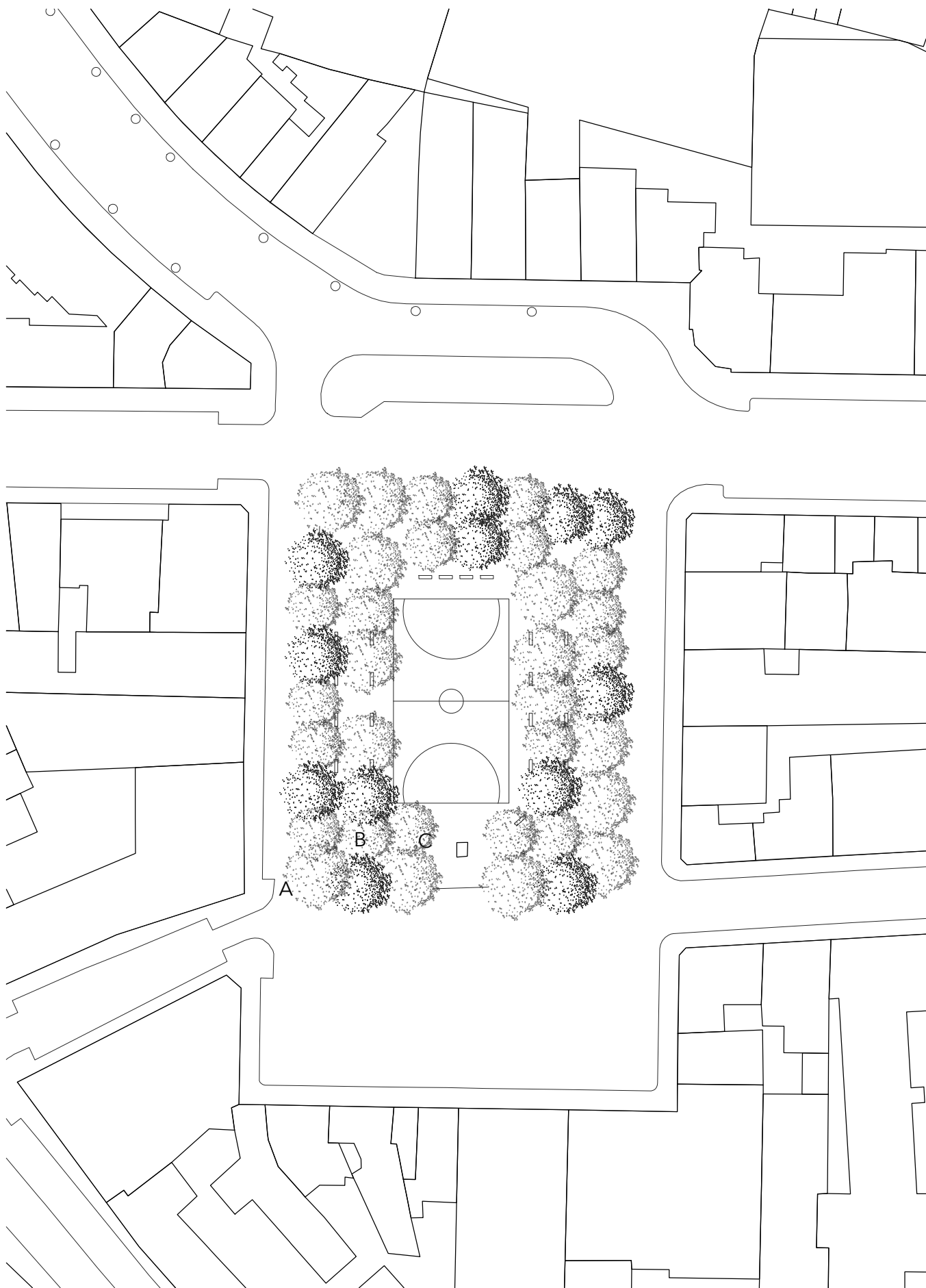
Dans cette partie, je ferai une synthèse des points importants qui sont ressortis de l'analyse de la place. Vous trouverez en annexe 4 l'analyse complète.

Points positifs de la place :

- a) Il y a 2 urinoirs sur la place, ce qui permet d'éviter aux hommes d'uriner à des endroits peu propices et de créer ainsi des lieux avec des odeurs déplaisantes et où il ne fait pas bon de s'installer.
- b) Présence de transports en commun qui permettent de se rendre et de partir de la place facilement.

Points négatifs de la place :

- a) La place est centrée sur un terrain de basket.
- b) Espace extrêmement masculin
- c) La place est assez sale (beaucoup de mégots et autres petits déchets)
- d) Il n'y a pas de toilettes publiques assises. Ce constat, en regard des urinoirs présents sur la place, est le reflet de qui pratique l'espace et pour qui ce dernier est conçu. Il est impératif que la ville ait aussi des toilettes publiques dédiées aux femmes.
- e) Il n'y a pas de trottoirs inclusifs. De plus, les graviers ne facilitent pas la circulation des PMR et des poussettes.
- f) Il n'y a pas de place de jeux, ce qui ne facilite pas la venue des familles et ne privilégie donc pas la diversité de population qui est nécessaire pour que chacun.e se sente à sa place dans l'espace public.
- g) Il n'y a pas de pistes cyclables.



3) Recommandations

- Modification de la structure de la place. Suppression du terrain de basket ou du moins ne pas le placer au centre de l'espace.
- Favoriser les espaces de libre investissement. Éviter les lieux figés autour d'une activité unique.
- Placer des cendriers et des poubelles afin d'améliorer l'état de propreté de la place.
- Ajouter des toilettes publiques assises afin que tout le monde puisse s'y rendre.
- Installer des trottoirs inclusifs et un revêtement de sol plus favorable à la circulation des PMR.
- Installer une plaine de jeux permettant d'attirer les familles et favorisant la diversité de population dans le genre et l'âge.
- Ajouter des pistes cyclables.

4) Conclusion

Cet espace est le reflet de ce que crée un programme centré sur les besoins des jeunes hommes. Ce genre de dispositifs implique des lieux centrés sur la culture masculine et ne permet pas aux femmes de s'appropriier l'espace de manière libre. Si on veut remédier à ce genre de problème, il est important de repenser les activités proposées dans l'espace public, dès le démarrage de la réflexion urbanistique. De plus, le choix de placer uniquement des urinoirs démontre pour qui l'espace a été conçu.



Illustration 34 :
Projet Cœur de
Ville SA - Vue
aérienne
projetée



Illustration 35 :
Site actuel du
futur projet Cœur
de Ville - Vue
aérienne

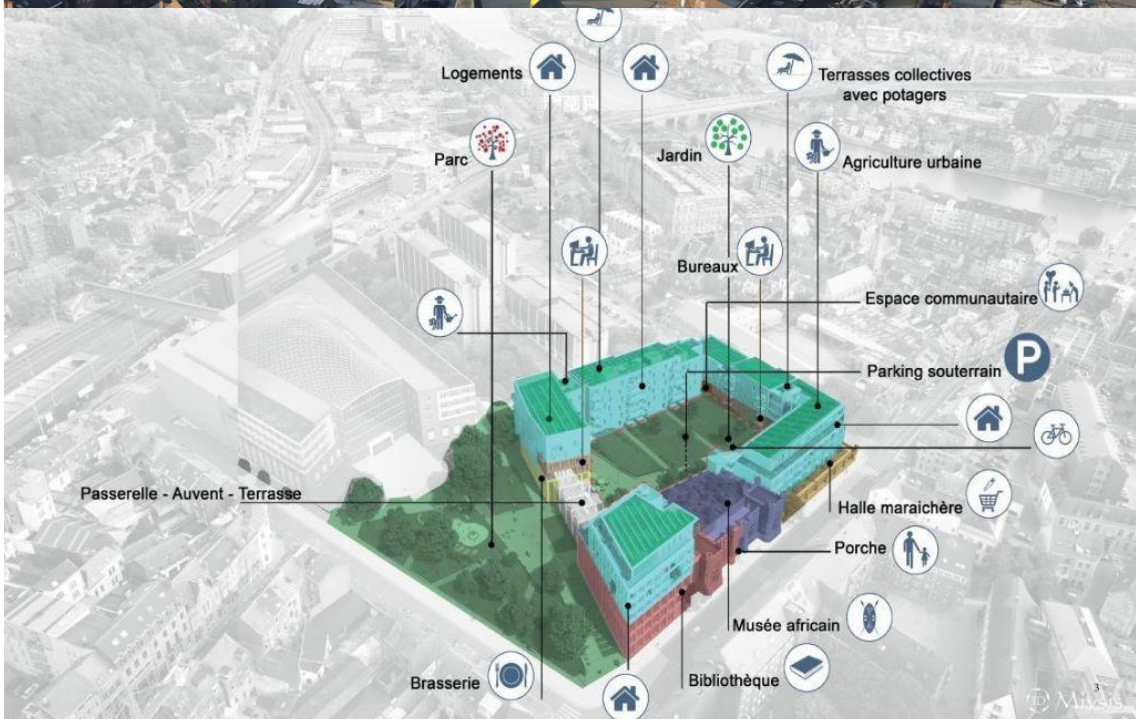


Illustration 36 :
Projet Cœur de
Ville SA - Schéma
programmatique

4.2 Étude de projet d'urbanisme incluant la thématique de genre.

4.2.1 Cœur de Ville, Namur, Belgique

« Pour la première fois en Belgique francophone, les recommandations tirées des marches ont été intégrées à titre indicatif au cahier des charges des travaux d'aménagements du territoire de la ville de Namur. » (Garance, 2018).

Le projet Cœur de Ville à Namur (Illustration 30) est le premier projet belge à intégrer les recommandations issues d'un diagnostic genré, au cahier des charges des travaux d'aménagement. En effet, en 2015, le Pavillon d'Aménagement urbain⁶² lance le projet de marches exploratoires dans différents quartiers de Namur en vue de réaménagements. La ville de Namur a fait appel à l'ASBL Garance, organisme belge expérimenté dans ce domaine, pour réaliser 10 marches avec différents groupes de femmes (rassemblant au total 63 femmes). L'objectif de ces marches est bien entendu d'écouter l'avis des femmes et leurs besoins, afin d'émettre des recommandations pour concevoir une « ville idéale où elles se sentiraient à l'aise d'utiliser les espaces publics, même en soirée » (Le nid, 2017). Toutes ces recommandations ont été ensuite rassemblées pour créer un rapport réalisé par l'ASBL Garance destiné aux urbanistes et concepteur·rice·s de l'espace public. Ce rapport a été annexé au dossier du marché public.

Le marché s'est ouvert en 2017 et s'est clôturé en 2018. Deux des trois sociétés candidates au concours ont rencontré Laura Chaumont, collaboratrice de l'ASBL Garance, dans le but de prendre en considération les recommandations issues des marches exploratoires. Thomas & Piron, Atelier de l'Arbre d'Or, DDS+, Qbrik et Eole est l'équipe lauréate du concours grâce au projet Cœur de Ville SA.

Le projet se situe dans le centre de Namur, sur le site des anciennes casernes qui s'étend sur 1,3 ha. Le site était principalement employé comme parking (Illustration 31). L'idée première était de l'inscrire dans le tissu urbain et de redynamiser le nord de la ville de Namur. Au-delà d'un projet d'urbanisme, le projet est étudié selon les besoins de la ville afin d'établir une programmation sensée. L'ilot sera alors composé (illustration 32) de 134 logements (11 studios, 42 appartements 1 chambre, 71 appartements 2 chambres et 10 appartements 3 chambres), d'une bibliothèque de 2200 m², d'un commerce alimentaire bio et local, d'un parc public de 3500 m², d'un espace Horeca en bordure de parc de 450 m², de jardins urbains privés, de potagers collectifs, du Musée africain de 800 m², d'un Corps de garde de 416 m², d'un parking en sous-sol, de places de parking vélo, de bureaux et d'un espace communautaire. Le budget total de ce projet s'élève à 54.835.599 € TVAC.⁶³

⁶² Créé en 2015, le Pavillon de l'Aménagement urbain est un centre d'information, de documentation et d'exposition lié à l'aménagement et aux réalisations urbanistiques de la Ville de Namur (Pavillon urbain, 2020).

⁶³ Site des casernes : un projet exemplaire pour un nouveau quartier de la ville : Attribution du marché, Dossier de presse 30/05/2018 - 12h30



Illustration 37 :
Projet Cœur de Ville
SA - Vue depuis la
passerelle vers le
parc



Illustration 38 :
Projet Cœur de Ville
SA - Vue depuis le
parc vers la
passerelle



Illustration 39 :
Projet Cœur de Ville
SA - Vue depuis
l'extérieur du projet
vers le parc.

Le projet Cœur de Ville SA a remporté le concours pour diverses raisons, mais avant tout pour son intégration « optimale » dans le tissu urbain. Ensuite, il s'inscrit dans une politique de développement durable (voitures partagées, large parking vélo, panneaux solaires thermiques, panneaux photovoltaïques, PEB de classe A, récupération de l'eau de pluie, biodiversité dans le parc, agriculture urbaine, etc.). Et enfin, « l'aménagement de l'espace public a fait l'objet d'une attention particulière quant à l'intégration du genre (éclairage, revêtement de sol, mobilier confortable, toilettes publiques accessibles via le parc, fontaine d'eau potable, etc.). Le projet tient également compte de l'aménagement de jeux d'eau pour les enfants lors des canicules. » (Ville de Namur, 2018)⁶⁴.

Cette prise en compte du genre est un réel atout pour ce projet. Il a été travaillé directement avec Laura Chaumont après la préconception du projet. Par la suite, l'ébauche connaît quelques corrections afin d'être bien en relation avec les recommandations des marches exploratoires réalisées préalablement. Ces modifications portent également sur l'emplacement des bancs situés d'origine à l'entrée du parc, permettant aux groupes, de scruter les passant.e.s. Ceci peut, bien entendu, créer des situations problématiques, comme le sentiment d'insécurité, le harcèlement de rue et freiner certaines personnes à s'y aventurer. Les bancs sont finalement disposés à différents endroits dans le parc (illustration 33) et pas uniquement autour de l'espace de jeux (De Brouwer, 2020).

Le projet a pris en compte le genre, ce qui a réellement généré des espaces différents. Par exemple, au départ, le parc était fermé, ce qui ne favorise pas le contrôle social et ne permet pas de pouvoir circuler librement dans l'espace (Garance, 2017). Le parc sera finalement ouvert (illustrations 33 et 35) et les arbres seront plantés de manière éparse afin d'éviter d'obstruer la vision et de créer des cachettes. Lors de la conception de la passerelle et des bâtiments, une attention toute particulière est portée au champ de vision. Grâce à des bâtiments assez vitrés et transparents, le contrôle social est rendu possible. De plus, les matériaux, comme par exemple au bas de la passerelle, sont choisis avec soin afin d'éviter des zones sombres. Les concepteur.rice.s optent pour des panneaux en aluminium qui reflètent la lumière (illustration 34). Cette décision est assez innovante. Il reste à observer le bénéfice de cette initiative (De Brouwer, 2020). Les espaces de jeux sont étudiés de manière à ne pas encourager les stéréotypes de genre. Ils n'imposent donc pas une pratique en particulier mais laissent libre cours à l'imagination des occupant.e.s afin qu'ils soient plus égalitaires. Cet espace ludique favorise les jeux d'entraide plutôt que les jeux de compétition, qui sont en général plus masculins. Les revêtements de sol, quant à eux, sont sélectionnés selon les normes PMR et faciliteront donc le déplacement des PMR, des poussettes et des vélos. (De Brouwer, 2020)

Deux éléments clés du projet sont la brasserie et la bibliothèque qui sont situées à côté de la passerelle. La brasserie permet d'avoir une fréquentation assez tardive des lieux et donc d'éviter une désertion des lieux trop tôt. Ce facteur permet de diminuer le sentiment

64 VILLE DE NAMUR, Site des casernes : un projet exemplaire pour un nouveau quartier de ville - Attribution du marché, Dossier de presse 30/05/2018 - 12h30, PDF en ligne : https://www.le-nid.be/sites/default/files/20180530_ville_de_namur_adt_dossier_de_presse_site_des_casernes_un_projet_exemplaire_pour_un_nouveau_quartier_de_ville_version_finale.pdf, Consulté le 5 mai 2021



Illustration 40:
Projet Cœur de Ville
SA : Vue intérieur
d'îlot



Illustration 41 :
Projet Cœur de Ville
SA : Vue extérieur



Illustration 42 :
Projet Cœur de Ville
SA : Vue extérieur

d'insécurité et d'apporter une forme de contrôle social. La bibliothèque donne accès à ses toilettes, les rendant publiques, gratuites et entretenues. Le seul bémol de ce point : ces toilettes ne seront accessibles qu'aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

« La Régie foncière avait d'abord projeté de les installer dans le parking souterrain mais cette idée a vite été revue. Elles ne seront pas mixtes comme Madame Sauvat⁶⁵ l'aurait espéré mais elles présenteront un local central dédié au soin des enfants qui pourra être aussi bien utilisé par un homme qu'une femme. Les femmes auront également accès à un coin pour allaiter au calme. De plus, de l'eau potable gratuite sera mise à disposition dans ce bâtiment. Cependant, ces accès seront limités par les heures d'ouverture de la bibliothèque.» (De Brouwer, 2020). La passerelle, quant à elle, permettra d'accueillir des classes pédagogiques ou des personnes souhaitant bouquiner. En ce qui concerne l'accès aux parkings, il est situé à l'entrée de la bibliothèque afin d'augmenter la fréquentation et la sécurité de ce lieu de passage.

Pour conclure, je constate que les projets d'urbanisme peuvent prendre des formes très différentes et qu'il n'y a pas une manière de concevoir l'espace public, même en intégrant une perspective genrée. L'élément important réside surtout dans la méthode qui va être utilisée pour prendre les décisions et selon laquelle le projet va être pensé pour toutes et tous. Dans ce cas précis, les recommandations des marches exploratoires sont incluses au cahier des charges ce qui a permis de réaliser l'ouverture du marché public. Cette démarche est intéressante et devrait se généraliser dans tous les projets afin d'inclure les recommandations issues des marches exploratoires dans les projets d'urbanisme. De plus, les concepteur.trice.s ont, lors de l'élaboration du projet, contacté Laura Chaumont, collaboratrice de l'ASBL Garance, afin de vérifier que leurs démarches correspondaient bien aux recommandations et aux besoins des femmes, ce qui est évidemment une très bonne chose. Cependant, lors de mon interview avec Laura Chaumont, elle m'a fait part que ce projet était un très bon début pour enfin prendre en compte le genre dans l'espace public, mais elle estime que les concepteur.trice.s devraient travailler davantage le projet avec des spécialistes du genre tout au long de l'élaboration et la conception du projet et non juste avant de le présenter au concours. Quoi qu'il en soit, cette démarche reste encore tout à fait exceptionnelle en Belgique : il y a donc encore un long chemin à parcourir.

65 Anne-Marie Sauvat, architecte paysagiste chez l'Atelier Eole

Parc Bruno Kreisky



Illustration 43 : Plan du parc Bruno Kreisky



Illustration 44 : Photo dans le parc Bruno Kreisky



Illustration 45 : Photo dans le parc Bruno Kreisky

4.2.2 Parc Bruno Kreisky, Vienne, Autriche

Le choix d'un projet dans la ville de Vienne n'est pas innocent, en effet depuis les années 90 le *gender mainstreaming* a été adopté par la capitale. Dans les faits, toutes les décisions prises par les administrations sont soumises à l'analyse du genre. Cela dans le but que chaque citoyen·ne, tout genre confondu, ait accès aux services de la ville de manière égale. (Ville de Namur, In « La ville, une affaire d'hommes ? », 2015). Selon la ville de Namur dans la brochure « La ville, une affaire d'hommes ? » destinée à une exposition en 2015, le projet autrichien du parc St. Johanns représente l'une des plus belles réussites d'espace public viennois *gender sensitive*.

En 1999, la ville de Vienne lance un concours à échelle européenne dans le but de rénover deux parcs, le St Johanns Park, renommé le Bruno Kreisky Park, et le Einsiedlerpark. Préalablement au projet, des études sociologiques sont réalisées par un groupe entièrement féminin composé de planificatrices et d'une sociologue afin de suivre la situation actuelle. Des réunions sont organisées avec les habitant·e·s, les personnes affectées, un groupe de mères actives, des représentant·e·s d'écoles et de jardins d'enfants et bien d'autres groupes de personnes (Cidco Smartcity, 2019). Ces analyses ont été réalisées afin de diagnostiquer les besoins des femmes et les problèmes que rencontrent le quartier. Cette période d'analyse a pris fin avec un atelier d'une journée afin de définir les objectifs communs, de dialoguer entre les expert·e·s locaux·ales et externes et d'élaborer une stratégie pour porter une attention particulière aux besoins des femmes.

Objectifs principaux du projet (Policy Transfer.metropolis.org, 2018)⁶⁶ :

- « Motiver les filles et les jeunes femmes à utiliser les parcs plus souvent ;
- Améliorer la perception de la sécurité dans les parcs ;
- Améliorer les éléments pour attirer les personnes âgées et les parents avec de petits enfants ;
- Avoir un échange professionnel intense d'idées pendant la phase de planification. »

Le réaménagement de ce parc a eu lieu de 1999 à 2000. Ce projet est l'un des premiers à inclure le genre dans la démarche de conception.⁶⁷ Il a permis d'établir les critères indispensables à la bonne conception d'un espace public.

- « Éclairage adéquat du parc et des allées
- Bonne visibilité des environs du parc
- Aménagement d'aires de jeux à proximité des quartiers résidentiels facilitant la surveillance collective
- Configuration spatiale claire du parc et des aires de jeux
- Aménagement d'aires de jeux multifonctions, c'est-à-dire d'emplacements à l'usage des activités préférées des filles, comme le volley-ball et le badminton
- Aménagement d'espaces en creux dans le terrain découvert qui sont réservés aux jeux de balles et utilisés comme arène de sport, espace d'éducation physique, lieu de rassemblement ou de bain de soleil
- Présence de gardiens. » (Ville de Namur, In « La ville, une affaire d'hommes ? », 2015)

66 URBAN SUSTAINABILITY EXCHANGE, Gender-sensitive park design at Einsiedlerpark and St.Johann Park. En ligne : <https://use.metropolis.org/case-studies/gender-sensitive-park-design#casestudydetail>, consulté le 11/05/2021

67 Ibid



Parc Bruno Kreisky

Illustration 46 : Photo dans le parc Bruno Kreisky



Illustration 47 : Photo dans le parc Bruno Kreisky



Illustration 48 : Photo dans le parc Bruno Kreisky

« Plusieurs éléments de conception sensibles au genre ont été introduits dans ces parcs, tels que (Harth, 2018) :

- Les cages de football ont été converties pour des activités adaptées aux deux genres, dans ce cas, des terrains de badminton et de volleyball
- Des creux dans la prairie ont été convertis pour être utilisés comme arènes, pour des jeux de balles, de la gymnastique et le fait d'être assis ensemble
- Aires de jeux multifonctionnelles
- Un éclairage efficace a été fourni sur les allées principales
- Les gardiens du parc ont veillé à ce que les règles soient respectées
- Bonne visibilité et organisation claire des sentiers
- Toilettes publiques bien entretenues. »

Impacts

Les transformations du parc telles que les espaces communs ouverts, le champ d'activité non sexiste, les lieux de discussion en groupe, etc. ont permis aux femmes et aux filles d'investir le parc plus longtemps. L'aspect sécurité à quant à lui été amélioré grâce à un éclairage adéquat et un maximum de visibilité dans les avenues principales (Policy Transfer.metropolis.org, 2018). Ce projet rencontre une belle réussite. En effet, on constate une présence assez remarquable de femmes de toutes tranches d'âges. (Harth, 2018)

Leçons à tirer des démarches du projet

« La phase d'observation au début combinée à une analyse des utilisateurs s'est avérée utile pour la discussion et le processus de planification. Les visiteurs, les résidents et les autorités locales concernées ont été consultés et impliqués dès le début pour garantir l'identification avec les résultats. »⁶⁸

Des espaces communs de petite taille, qui peuvent être utilisés par plusieurs groupes en même temps, motivent de plus en plus les filles à passer du temps dans les parcs. Si des aires de jeux multifonctionnelles sont fournies, les filles sont motivées à devenir plus actives physiquement dans les parcs. L'intérêt des filles se reflète également dans les jeux choisis, fournissant ainsi un facteur de motivation supplémentaire. Une disposition et un éclairage clairs des sentiers augmentent la sécurité et encouragent les filles, les jeunes femmes et les visiteur·euse·s âgé·e·s à venir passer du temps dans le parc.

Pour le développement durable lié aux filles qui passent leur temps dans les parcs, davantage de zones devraient être conçues en mettant l'accent sur leurs besoins. Un réseau fonctionnel et durable de mères engagées, de parents et de soins pédagogiques axés sur les femmes est également nécessaire. Une prise en charge pédagogique régulière leur permettra de prendre leur place en toute confiance et d'instaurer de nouvelles règles sociales dans leurs parcs. »⁶⁹

68 URBAN SUSTAINABILITY EXCHANGE, Gender-sensitive park design at Einsiedlerpark and St.Johann Park. En ligne : <https://use.metropolis.org/case-studies/gender-sensitive-park-design#casestudydetail>, consulté le 11/05/2021

69 Ibid



Mais la drague ce n'est pas supposé ressembler à ça, je crois:



D'ailleurs tant qu'on y est, la liberté d'expression, ça ne devrait pas être comme ça non plus:



Illustration 49 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

4.3 Synthèse des études de terrains

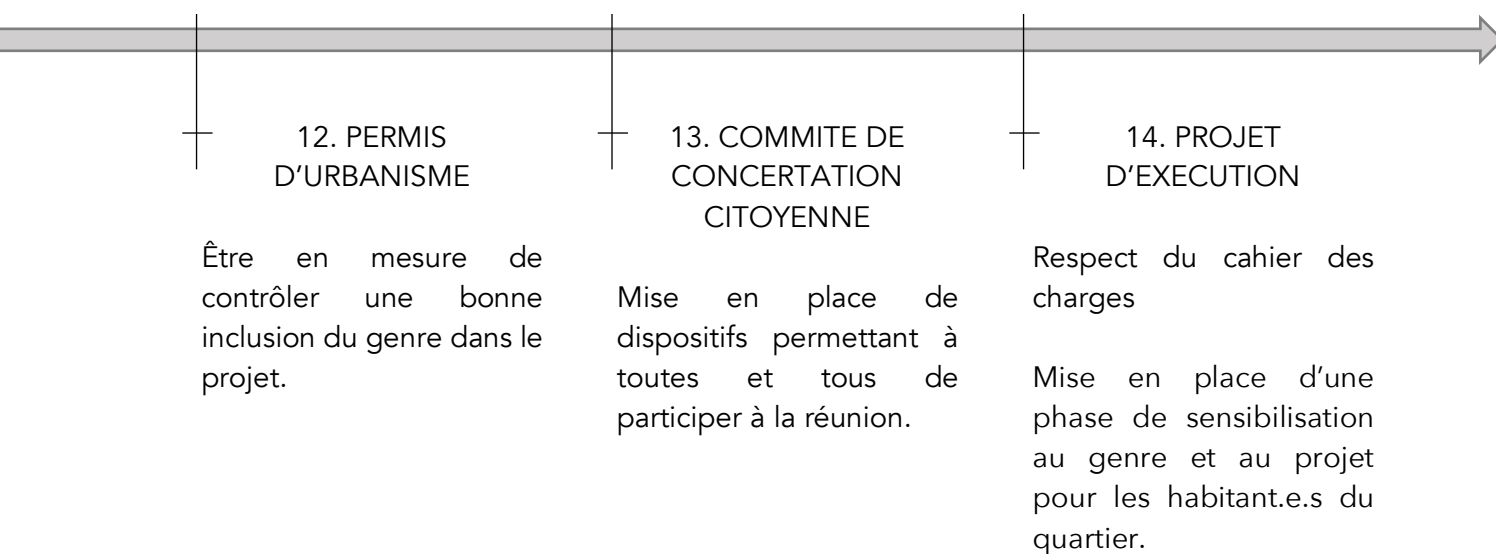
Les espaces publics bruxellois peuvent être de nature très différente, cependant, un fait récurrent est l'importante proportion d'hommes présents dans les lieux urbains. Je constate, grâce aux analyses réalisées, que les espaces monofonctionnels de loisir comme les terrains de football et de basket, sont quasiment exclusivement masculins. Les femmes ont davantage tendance à investir les lieux de libre investissement comme une étendue d'herbe, des bancs, etc. Ces lieux sont ceux qui, d'après mes analyses, produisent le plus de mixité genrée. En ce qui concerne la facilité d'accès aux espaces publics pour les PMR, les poussettes et les vélos, certains dispositifs ont été mis en place mais ce principe n'est pas encore généralisé dans tous les espaces bruxellois. De plus, un problème récurrent pour tous les espaces analysés est le manque de toilettes publiques. Ce manque ne permet pas à tout le monde de rester le temps qu'il souhaite dans l'espace public.

Lorsque des projets intègrent la dimension de genre dans la conception de leur espace public, plusieurs grandes démarches ont été mises en place. Premièrement, un diagnostic de l'espace par des marches exploratoires et/ou l'étude sociologique de l'espace concerné. Dans ces projets, cette phase d'observation a été cruciale pour déterminer les besoins et les problématiques spécifiques des lieux. Ensuite, le programme et le budget ont été évalués de manière genrée (*gender budgeting*). Cette étape est indispensable pour permettre la bonne intégration du genre lors de la conception du projet. Un des facteurs importants à retenir de ces projets est qu'ils ont été conseillés et /ou conçus par des expert·e·s du genre. Bien entendu, pour que de telles démarches puissent voir le jour et être constantes, il faut un appui politique soutenu.

1. PREALABLEMENT AU PROJET Diagnostic de l'espace public grâce à des marches exploratoire, des marches sensibles, des comptages genré, des cartes partagées et des marches comparatives Recommandation pour améliorer l'espace public. Révélation de lieux problématiques via des travaux d'étudiants, des articles, des rapport d'ASBL, de sociologues, etc.	4.ELABORATION DE LA STRATEGIE Élaboration de la stratégie et de la programmation sous un regard genré.	5.ELABORATION DU PROGRAMME Élaboration du programme avec un regard genré et suivant les recommandations des marches et les recommandations générales d'ASBL comme Garance. Prêter une attention particulière à la budgétisation genrée du programme.
2. PRISE EN COMPTE D'UNE PROBLEMATIQUE DE QUARTIER AU NIVEAU POLITIQUE Intégrer le genre au programme politique Intégrer la dimension de genre aux conseils communaux et aux projets qui en sont issus. Prise en compte des diagnostics des marches exploratoires et aux recommandations faites pour concevoir la stratégie d'intervention et les besoins de modifications des quartiers	3.POSSIBILITE D'ELABORATION D'UN CONTRAT DE QUARTIER DURABLE Choix des lieux d'interventions en lien avec les recommandations issues des marches exploratoires. Diagnostic de la zone analysée grâce à des marches exploratoires sur les zones ciblées par le contrat de quartier. Élaboration de la stratégie et de la programmation sous un regard genré.	

6.DÉFINITION DES ACTEURS Prêter une attention particulière aux acteur.rice.s nécessaires pour l'élaboration du projet	7. CAHIER DES CHARGES EN VUE DE L'OUVERTURE D'UN MARCHÉ PUBLIC Intégrer au cahier des charges les recommandations issues des outils de diagnostics genrés.	8. OUVERTURE DU MARCHÉ ET ESQUISSE Esquisse / Avant-projet / Projet définitif : Toujours garder à l'esprit la dimension du genre. Travailler lors de l'élaboration de projet avec des spécialistes du genre afin de respecter les recommandations issues des marches exploratoires, ou autre système de diagnostic. Prêter une attention particulière aux choix des matériaux, revêtements de sol, type de garde-corps, de végétations, éclairages, escaliers / rampes, ...
---	--	---

9. CONCOURS / JURY Inclure dans le jury décisionnel de l'attribution du marché un ou plusieurs experts du genre qui pourront constater ou non le respect des recommandations et la prise en compte générale du genre dans le projet.	10. ATTRIBUTION DU MARCHE Porter une attention lors de l'attribution du marché aux respects des recommandations genrées et si manquement établir des recommandations pour la future élaboration du projet.	11. CONCEPTION Projet définitif : modification selon les remarques de l'attribution du marché, prendre conseil auprès d'un expert du genre.
--	--	---



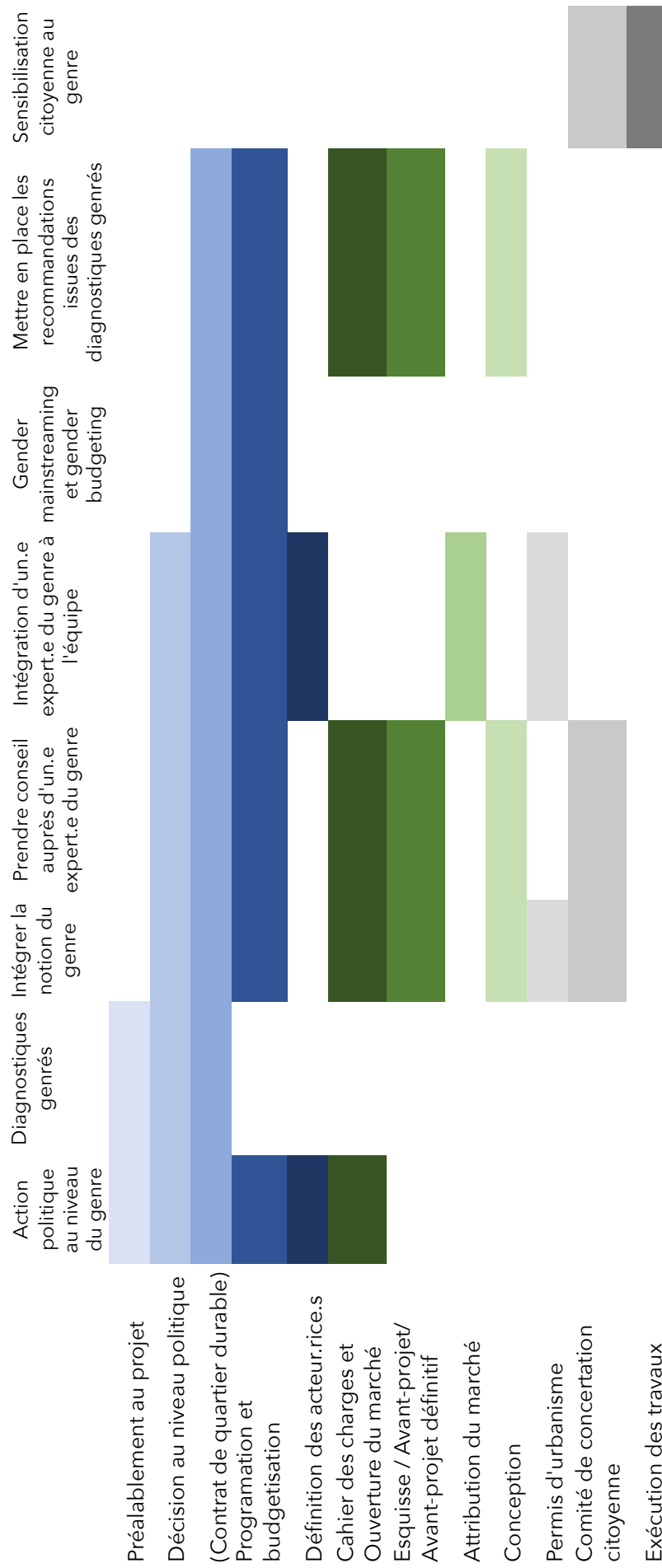


Diagramme indiquant la superposition des phases et des actions

5. INTÉGRATION DU GENRE DANS UN PHASAGE IDÉAL

Suite à mes observations lors de mon analyse de terrains et de projets travaillant à l'inclusion du genre, je constate que pour être réellement comprise dans un projet, cette thématique doit être prise en compte tout au long du projet d'urbanisme. J'ai donc élaboré un phasage idéal de la conception d'un projet d'urbanisme dans lequel je vais mettre en avant les différents moments clés. Ce phasage est une série d'actions élaborée pour le cas précis de projets d'urbanisme dans le cadre de marchés publics. J'ai pris la décision de travailler sur la question spécifique des marchés publics car c'est un domaine dans lequel il y a actuellement pas mal de leviers d'actions qui permettent d'avoir un réel impact sur le projet. Dans un futur idéal, il serait important que le genre soit intégré dans tous les projets, y compris dans le cadre de projets privés. Ce phasage permettra aux architectes, concepteur.rice.s, décideur.use.s politiques, etc. d'avoir un nouvel outil pour faciliter et organiser la prise en compte du genre dans un projet d'urbanisme. Additionné à ce phasage idéal, un diagramme est proposé afin d'indiquer que toutes ces phases ne sont pas toujours linéaires mais peuvent se chevaucher.

Pour rappel, ce phasage a été réalisé en partie grâce aux informations provenant de diverses sources. Pour plus d'informations voir le chapitre 3 concernant la méthodologie.

1) Préalablement au projet (Interchangeable avec le point deux selon les projets) :

Premièrement, avant même que la notion de projet ne soit abordée, il est primordial d'établir un diagnostic et une analyse de l'espace public à l'aide d'outils comme les marches exploratoires, sensibles, comparatives, les comptages genrés et les cartes participatives. Il n'est pas obligatoire d'utiliser la totalité des outils bien entendu mais, dépendants des besoins de résultats, certains outils seront plus utiles que d'autres. En Belgique, l'ASBL Garance réalise depuis une dizaine d'années des marches exploratoires. Ces dernières sont utiles car elles produisent des recommandations en plus d'un diagnostic. Ces recommandations sont ensuite utiles pour réaménager les espaces publics par la suite avec une idée des besoins spécifiques des femmes. Ces marches permettent de réaliser des rapports destinés aux élu.e.s qui contiennent des recommandations afin d'améliorer l'espace public du point de vue du genre. Cet outil de diagnostic peut être employé pour identifier des lieux problématiques qui seront, par la suite, réaménagés. Les autres outils peuvent apporter des résultats différents. Les comptages genrés, par exemple, permettent d'objectiver la présence ou non des femmes dans un espace public. Cet outil est utile lorsque l'on doit convaincre un public de la véracité de l'inefficacité d'un espace public en ce qui concerne la mixité genrée. Ainsi, les outils doivent être judicieusement choisis et combinés en fonction des résultats que l'on souhaite obtenir. Pour plus de détails sur les différents outils, je vous renvoie au point 2.7 Méthode d'analyse genrée de la partie 2 de ce travail.

Par ailleurs, toutes ces méthodes peuvent être considérées comme des outils de participation citoyenne qui permettent aux habitant.e.s d'évaluer leur quartier et de signaler les problèmes qu'ils-elles rencontrent au quotidien. Ce genre de démarches permet donc aux habitant.e.s de s'investir pour leur quartier et de formuler leurs souhaits.



15

Illustration 50 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

2) Prise en compte d'une problématique de quartier au niveau politique (Interchangeable avec le point 1 selon les projets) :

« Les politiques d'urbanisme en général et l'aménagement de l'espace public en particulier doivent être systématiquement soumises à l'analyse genrée afin de prendre en considération l'espace public et les décisions d'urbanisme comme étant des facteurs cruciaux, déterminants de bien-être et d'égalité dans l'accès à la Ville. » (Plan Bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes, 2020-2024, Action 26)

Une fois les diagnostics réalisés et les lieux identifiés, c'est aux pouvoirs décideurs, comme les communes ou la Région, de faire la seconde partie du travail. Il est donc important que la notion de genre soit intégrée aux programmes politiques et donc aux ordres du jour des conseils communaux, régionaux, parlementaires, direction de l'urbanisme etc. De plus, afin de créer des conditions favorables aux politiques urbaines d'inclusion du genre, inclure des « féministes volontaristes dans les lieux clefs de décisions des gouvernements et administrations locaux est un facteur décisif pour la mise en place de tels processus » (Lucile Biarrotte⁷⁰, 2019). Dans ces conseils communaux ou régionaux, s'informer sur les rapports d'ASBL comme Garance ou même demander de réaliser un diagnostic de l'espace public afin d'analyser la prise en compte du genre dans leur quartier serait important. Lorsque des lieux sont identifiés comme problématiques, il est nécessaire de programmer un réaménagement de l'espace public. De plus, il est primordial, comme le signale le Plan Bruxellois de lutte contre les violences, d'intégrer au sein des membres de la Commission régionale de Développement⁷¹ un.e représentant.e de la question du genre et de l'égalité des chances. En effet, cela permettra d'évaluer les plans par rapport à leur impact social en général et sur la question du genre en particulier. » (Plan Bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes, 2020-2024, Action 32)

3) & 4) Contrat de quartier durable⁷² et élaboration de la stratégie :

Dans le cas d'un contrat de quartier durable, il est primordial d'inclure la dimension du genre dans le diagnostic, le programme et la budgétisation. En effet, la prise en compte du genre doit être un facteur inclus dès le démarrage d'un projet. Dans le cas contraire, l'application de recommandations risquerait très probablement d'être maladroite et peu efficace. Lorsqu'il n'y a pas de contrat de quartier durable sur le territoire donné, il est important, lors de l'élaboration de la stratégie d'action, de prendre en compte le genre et

70 Lucile Biarrotte : docteure en urbanisme au l'Lab'Urba, Université Paris Est. Entre 2015 et 2021, elle a travaillé sur les dimensions genrées des milieux de l'urbanisme en France du dernier siècle.

71 « La Commission Régionale de Développement est composée de 18 experts indépendants nommés par le Gouvernement, dans les disciplines suivantes : urbanisme et aménagement du territoire, mobilité, environnement, économie, logement, patrimoine culturel, patrimoine naturel et architecture.

La Commission remet des avis au Gouvernement régional concernant les avant-projets d'ordonnance, les projets d'arrêtés, les projets de plans et règlements régionaux et communaux, relatifs aux matières visées par le CoBAT, ayant une incidence notable sur le développement de la Région.

Elle peut également formuler des observations ou suggestions pour l'exécution ou l'adaptation des plans et règlements. De même, le Gouvernement peut soumettre à la Commission régionale toute question relative au développement de la Région. » (<http://crd-goc.be/fr/la-commission>)

72 Contrat de Quartier Durable : Le Contrat de Quartier Durable est un plan d'action limité dans le temps et dans l'espace. Il est conclu entre la Région, la commune et les habitant.e.s d'un quartier bruxellois. Il fixe un programme d'interventions à réaliser avec un budget défini.



30

Illustration 51 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

les besoins issus des diagnostics et donc les recommandations émises. Dans les deux cas, des marches exploratoires peuvent être réalisées en complément d'information afin d'avoir l'analyse la plus juste possible, tout en incluant au maximum les citoyen.ne.s dans la démarche. (Garance, 2016)

5) Définition des acteur.rice.s

La liste d'acteur.rice.s lors d'un projet d'urbanisme est large et complexe. Elle reprend différents types d'acteur.rice.s à différents niveaux de pouvoir.

Premièrement, nous avons les décideur.euse.s : « il s'agit des élus (communaux) concernés, ainsi que des chefs de service des administrations ayant un pouvoir décisionnel sur le projet, que ce soit en termes de financement, d'orientation stratégique ou de validation. Leur rôle est de donner une orientation au projet, et de mettre à disposition les ressources nécessaires. » (Villedurable.org). Les décideur.euse.s doivent contenir dans leurs membres des expert.e.s du genre afin de permettre à la dimension du genre d'être intégrée aux réflexions et objectifs politiques.

Ensuite, nous retrouvons les opérationnel.le.s : « il s'agit des acteurs en charge de la gestion concrète du projet : le chef de projet, les collaborateurs des administrations impliqués dans la structure opérationnelle (équipe de projet), voire des représentants d'associations. Leur rôle est de mener à bien le projet, en réalisant les objectifs fixés par les décideurs. » (Villedurable.org). Ces acteur.rice.s doivent avoir les formations nécessaires ou l'aide de consultant.e.s expert.e.s dans la dimension du genre pour pouvoir mettre en place les éléments de *gender budgeting*, *gender mainstreaming*, et établir les besoins clairs du projet en ayant à l'esprit les besoins spécifiques des femmes.

Mais encore les mandataires : « ce sont des professionnel.le.s qui ont une mission sur un aspect ou l'autre du projet : consultants stratégiques, architectes, sociologues, animateur.rice.s des démarches participatives. » (Villedurable.org). Le choix des mandataires aura des répercussions importantes sur le projet, il est donc important de les sélectionner avec soin et de prêter une attention particulière à leur capacité à intégrer le genre à leur projet.

Les associations : « sont des interlocuteur.rice.s clés pour la gestion des projets urbains. Non seulement elles amènent de précieuses connaissances sur le contexte local, mais elles proposent souvent un regard pointu et complémentaire sur des thématiques particulières : gestion de la mobilité, protection de l'environnement, vie du quartier, etc. Leur rôle est notamment de nourrir la réflexion sur le projet. On peut distinguer les associations à base territoriale (association de quartier, de village), très impliquées localement, et les associations à base thématique (Garance, Pro Vélo, etc.) qui peuvent amener une expertise dans un domaine particulier. » (Villedurable.org). Il est donc important pour ce genre d'acteur.rice.s qu'il y ait une intégration d'une ou plusieurs association(s) spécialisée(s) dans le domaine du genre et de l'urbanisme afin que cette dimension soit prise en compte. Ces associations doivent être sollicitées dès le départ afin de permettre la collaboration des organisations locales (notamment des organisations féministes), et des concepteur.rice.s.

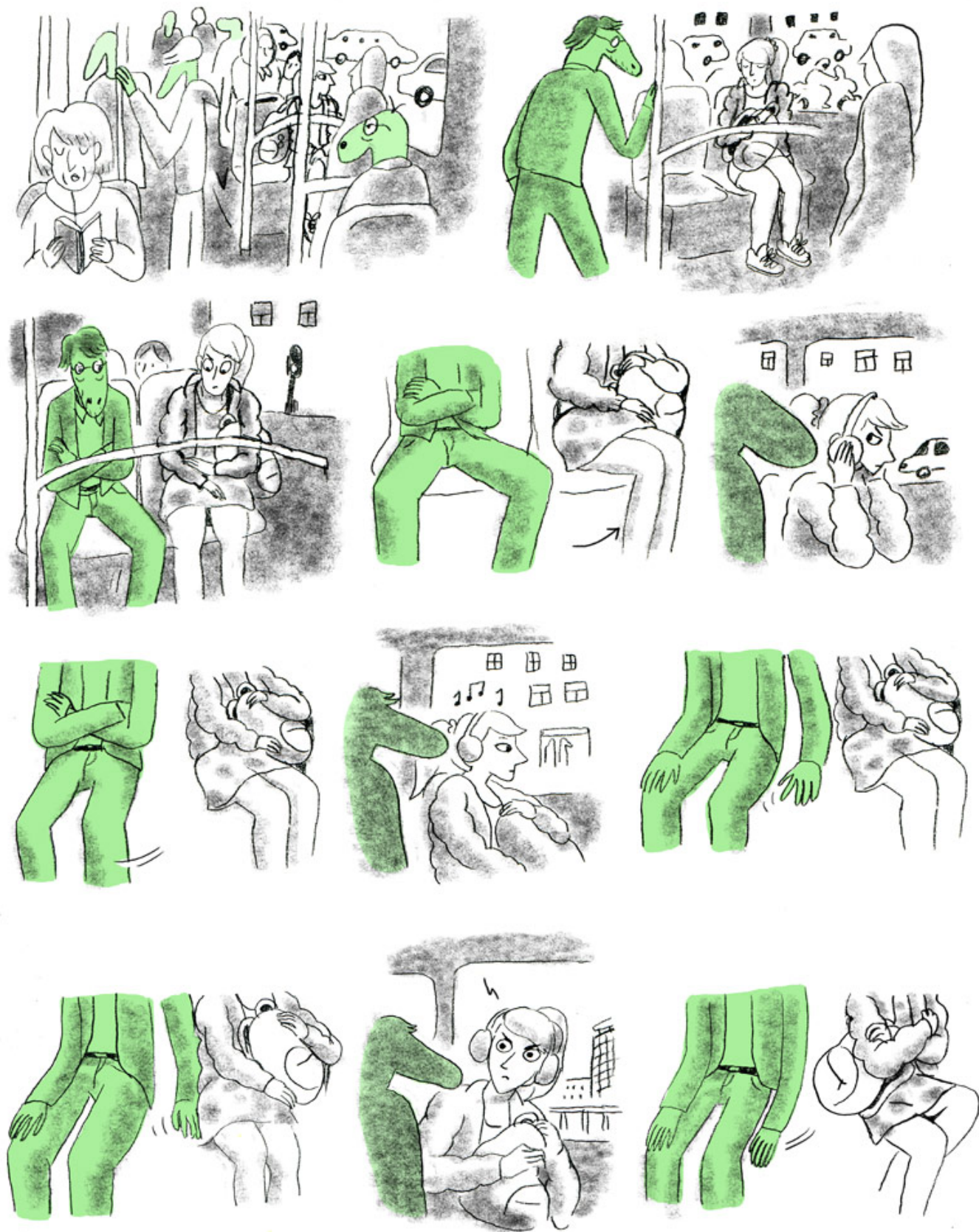


Illustration 52 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

Et enfin, les habitant.e.s : ils.elles « ne constituent pas un groupe d'acteur.rice.s homogène. Ils se distinguent par leur attitude (pour ou contre le projet), par leur niveau de participation (présents ou absents), par les enjeux qu'ils défendent (privés, collectifs, sociaux, environnementaux, etc.). » (Villedurable.org). Selon Lefebvre⁷³, comme énoncé dans l'état de l'art dans la partie 2.8.4 Droit à la ville, la participation citoyenne à la conception et aux décisions concernant l'espace public est nécessaire pour permettre une appropriation et un investissement des citoyen.ne.s dans leur ville. Afin de permettre la participation citoyenne, des associations peuvent mettre en place des marches ou d'autres outils permettant de diagnostiquer les besoins et les souhaits des habitant.e.s du quartier.

Afin de permettre à tous ces acteur.rice.s de pouvoir communiquer et de s'écouter, différentes stratégies peuvent être mises en place. Ci-dessous, quelques exemples de « stratégies à employer pour recueillir les points de vue des femmes et des membres d'autres groupes vulnérables :

- Tours de table : Au cours des discussions, tous les participants doivent pouvoir prendre la parole. Même les participants néophytes sont fortement encouragés à apporter leur contribution quand vient leur tour de parler. Cette règle garantit que chaque participant/e, quelle que soit sa facilité d'expression ou sa combativité, aura une chance égale de faire valoir son point de vue.
- Temps égal pour tous : Un temps d'intervention est souvent fixé pour les tours de table : interruptions, joutes oratoires et non-respect du temps ou du droit de parole sont interdits. Cette règle aide à maintenir le rythme de la réunion et à éviter qu'une petite minorité ne domine les discussions.
- Décisions par consensus : Un premier tour de table permet aux participants de soulever des questions, d'échanger des remarques d'ordre général et d'écouter les préoccupations de chacun. Au cours du tour suivant, les participants expriment leur position sur la question à l'examen. Ce processus répétitif se poursuit jusqu'à ce qu'un consensus soit atteint. Cette règle assure que le point de vue de tous est intégré à la décision finale. »⁷⁴

6) Élaboration du programme :

Lors de l'élaboration du programme et de la budgétisation, des spécialistes du genre doivent être inclus.e.s dans la réflexion. La programmation est l'un des éléments clé qui va faire d'un lieu une réussite ou non en termes de mixité genrée. Inclure des professionnel.le.s du genre et prendre en considération les recommandations issues des marches exploratoires lors de cette étape permettra d'éviter les erreurs dues au manque de formation des concepteur.rice.s dans le domaine du genre. Concevoir une budgétisation genrée est un élément fondamental en ce qui concerne le *gender budgeting*⁷⁵ : les choix de programme et la budgétisation qui y sont liés doivent être réalisés sous le regard du genre afin d'être égalitaire lorsque l'on place l'une ou l'autre activité dans un espace.

73 LEFEBVRE, Henri, 1968, Le droit à la ville, Paris : Anthropos, 164p

74 Ville de Bruxelles. Plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes, 2020-2024, PDF en ligne : https://equal.brussels/wp-content/uploads/2020/06/Presentation_Plan_Violences_DEF.pdf, consulté : 7 mai 2021

75 Gender budgeting : « une application de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus budgétaire. Cela implique une évaluation des budgets existants avec une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire (...) » (Conseil de l'Europe et son groupe de spécialistes)



7) Cahier des charges en vue de l'ouverture d'un marché public :

Lors de l'élaboration du cahier des charges, les recommandations issues des marches exploratoires doivent être intégrées. Il doit, par ailleurs, comporter aussi une mention obligatoire de l'intégration du genre. Cette étape est très importante : elle va déterminer si oui ou non la prise en compte du genre - à toutes les étapes du projet - va être un facteur décisif de l'attribution du marché. Ce caractère obligatoire permettra aux concepteur.rice.s de se pencher réellement sur le sujet et non de le prendre en compte dans la mesure du nécessaire.

8) Ouverture du marché et esquisse

Lors de l'ouverture du marché, des concepteur.rice.s/architectes/urbanistes vont se porter candidat.e.s pour le marché et concevoir une esquisse. Lors de cette étape, il est important pour ces acteur.rice.s de prendre conseil auprès d'un.e expert.e du genre et pourquoi pas, comme dans le cas du projet Cœur de ville SA, faire appel à l'ASBL qui a réalisé les marches exploratoires. Cet avis de conseil permet d'étudier le projet et d'apporter des corrections sous un regard genré pour ainsi garantir la justesse de la prise en compte des recommandations. De plus, lorsqu'il est question du choix des matériaux, du type de végétation, de garde-corps, de l'éclairage, des escaliers ou rampes, etc., il est très important de garder la thématique de genre à l'esprit. En effet, le choix d'un élément ou d'un autre a des répercussions sur la liberté de mouvement des usager.ère.s de l'espace public. Par exemple, le choix de la végétation est primordial : une végétation trop dense au-dessus du niveau de la taille obstrue le champ de vision et risque de créer des cachettes et par conséquent un sentiment d'insécurité. Le choix du revêtement de sol détermine s'il est aisé ou non de se déplacer en fauteuil roulant, poussette, talons, vélo, etc. La décision du type d'éclairage et de leur position est déterminante sur la possibilité de voir et d'être vu.e en soirée. Cette notion aussi est à prendre en compte. La liste peut encore être longue et pour plus d'informations, je vous renvoie à la partie concernant les recommandations (2.9) et/ou aux rapports de l'ASBL Garance qui sont très complets en ce qui concerne ces différents enjeux.

9) Concours / Jury

Lors du concours, le jury doit être sélectionné avec soin. En effet, il est primordial qu'un.e expert.e du genre soit intégré.e dans le jury comme jury technique. Cette intégration permettra de juger réellement la qualité de l'aspect genre. Le.la jurée permet, par ailleurs, d'établir des remarques et/ou des recommandations de modifications justes et éclairées lors du choix de l'attribution du marché.

10) Attribution du marché

Lors de l'attribution du marché, le jury, contenant au moins un.e expert.e genre, choisit le projet qui, entre autres besoins, aura bien respecté l'intégration de la dimension du genre. Si manquement il y a, il.elle émet des recommandations et des améliorations à apporter au projet à ce sujet. Il est par ailleurs intéressant d'imposer ou de conseiller aux

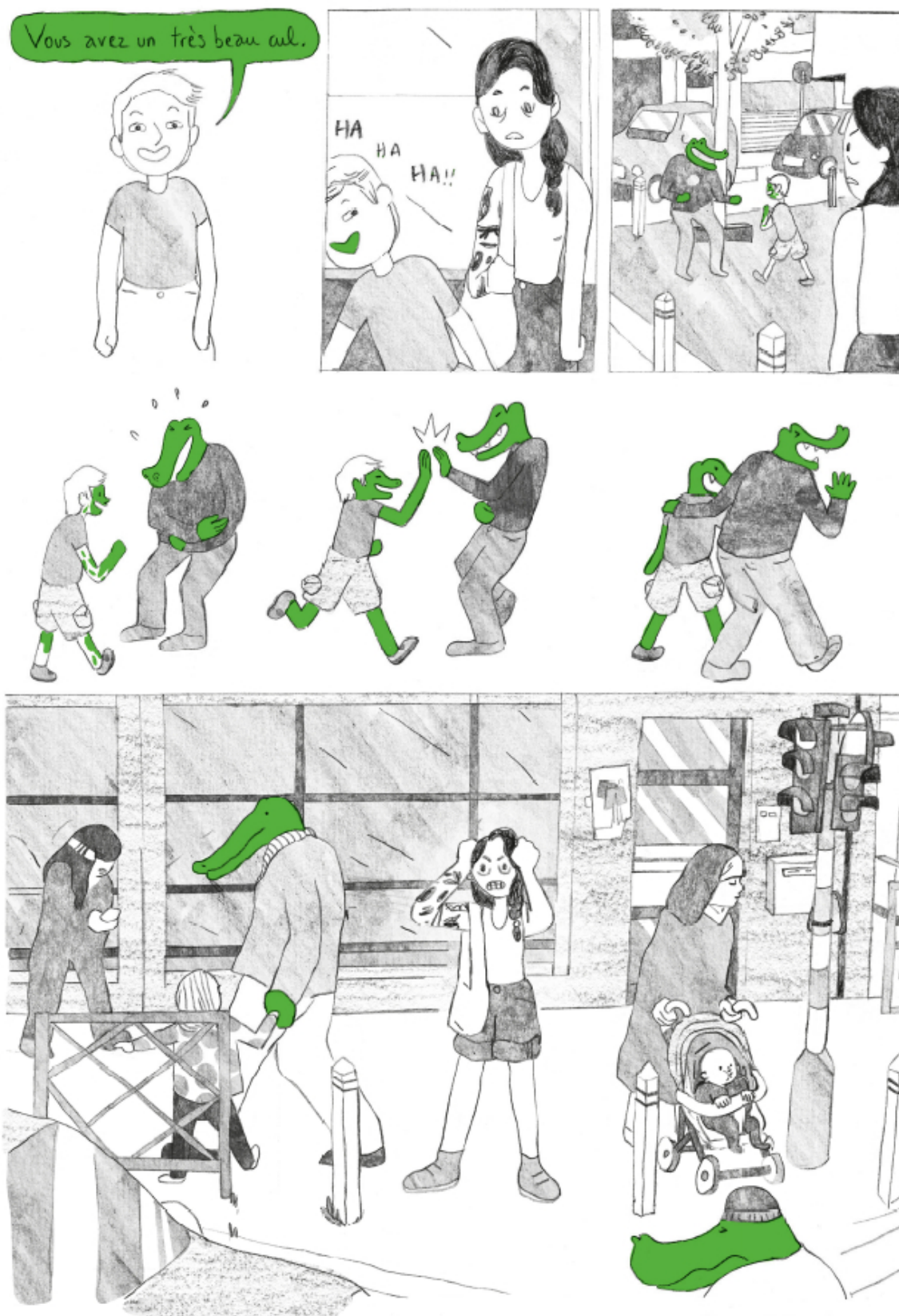


Illustration 54 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

concepteurs.trices de travailler avec un.e expert.e du genre lors de la révision du projet afin de résoudre les potentiels problèmes liés à l'inclusion du genre.

11) Conception

Une fois le marché attribué, il reste encore des étapes de la conception à résoudre. En effet, pour commencer, il est question de modifier le projet selon les remarques/conditions soulevées lors de l'attribution du marché. Pour cette étape, faire appel à un.e conseiller.ère expert.e du genre permet de répondre à certaines lacunes potentielles des concepteurs.trices.

12) Permis d'urbanisme

Lors de l'octroi du permis d'urbanisme, il est important qu'un.e acteur.rice formé.e ou expert.e à la thématique du genre soit en mesure de vérifier si le cahier des charges, le *gender budgeting* et le *gender mainstreaming* ont été respectés. Cela, afin de garantir la considération et le respect de l'inclusion du genre dans les projets d'urbanismes.

13) Comité de concertation citoyenne

Le comité de concertation citoyenne est un bon moyen pour permettre aux citoyens.nes de prendre part aux discussions concernant le projet. Pour permettre à toutes et tous de participer à ces réunions, il est essentiel de mettre en place un système de garderie. De plus, pour motiver les femmes à participer à ce genre de réunion, il serait judicieux de réaliser une campagne d'information spécialement dédiée aux femmes afin de toucher leurs intérêts.

14) Projet d'exécution

Lors du projet d'exécution, il est question de réaliser un suivi pour s'assurer du bon respect du cahier des charges. Lors de cette phase, des projets de sensibilisation des habitant.e.s du quartier aux questions de genre peuvent être inclus.e.s. Par ailleurs, il est intéressant d'intégrer des activités de participation à la conception d'éléments du quartier pour les habitant.e.s (fresque, potager, mobilier, etc.). Ce genre de démarches permet aux habitant.e.s de se sentir plus investi.e.s et de mieux respecter leur quartier et leur environnement de vie. Pour ce genre d'initiatives, il est utile de faire appel à des associations féministes permettant de faire des activités inclusives non seulement pour les femmes mais aussi pour tout le monde. De plus, installer des panneaux indiquant la durée des travaux et le futur projet permet aux citoyen.ne.s de se tenir informé.e.s, de s'investir et de participer à la vie de leur quartier.



Illustration 55 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

Conclusion

Ce type de phasage *gender sensitive*, sensible au genre, s'il est employé, connaîtra bien évidemment des réajustements qui lui permettront d'être le plus juste et efficace possible. L'inclusion du genre dans les projets urbanistiques est une thématique qui ne se limite pas au fait d'en parler. Il est primordial d'en avoir conscience tout au long de l'élaboration du projet afin de garantir une amélioration de la mixité de genre dans les espaces publics. De plus, tout au long de la ligne du temps, j'émets l'idée de se faire aider par des expert.e.s du genre. Cette notion est fondamentale car, bien entendu, les expert.e.s dans ce domaine sont bien plus aptes à évaluer la qualité d'un espace en termes d'inclusivité genrée. Inclure des conseiller.ère.s du genre permettra d'avoir un regard neuf et éclairé sur la thématique et d'éviter aux concepteur.rice.s de faire des choix maladroits en essayant de faire au mieux avec leurs connaissances. De plus, l'inclusion des recommandations issues des marches exploratoires doit être vue comme un outil de participation citoyenne à la création d'un quartier (Garance, 2016). Ce genre de démarche vue sous l'angle du droit à la ville permet aux citoyen.ne.s de construire leur quartier selon leurs besoins et leurs envies ce qui, selon Henri Lefebvre, est fondamental.⁷⁶

76 LEFEBVRE, Henri, 1968, Le droit à la ville, Paris : Anthropos, 164p



Rue Jean-Baptiste Decock,
Bruxelles

Point de vue A



Point de vue B



Point de vue Point de vue C

6. PROJET

Pour mettre en pratique les éléments analysés lors de la phase de recherche de ce mémoire, j'ai travaillé sur un projet de réaménagement de l'espace public. Pour ce faire, j'ai sélectionné, dans le contrat de quartier durable de Molenbeek « Autour du parc de l'Ouest », la rue et la place Jean-Baptiste Decock. Mon choix s'est porté sur cette zone car dans le contrat de quartier durable, ce lieu a pour vocation de devenir entièrement piéton. Pour la création d'un espace public sous la perspective du genre, ceci est une opportunité non négligeable.

Afin de mettre le projet en musique, il me fallait avant tout réaliser un diagnostic genré du lieu concerné. Je me suis parallèlement renseignée sur les diagnostics réalisés dans le contrat de quartier. Dans ce dernier, la notion genrée n'est que peu représentée. Cependant, dans le diagnostic, les enfants, les parents, les jeunes, les femmes et les hommes y sont cités. Quelques études du quartier ont été réalisées sur les inégalités hommes/femmes qui sont encore plus accentuées à Molenbeek que dans la région de Bruxelles. On retrouve donc un degré d'activité plus faible chez les filles que chez les garçons, à l'exception du groupe de 15 à 24 ans, ce qui indique que les femmes « suivent moins l'enseignement supérieur et se lancent plus tôt sur le marché de l'emploi. Parmi les femmes actives, une grande partie travaille aussi à temps partiel. »⁷⁷ Selon les parents du quartier, il n'y a pas assez d'espaces de jeux pour les enfants. Des communautés de femmes se mettent en place grâce à des associations et des écoles qui permettent aux parents de s'installer à un endroit pour tisser des liens sociaux. « Les garçons et les filles vivent plus ou moins chacun de leur côté. Les garçons traînent beaucoup autour des placettes, où certains fument des joints. Les filles préfèrent aller manger ensemble et se rendent à cet effet dans le centre, à Lemonnier ou dans le quartier autour de la Gare de Midi. Seuls quelques bars à narguilé permettent aux garçons et aux filles de se rencontrer. »⁷⁸ Le bien-être mental des femmes est plus fragile que chez les hommes à Molenbeek. En effet, dans cette commune les femmes sont plus sujettes que les hommes à des maladies psychiques, comme des dépressions (Contrat de quartier durable de Molenbeek - Autour du parc de l'Ouest, 2018-2022).

Pour compléter le diagnostic du quartier sous un regard genré et sur une zone précise, j'ai réalisé un comptage genré et une analyse sur base des grilles d'enquêtes des marches exploratoires réalisées à Wavre. Le gros manquement à cette analyse est l'avis des habitantes. En effet, compte tenu du contexte sanitaire, il ne m'a malheureusement pas été possible de réaliser une marche exploratoire. J'ai néanmoins essayé de questionner des femmes dans la rue et sur la place, mais les résultats n'ont pas été très concluants (elles n'avaient pas le temps, ne voulaient pas répondre, ne parlaient pas français, ...). De plus, pour qu'une analyse soit vraiment réaliste il est important de la multiplier afin d'avoir un aspect global de la situation. Je n'ai réalisé que deux périodes d'analyse, la démarche est donc davantage une démonstration d'une méthode plutôt qu'une réelle analyse.

⁷⁷ Contrat de quartier durable - Autour du parc de l'ouest (2018-2022)

⁷⁸ Ibid



Rue Jean-Baptiste Decock, Bruxelles

Point de vue D



Point de vue E



Point de vue F



Point de vue G

Par la suite, j'ai réalisé des recommandations spécifiques pour la rue et réalisé une programmation sous le regard du genre.

Je détaillerai ensuite certains enjeux du projet dont l'aspect du genre à un impact important sur les choix opérés.

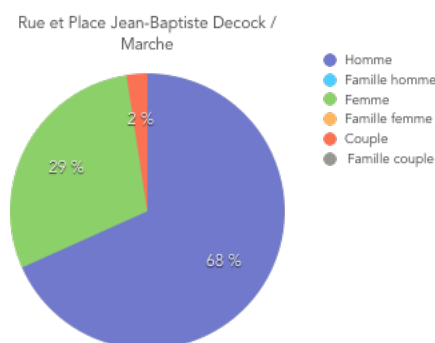
6.1 Analyse

6.1.1 Comptage genré

Réalisé le lundi 22 mars : 12h25 -> 12h35

Place et rue Jean-Baptiste Decock

Nuageux et 5°



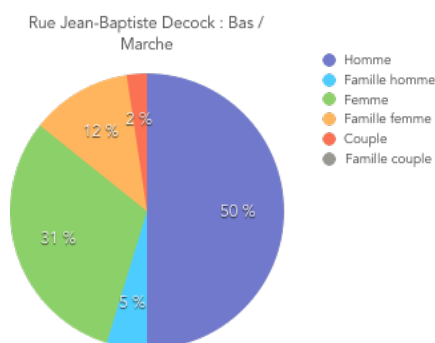
Sur 41 jeunes et adultes

Réalisé le mercredi 28 Avril,

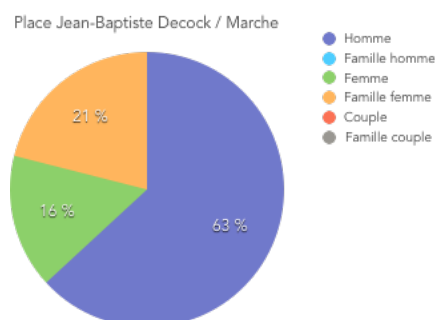
Rue Jean-Baptiste Decock – Bas : 13h20 -> 13h30

Place Jean-Baptiste Decock – Haut : 13h45 -> 13h55

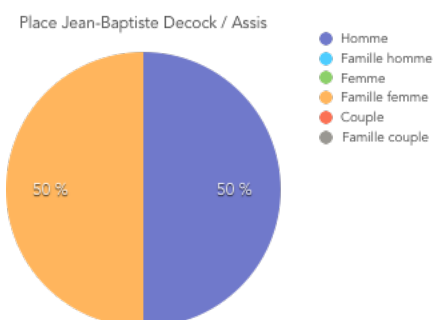
Grand soleil et 14°C



Sur 42 jeunes et adultes



Sur 19 jeunes et adultes



Sur 4 jeunes et adultes



Rue des Quatres-Vents

Point de vue H



Point de vue I



Point de vue J

Lors de la réalisation de ces deux comptages genrés, les conditions météorologiques étaient différentes. Cependant, je constate que l'espace public est peu utilisé pour le loisir. En effet, lors de mes observations j'ai constaté que la place et l'espace de basket ne sont quasiment pas utilisés. Pourtant, 20 minutes auparavant, je réalisais l'analyse de la Place du Nouveau Marché aux Grains, ou encore un peu plus tôt le square Jacques Brel qui étaient très fréquentés. Malgré ce manque de fréquentation, le comptage des passants décèle tout de même une majorité d'hommes présents dans la rue et sur la place. Bien entendu, pour que ces comptages soient réellement efficaces il faudrait en réaliser bien davantage et à des heures différentes.

6.1.2 Analyse de la place sur base des grilles d'enquêtes des marches exploratoires de la ville de Wavre

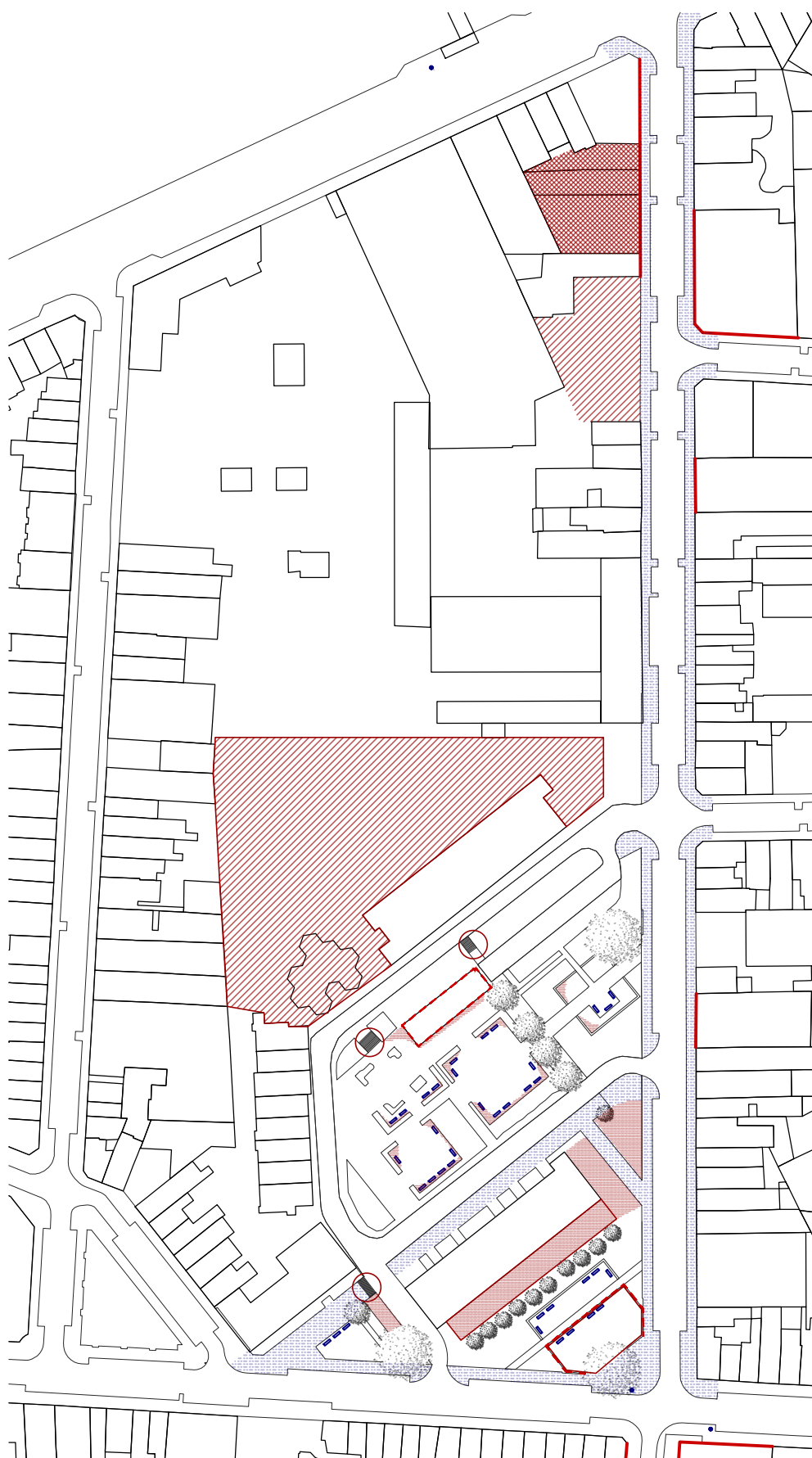
Dans cette partie, je ferai une synthèse des points importants qui sont ressortis de l'analyse de la place. Vous trouverez en annexe 4 l'analyse complète.

Points positifs de la place :

- a) Présence de bancs en grand nombre, ce qui permet à tous de pouvoir s'installer sur la place
- b) Trottoirs inclusifs globalement en bon état, ce qui est fondamental pour la bonne circulation des PMR, des poussettes, etc.
- c) Transports en commun aux extrémités de la rue

Points négatifs de la place :

- a) Très mauvaise gestion des déchets (les poubelles des buildings de logements sont entreposées en extérieur et créent une sensation d'environnement sale). De plus, la place et l'espace près du terrain de basket sont jonchés de déchets en tout genre. Cela crée un environnement très désagréable.
- b) L'environnement est très peu fréquenté : les gens ne font que le traverser, très peu s'y installe.
- c) Le mobilier urbain n'est pas très confortable et est peu varié
- d) Certains lieux ne sont pas accessibles aux PMR car ils sont uniquement munis d'escaliers
- e) Les buildings de logements ne sont pas très esthétiques et mal entretenus
- f) Il y a divers terrains et bâtiments laissés à l'abandon
- g) Il y a beaucoup de façades aveugles dans la rue, ce qui ne favorise pas le contrôle social et provoque un sentiment de solitude.
- h) Il manque de signalisation dans le quartier, les transports ne sont pas indiqués, le commissariat le plus proche ainsi que l'hôpital, etc. ne sont pas indiqués non plus. Il y a globalement un manque de signalisation pour les piétons
- i) Il n'y a pas de piste cyclable dans la rue



Légende

Points positifs

- Bancs en grand nombre
- Trottoirs inclusifs
- Transport en commun

Points négatifs

- Problème de gestion des déchets
- Façade aveugles
- Pas adapté aux PMR et aux poussettes
- Terrains abandonnés
- Bâtiments abandonnés
- Lieux d'isolement
- Obstacles visuels



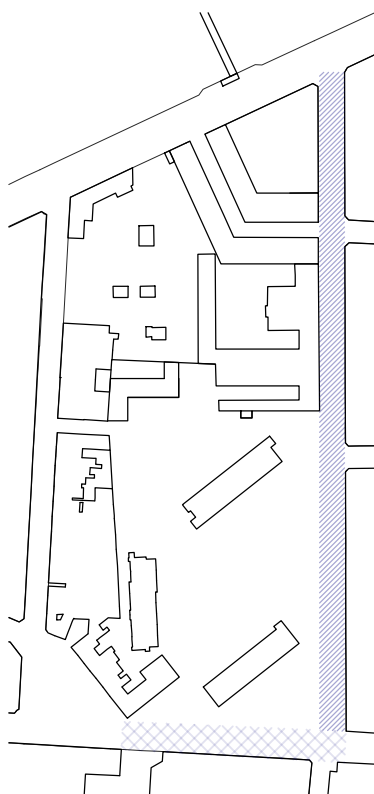
- j) En ce qui concerne les obstacles visuels, la clôture et le muret entourant le terrain de basket peuvent poser problème. De plus, ils créent un lieu d'isolement avec une seule entrée.
- k) La sortie du parking représente elle aussi un obstacle visuel
- l) Les chemins à l'arrière des grands buildings de logement représentent des lieux d'isolement
- m) Il n'y a pas de toilettes publiques, ce qui ne favorise pas la propreté des lieux et ne permet pas à toutes et tous d'investir les lieux durant le temps souhaité.

6.1.3 Interview de femmes sur les lieux

J'ai pu interroger très brièvement deux femmes. Ces dernières m'ont raconté qu'il y avait régulièrement en fin d'après-midi ou début de soirée des groupes de jeunes hommes qui s'installent près du terrain de basket et sur la place. Malgré tout, la place reste un endroit où les enfants et les mamans se retrouvent fréquemment. Elles m'ont fait part que des jeunes venaient se droguer derrière l'un des bâtiments de logements et qu'il ne faut pas s'aventurer dans cet espace. Elles trouvent que les lieux sont sales et qu'ils ne donnent pas envie d'y rester très longtemps. Elles m'ont également fait part qu'elles trouvaient qu'il n'y avait pas assez de végétation et qu'il était dommage qu'il n'y ait pas de place de jeux.

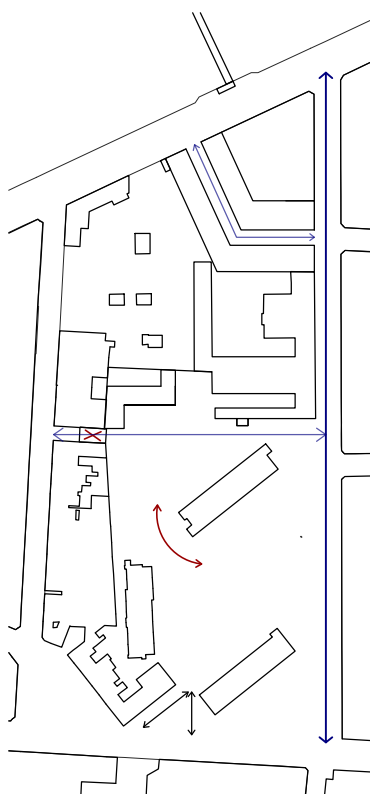
6.1.4 Recommandations

- Il faut penser différemment la gestion des déchets afin d'avoir des lieux plus propres et accueillants
- Changer le mobilier urbain afin qu'il soit propre, confortable et varié
- Gérer les espaces laissés à l'abandon
- Éviter au maximum les façades aveugles, ouvrir celles qui sont potentiellement ouvrables
- Ajouter des panneaux visibles pour les piétons afin de permettre aux passants de se diriger dans le quartier facilement
- Ajouter des pistes cyclables ou un lieu sécurisé pour les cyclistes
- Éviter les obstacles visuels
- Éviter les lieux d'isolement
- Ajouter des toilettes publiques



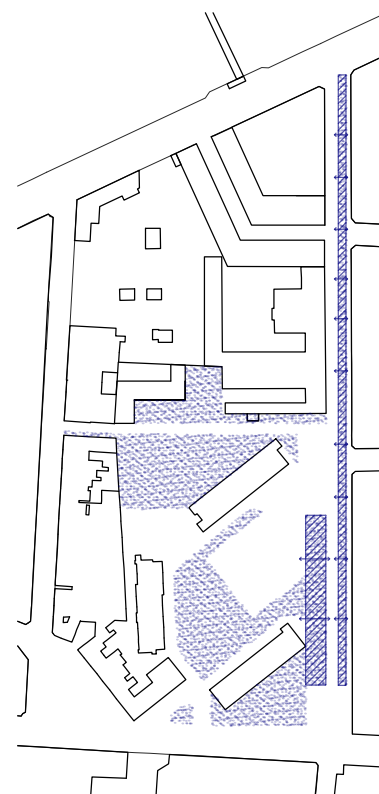
Une circulation douce apaisée

-  Rue piétonne
-  Portion de route où la priorité est aux cyclistes



Axes piétons

-  Nouveaux axes piétons
-  Axes existants
-  Axes permettant un lien



Intégration de la nature

-  Maillage vert
-  Maillage bleu

6.2 Intentions du projet

Une circulation douce apaisée :

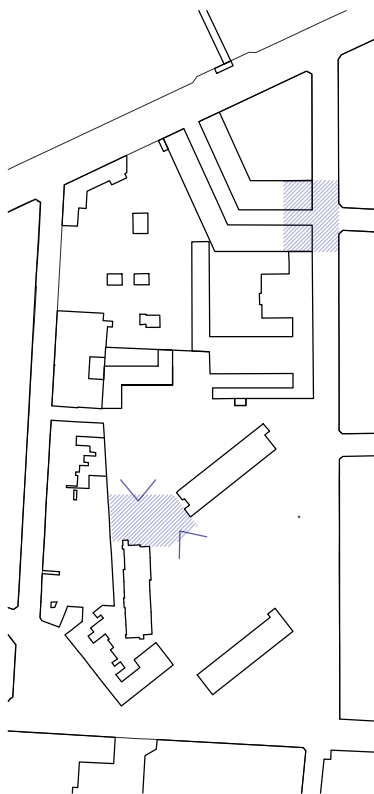
Lors de la lecture du contrat de quartier, ce dernier prévoyait de rendre la rue Jean-Baptiste Decock piétonne. Cette suggestion m'a semblée, sous le regard d'un genre, très intéressant. En effet, une circulation douce apaisée permet aux parents de circuler de manière plus agréable avec leurs enfants sans devoir se soucier de la route et de ses dangers. De plus, un piétonnier donne un large éventail de possibilités afin d'améliorer la qualité de vie du quartier. Une portion de la rue des Quatre-Vents sera une rue cyclable, les vélos y auront donc priorité. Ce choix a été opéré car l'entrée d'une école maternelle se trouve sur ce même tronçon. En ce qui concerne l'espace public retravaillé, je n'ai pas différencié les usages cyclistes et piétons. Ce choix impose à toutes et à tous de faire attention à ce qui les entoure et de donner la priorité aux piétons sur cet axe.

Nouveaux axes piétons

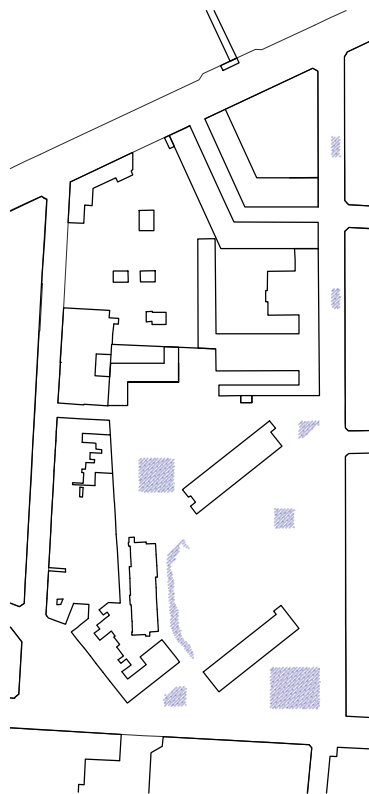
Comme cité précédemment, la rue Jean-Baptiste Decock devient piétonne. Par ailleurs, deux nouvelles entrées dans l'espace public permettent une circulation et une accessibilité plus aisée aux usagers de ce lieu. Afin de réduire l'isolement du terrain actuellement abandonné, un passage sera possible et visible. Ensuite, les entrées en face de l'école issues de la rue des Quatre-Vents seront maintenues et légèrement réorientées pour favoriser le passage et la visibilité sur des chemins. Enfin, la multiplication des entrées permet, à un plus grand nombre d'habitants, de prendre conscience que ce nouveau pôle attractif est situé à proximité de leur logement et de souhaiter s'y rendre.

Intégration de la nature

Afin que l'espace soit moins minéralisé, j'ai souhaité intégrer un rapport à l'eau sur toute la rue en implantant un maillage bleu composé d'une noue dans la rue Jean-Baptiste Decock et d'un bassin d'orage sec sur la place. Ce bassin sec, lorsqu'il est vide, permettra aux enfants de jouir d'un nouvel espace de jeux. A l'opposé, lorsqu'il est rempli, un passage ludique y est installé. En ce qui concerne le maillage vert, de la végétation va être intégrée dans la noue, le bassin sec, ainsi qu'à divers endroits sur la place. Ce dernier permet de rendre les lieux plus agréables, d'amener des espaces ombragés et de différencier les lieux, les rendant plus intimes ou plus ouverts. Cette variété permet d'apporter différentes ambiances et encourage donc davantage les personnes non dominantes à pratiquer l'espace public et s'y sentir à l'aise. Une attention particulière a été portée aux choix des arbres, ceux disposés dans la rue doivent remplir plusieurs critères. En effet, ils doivent apprécier l'eau, tenir le coup lorsqu'il y en a moins et avoir des feuillages assez hauts afin de ne pas encombrer le champ de vision. Les bouleaux, les saules ainsi que les aulnes remplissent admirablement ces critères. En ce qui concerne le reste des arbres, ils doivent uniquement éviter de créer un obstacle visuel. J'ai donc opté pour des marronniers, des chênes, des arbres fruitiers, tel que le pommier, le poirier, etc.



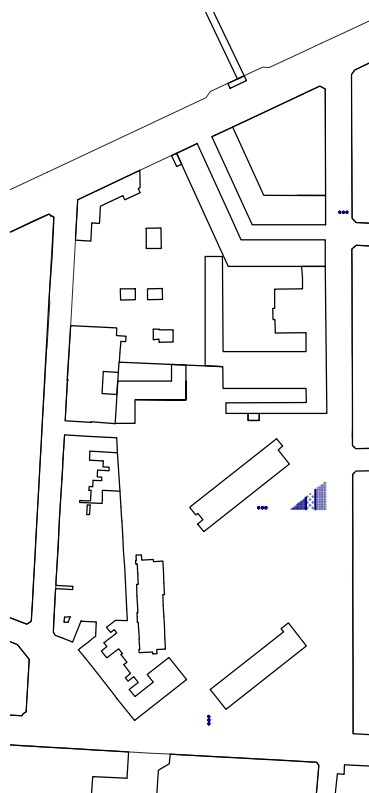
Pôles d'attraction permettant le contrôle social sur des zones problématiques



Maillage ludique



Activités de loisir



Logistique

-  Potagers
-  Escalade
-  Jeux d'équilibres et de fitness
-  Espace de libre investissement

-  Poubelles enterrées
-  Entrée piétonne dans les parkings souterrains
-  Local de stockage pour l'entretien de la rue et de la place
-  Toilettes publiques

Pôles d'attraction permettant le contrôle social sur les zones problématiques

Afin de permettre le contrôle social sur les zones actuellement à l'abandon, des pôles d'attraction vont y être installés grâce à l'Horeca. La place située en haut du schéma est un pôle central sur un croisement entre une nouvelle rue créée pour accueillir de nouveaux logements et la rue Jean-Baptiste Decock. Cette nouvelle place permettra de dynamiser les lieux et d'attirer différentes tranches de population, de genre et d'âges variés. Sur le pochage central se trouve une place haute qui permet d'avoir un regard et de lier l'espace à l'arrière des buildings de logements et la place basse.

Maillage ludique

Afin d'encourager les familles à investir les lieux, un maillage ludique est intégré au projet. Ces éléments ponctuels sont disposés à des endroits stratégiques et sont adaptés aux activités à proximité, écoles, crèches, ...

Activités de loisir

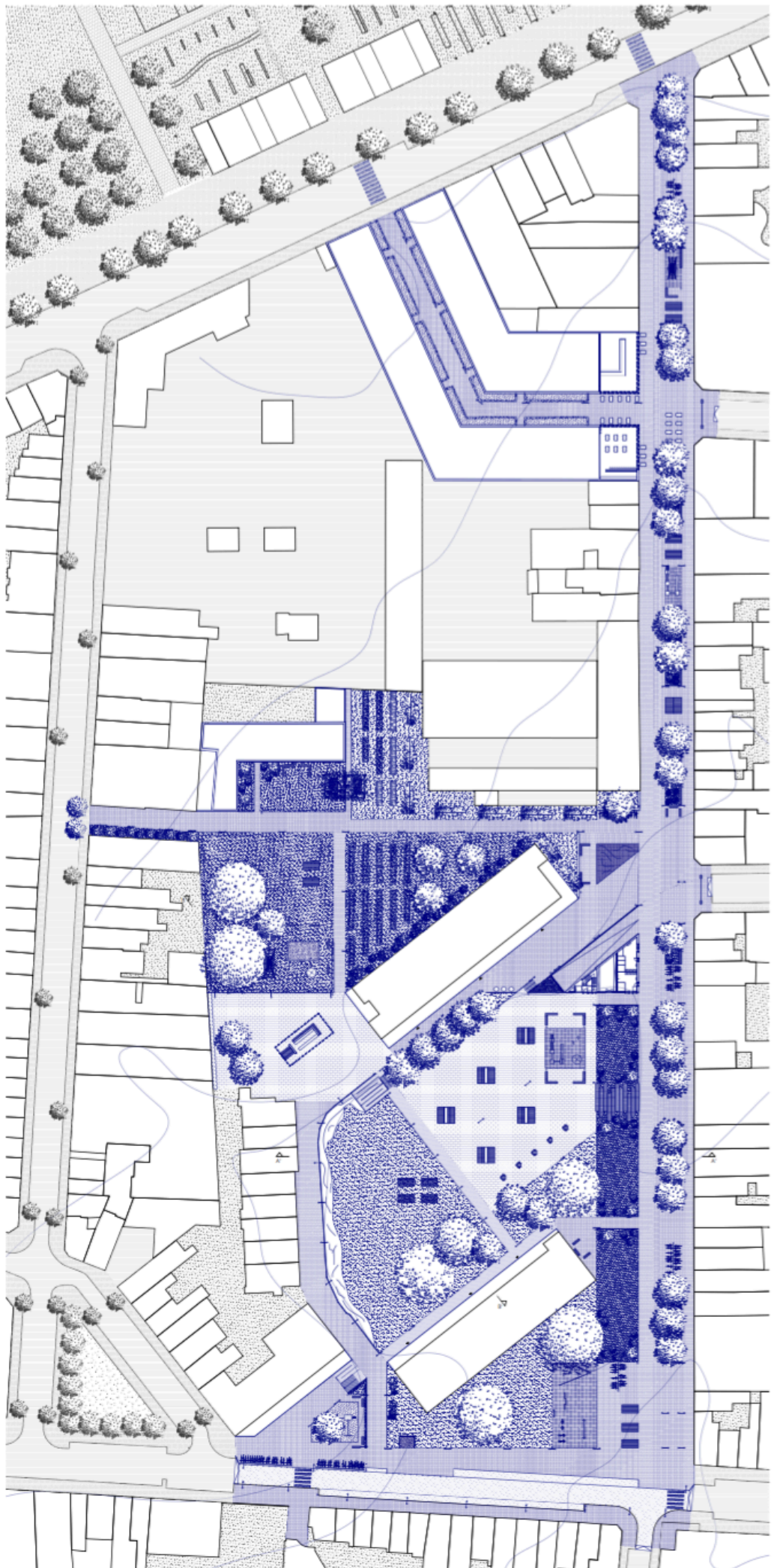
Les activités de loisir ont été sélectionnées de manière à être inclusives envers le genre. Des potagers seront implantés, permettant de participer au maillage vert. Cette activité est unisexe et réservée à tout type d'âges. Afin de simplifier l'entretien de ces potagers, ils seront organisés sous forme d'une permaculture⁷⁹. En ce qui concerne les loisirs sportifs, j'ai sélectionné un mur d'escalade et un espace d'équilibre et de fitness qui sont des loisirs mixtes en termes de genre. En effet, les activités favorisant l'entraide sont celles qui rencontrent le plus de mixité genrée. Ensuite, différents espaces de libre investissement sont disposés sur les différentes places. Ces espaces larges et variés permettent à tou.te.s d'investir le lieux et de s'y sentir à l'aise.

Logistique

En termes de logistique, il y a un problème de gestion des déchets dans l'espace actuel. Des poubelles enterrées seront donc disposées à différents endroits afin de stocker proprement les déchets de la rue. De plus, ce facteur permettra aux éboueurs de ramasser les déchets plus facilement dans cette rue piétonne sans qu'ils ne gênent le passage avant le ramassage.

Énormément de places de parkings ayant été supprimées, il est impératif de rénover les parkings souterrains en dessous de la place Jean-Baptiste Decock. L'entrée des piétons et de leurs véhicules ont été déplacées afin de diminuer l'impact de leur présence sur la place. Un nouveau bâtiment intégrant l'entrée piétonne dans les parkings, un local de stockage pour l'entretien de la place et des toilettes publiques est proposé. En ce qui concerne l'entrée des parkings, elle sera très ouverte. L'objectif est d'avoir une notion de l'espace qui nous entoure et ainsi de pouvoir entendre et être entendu.e et de pouvoir voir et être vu.e. De plus, des apports de lumière naturelle intégrée dans le mobilier urbain seront disposés ponctuellement afin d'éclairer les parkings.

⁷⁹ La permaculture est un concept systémique et global qui vise à créer des écosystèmes respectant la biodiversité. L'inspiration vient de la nature et de son fonctionnement.



Plan - Place Lily Boeykens
Laura Nuyt
Master 2 - LOCI

Les toilettes publiques, quant à elles, seront munies de planches à langer autant chez les hommes que chez les femmes. Ces toilettes devront être propres, gratuites et accessibles tout au long de la journée et de la nuit.

Accessibilité

Afin de permettre à tou.te.s (PMR, poussettes, cyclistes, etc.) d'accéder à l'espace sans devoir faire de trop grands détours, deux rampes d'accès ont été disposées à des endroits clés. A savoir entre la place haute et la place basse et entre la sortie de l'école maternelle et la place basse.

Éclairage et matériaux

Afin d'assurer un éclairage de bonne qualité et constant, de nombreux lampadaires ont été disposés dans la rue, sur la place et sur les différents accès. Des boutons, que les habitants peuvent activer en cas du non fonctionnement d'un lampadaire, seront intégrés sur chacun d'entre eux. Sur certains lampadaires un dispositif d'appel à l'aide y sera disposé.

Les revêtements de sol sont des dalles de 60/60 cm garantissant un passage plat et permettant aux PMR, aux poussettes et aux cyclistes de circuler aisément. En ce qui concerne les places, les dalles seront d'une dimension 60/120 cm afin de différencier les espaces statiques des lieux de passage.

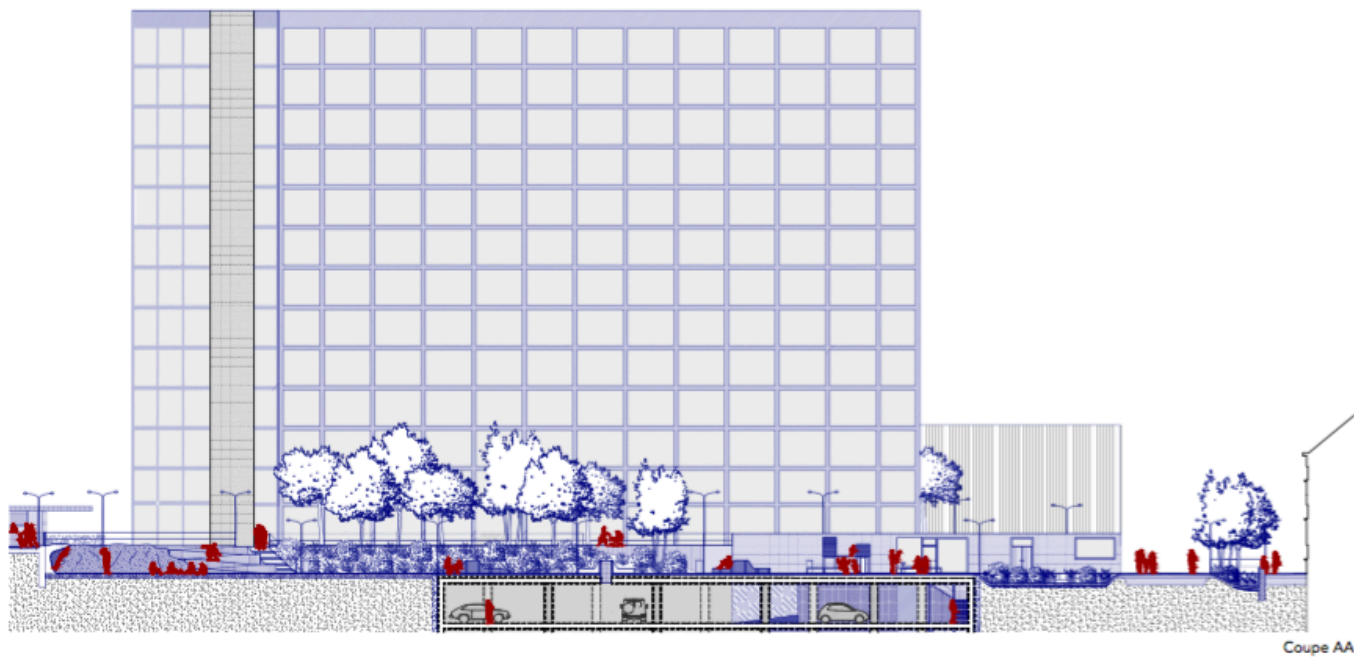
Les garde-corps sont composés de tiges métalliques. L'objectif est de permettre de voir à travers et d'éviter les obstacles visuels.

Le mobilier urbain, quant à lui, est varié sur la place et dans la rue on retrouve des bancs, des tables, des plateformes pour s'installer et des tables de jeux de société. Cette variété permet à toutes et tous de trouver sa place.

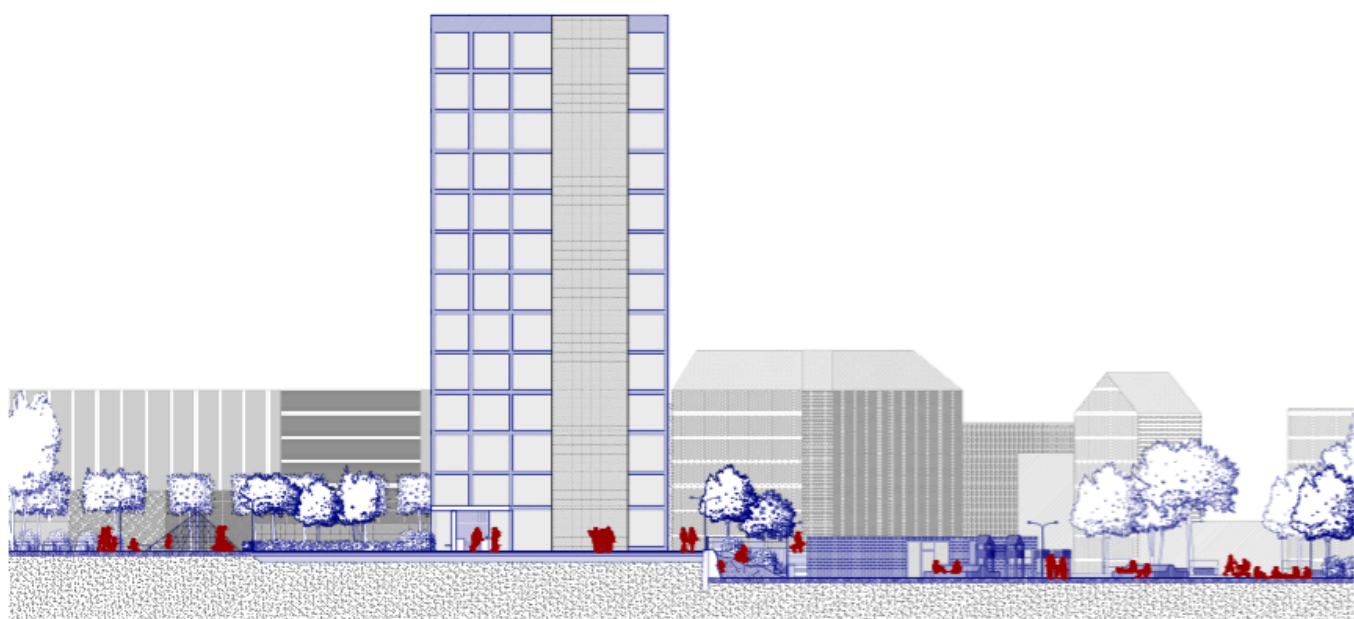
Afin d'améliorer la signalisation dans le quartier, des panneaux sont ajoutés à divers croisements. Ces derniers indiquent le nom de la rue, le poste de police le plus proche, les transports en commun à proximité, la direction de la nouvelle maison médicale, etc.

Un meilleur confort de vie pour les habitants des buildings à appartements

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants des logements sociaux situés dans les deux buildings et de faciliter le rapport à l'espace public, une couche a été ajoutée aux bâtiments. Cette dernière permet d'agrandir les terrasses des logements qui actuellement doivent avoir une largeur d'environ un mètre pour passer à une terrasse de trois mètres. Ces nouveaux balcons pourront être sous forme de vérandas ou complètement ouverts, ce qui permettra de les employer en hiver et d'améliorer l'isolement des logements. De plus, cette tranche complémentaire donnera lieu à la révision de l'esthétique du bâtiment qui mériterait un bon rafraîchissement.



Coupe AA'



Coupe BB'

Place Lily Boeykens

Pour valoriser la symbolique féminine, j'ai décidé de modifier le nom de la place. Afin de sélectionner un nom, j'ai utilisé la plateforme EqualStreetNames.Brussels⁸⁰. Cette dernière est un projet visant à proposer des noms aux élu.e.s afin de visibiliser les femmes illustres. Parmi les noms proposés j'ai sélectionné, Lily Boeykens, qui est une militante féministe belge sur le premier plan de la deuxième vague féministe. Elle a été pionnière dans le domaine de l'égalité et de l'émancipation des femmes. « De 1972 à 1992, elle est la présidente du Conseil national des femmes⁸¹ et cofondatrice du Vrouwen Overleg Komitee⁸² (VOK). Elle organise la première Journée nationale de la femme en Belgique le 11 novembre 1972. En 1988, elle devient présidente du Conseil international des femmes⁸³, fonction qu'elle exerce durant deux mandats jusqu'en 1994. »⁸⁴

Conclusion

Pour conclure cette partie traitant de mon projet, je remarque que la prise en compte du genre est en grande partie liée à une méthode, un processus qui inclut en premier lieu une analyse des besoins, ensuite des recommandations pour enfin faire place au projet. Lors de la conception du projet, je me suis appuyée sur mes analyses de l'espace public afin de régler les problèmes remarqués. Ensuite, j'ai utilisé les recommandations de Garance pour mettre en musique les nouveaux éléments en prenant en compte l'inclusion du genre. Je constate que la manière dont je conçois habituellement mes projets, n'a pas changé du tout au tout. Cependant, elle a été améliorée par de nouvelles contraintes qui enrichissent ma méthode et qui m'aident à prendre des décisions en termes de programmation, de végétation, de matériaux, d'accès, etc.

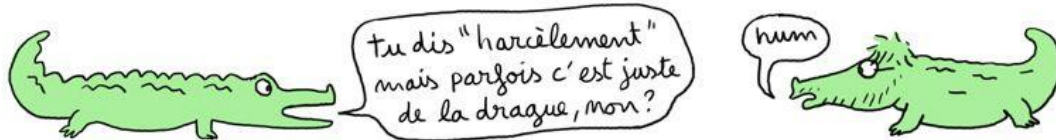
⁸⁰ EqualStreetNames.Brussels. En ligne : <https://equalstreetnames.brussels/fr/#14.19/50.83677/4.34613>, consulté le 26/05/2021

⁸¹ Le Conseil national des femmes belges (CNFB), créé en 1905 est une organisation regroupant plusieurs dizaines d'associations féminines et/ou féministes

⁸² Furia, de 1972 à 2016 Vrouwen Overleg Komitee (VOK), est un groupe de consultation et d'action flamand, féministe et pluraliste qui relie la réflexion socialement critique à l'action concrète.

⁸³ Le Conseil international des femmes ou CIF (en anglais, International Council of Women ou ICW) est une organisation internationale pour la promotion des droits des femmes, fondée en 1888 aux États-Unis.

⁸⁴ Wikipédia. Lily Boeykens. En ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Lily_Boeykens, consulté le 26/05/2021



DRAGUE
=
se fait à deux.



DRAGUE IMPOSÉE
=
HARCÈLEMENT



Pas de réponse
peu de réponse
= NON
et pas
"insiste
encore!"



Sourire gêné
Excuses bidons
= Non poli = NON



Serveuse (ou tous
les jobs en contact
avec les clients)
PARLER/SOURIRE
ça fait parti du job
= PAS une déclaration d'amour
= PAS une invitation à
harcéler!!

Illustration 56 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

7. CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail est une réflexion autour de la thématique du genre et de l'urbanisme. En effet, l'espace public est pensé en général par et pour les hommes, fruit de l'héritage de notre structure sociale datant du 19^e siècle. L'objectif de ce travail est de mettre en avant différentes démarches afin de concevoir les espaces publics d'une manière plus inclusive au niveau du genre. Pour ce faire, des féministes et des groupes de femmes travaillent depuis les années 1960 à l'étude des espaces publics et dénoncent les discriminations que subissent les femmes et les minorités visibles et invisibles. Pour diagnostiquer les espaces publics, différents outils ont été créés, comme les marches exploratoires, les marches sensibles, les marches comparatives, les comptages genrés ou encore les cartes comparatives. Ces différentes méthodes produisent des résultats - dont des recommandations concrètes - permettant d'améliorer les espaces publics. Ces outils doivent être vus comme des outils de participation citoyenne. En effet, selon Henri Lefebvre, il est indispensable pour pouvoir s'approprier l'espace public et valoriser son droit à la ville, que les citoyens participent à la création des espaces publics.

Partir du point de vue des femmes pour concevoir l'espace public est un atout majeur pour prendre en compte un éventail de personnes oubliées de la conception des espaces publics. En effet, d'une part, les femmes étant l'un des groupes de population qui est le plus susceptible de se sentir en insécurité, elles sont expertes dans le diagnostic de la ville et peuvent identifier quels lieux sont problématiques ou de qualité et pourquoi. D'autre part, s'occupant encore majoritairement des métiers du *care*, leurs besoins incluent généralement les PMR, les enfants, les personnes âgées, les jeunes, etc. Améliorer les espaces publics du point de vue du genre permet donc de réduire le sentiment d'insécurité et d'illégitimité qui peut mener à des stratégies d'évitement, une désertion des espaces publics pour conduire possiblement à un isolement.

Les recommandations issues d'outils comme les marches exploratoires sont articulées autour de différents grands points : la signalisation, les obstacles visuels, la conception de l'espace public, la propreté, la sécurité et la mobilité. Prendre conscience des problématiques que rencontrent les femmes, les minorités visibles et invisibles et concevoir des espaces publics en conséquence permettra à tou.te.s de s'approprier le milieu urbain de manière plus égalitaire d'un point de vue du genre. Bien entendu, l'urbanisme ne peut pas tout régler. En effet, un accompagnement social est important à établir en parallèle afin d'améliorer de façon structurelle la situation.

Durant ce travail j'ai réalisé différentes analyses d'espaces publics. Différents points ressortent de manière récurrente comme le fait que les espaces monofonctionnels de loisir, les terrains de football et de basket par exemple, sont quasiment exclusivement masculins. Les femmes ont davantage tendance à investir les lieux de libre investissement comme une étendue d'herbe, des bancs, etc. Ces lieux sont ceux

Conseils aux harceleurs



Illustration 57 : Bande dessinée « Les Crocodiles » destinée à une exposition de la Ville de Namur et Pavillon Aménagement Urbain, illustration par Thomas Mathieu

qui, d'après mes analyses, produisent le plus de mixité genrée. En ce qui concerne la facilité d'accès aux espaces publics pour les PMR, les poussettes et les vélos, certains dispositifs ont été mis en place mais ces principes ne sont pas encore généralisés dans tous les espaces bruxellois. De plus, un problème récidivant pour tous les espaces d'analyse est le manque de toilettes publiques assises. Ce manquement ne permet pas à tout le monde de rester le temps qu'il/elle souhaite dans l'espace public.

Par la suite, j'ai porté mon analyse sur des projets qui ont inclus le genre dans leur démarches de conception. L'objectif était de comprendre comment ces projets ont été menés et quelles démarches mettre en place pour généraliser la prise en compte du genre dans les projets d'urbanisme. Ces analyses ont révélé des points communs qui m'ont permis de révéler certaines étapes clés afin d'inclure le genre dans les espaces publics. Premièrement, un diagnostic de l'espace par des marches exploratoires et/ou l'étude sociologique de l'espace concerné est nécessaire. Dans ces projets, cette phase d'observation a été cruciale pour déterminer les besoins et les problématiques spécifiques des lieux. Ensuite, le programme et le gender budgeting ont été évalués de manière genrée. Cette étape est indispensable pour permettre la bonne intégration du genre lors de la conception du projet. Un des facteurs importants à retenir de ces projets est qu'ils ont été conseillés et /ou conçus par des experts du genre. Bien entendu, pour que de telles démarches puissent voir le jour et être constantes, il faut un appui politique soutenu.

Ensuite, grâce à ces observations, des recherches et la collaboration d'Apolline Vranken, Benoît Thielemans et Laura Chaumont, j'ai réalisé un phasage idéal qui permettra aux concepteurs.trices et aux élu.e.s d'organiser la prise en compte du genre tout au long d'un projet d'urbanisme de marché public. Ce type de phasage *gender sensitive*, s'il est employé, connaîtra bien évidemment des réajustements qui lui permettront d'être le plus juste et efficace possible. Cependant, il permet de prendre conscience de l'importance de l'inclusion du genre tout au long de l'élaboration d'un projet et quels éléments sont particulièrement clés pour le bon déroulement de ce dernier. De plus, un facteur important de ce phasage est l'intégration ponctuelle d'expert.e.s du genre qui permettent une bonne intégration du genre.

Enfin, sur base de mes recherches, mes analyses et mon phasage, j'ai réalisé un projet de réaménagement de la rue et la place Jean-Baptiste Decock à Molenbeek. Ce choix de réaménagement est lié au contrat de quartier durable autour du parc de l'ouest de Molenbeek. Pour réaliser ce projet, j'ai commencé par diagnostiquer les lieux grâce à un comptage genré, une analyse sur base des grilles d'enquête de la marche exploratoire réalisée avec la ville de Wavre et l'interview d'habitantes du quartier. Grâce à ces différentes analyses j'ai formulé des recommandations et j'ai pu réaliser un projet de réaménagement urbain inclusif envers le genre.

La position de témoin peut être un avantage:

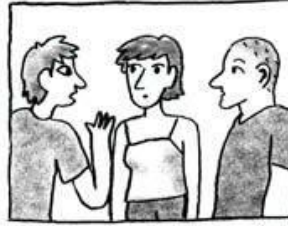
Pour appeler discrètement la police.



Alerter les gens du bar, un vigile, le/la chef de la boîte.



Rassembler discrètement des témoins/colègues pour réagir.



Et même prendre des preuves si ça semble nécessaire.



Distraindre (et permettre la fuite)

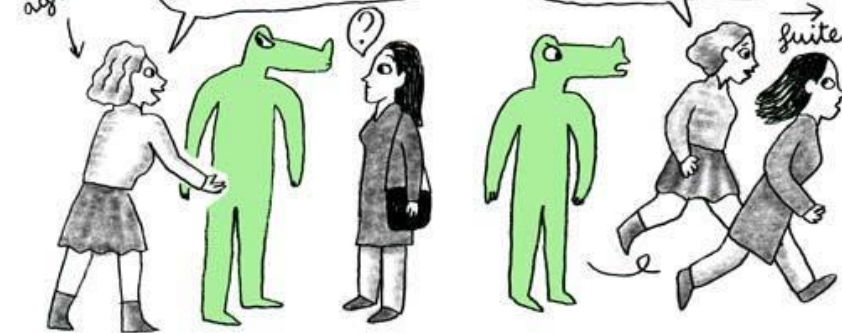
Première solution:

Souriant non-agressif

Hé Julie! Je t'ai cherché partout!

Viens, dépêche-toi, on est en retard!

(inventer un nom peut faire comprendre l'astuce à l'agressée)



Deuxième solution:

Excusez-moi, comment on fait pour aller à la Tour Eiffel?

(ou la mairie ou autre chose)

Hé mais on se connaît, non? Ou dans un film? à la télé? dans "Qui veut gagner des millions?"



Plus c'est surprenant, plus l'agressivité va retomber.
D'où l'importance de ne pas rire ou entrer dans la moquerie.

Mon mémoire rencontre cependant ses limites et pourrait être amélioré ou poursuivi. En effet, compte tenu des conditions sanitaires et de l'incertitude liée à ce fait, il ne m'a pas été possible de réaliser des marches exploratoires. L'avis des habitant.e.s et usager.ère.s des espaces analysés est pourtant fondamental pour avoir un réel diagnostic de l'espace et une prise en compte de leurs besoins.

Par ailleurs, « Un problème récurrent dans la prise en compte des femmes en aménagement est l'usage de stéréotypes à leur égard, voire de définitions essentialistes ou traditionalistes de ce que signifie être une femme » (Biarrotte, 2019). En effet, certaines démarches, en lien avec l'augmentation du nombre de femmes participant au travail productif rémunéré, amplifient les stéréotypes de genre. Comme par exemple la création de transports publics ségrégés selon le sexe mis en place à travers le monde depuis les années 1970. « Ainsi, des mesures en faveur de l'émancipation des femmes peuvent renaturaliser les rôles de genre qu'elles sont censées combattre. Larsson (2006) prévient donc contre l'usage de genre comme une catégorie statique » (Biarrotte, 2019). Il est donc important lorsque l'on prend en compte les inégalités entre les hommes et les femmes que « les rôles et les relations de pouvoir qui découlent de l'organisation de genre sont propre à une époque et un lieu donnés et donc en perpétuelle reconfiguration. » (Biarrotte, 2019). Ainsi, des résultats positifs dans l'émancipation de la femme sont davantage liés au processus décisionnel, qui inclut l'avis et l'expérience des citadines.

Ensuite, le phasage étant un premier jet, il serait intéressant de s'en servir comme base pour le retravailler avec des urbanistes qui ont l'habitude de réaliser des projets comprenant l'inclusion du genre. Ainsi, il prendra plus d'ampleur, sera le plus cohérent possible et pourra être mis en œuvre dans les projets d'urbanisme de manière générale en Belgique. De plus, il manque encore de suivi sur les projets qui intègrent le genre. Les analyser et étudier leur évolution permettrait d'améliorer le processus de conception et d'aller plus loin dans l'inclusion du genre dans les espaces publics.

Enfin, je me dois de faire une note sur le fait que ce mémoire parle en très grande majorité du genre d'un point de vue binaire. Bien entendu, il existe une multitude d'identités de genre. Ce choix a été opéré dans l'objectif de simplifier mes recherches dans une littérature très vaste sur le sujet. En outre, un mémoire portant sur la communauté LGBTQIA+, « Sex in the city - Le *queer* en architecture comme outil de déconstruction des systèmes normatifs dans les sociétés édifiées », a été réalisé par Camille Kervella l'année dernière. La combinaison de ces thématiques pourrait être intéressante dans le cadre d'une suite à ce travail ou d'un nouveau mémoire.

Pour conclure, il est très clair que l'urbanisme a un rôle à jouer dans la manière dont les espaces sont utilisés. Actuellement, la plupart des espaces ne produisent que très peu de mixité de genre. Penser les espaces de manière inclusive ne pourra être que bénéfique pour répondre aux besoins d'un maximum de personnes de tous âges et de tous genres. Il est donc fondamental que les concepteurs.rice.s et les élu.e.s en prennent conscience et mettent en place de réelles démarches pour intégrer le genre dans tous les projets d'urbanisme. Bien sûr, l'urbanisme ne peut suffire à régler tous les problèmes liés aux discriminations genrées. Cependant, la bonne conception urbanistique est l'un des outils clés pour parvenir à une réelle amélioration de la condition féminine dans les espaces publics.

BIBLIOGRAPHIE

Sites web :

- Architectura.be . 2018. A Namur, le site des Casernes deviendra Cœur de Ville. Article publié le 30/05/2018, en ligne : <https://www.architectura.be/fr/actualite/20972/a-namur-le-site-des-casernes-deviendra-coeur-de-ville>, consulté le 5 mai 2021
- Banque nationale de Belgique. Taux d'emploi par âge, sexe, niveau d'éducation et nationalité. En ligne : <https://www.nbb.be/fr/publications-et-recherche/evolutions-statistiques-de-lemploi/marche-du-travail/taux-demploi-par-age>, Consulté le 03/04/2021
- Brussels studies, Les femmes dans le nom des rues bruxelloises. Topographie d'une minorisation, <https://journals.openedition.org/brussels/5376>, Consulté le 9 avril 2021
- Cidco Smartcity. Planification inclusive. 2019. En ligne : <https://niua.org/cidco/category/research-page/articles/articles-inclusive-planning/>, consulté le 10/05/2021
- Crd-goc.brussels. La commission. En ligne : <http://crd-goc.be/fr/la-commission> , consulté le 10/04/2021
- Fédération Wallonie-Bruxelles. Gender Budgeting. En ligne : <https://genre.cfwb.be/outils/gender-budgeting/#:~:text=Le%20Conseil%20de%20l'Europe,hommes%20dans%20le%20processus%20budg%C3%A9taire.>, consulté le 13/05/2021
- HERISON smart parking solutions. Votre parking est-il bien conforme à la réglementation ?. en ligne : <https://hesion-park.com/actualite/votre-parking-est-il-bien-conforme-a-la-reglementation/>, consulté le 05/04/2021
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Gender Mainstreaming. En ligne : https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming, Consulté le 07/04 /2021
- Lab'urba. Lucile Biarrotte. En ligne : <https://www.laburba.com/membres/lucile-biarrotte/>, Consulté le 11/05/2021
- LE NID. 2017. Namur, première ville belge à intégrer la problématique du genre dans les futurs aménagements d'espaces publics !. Publié le 12/03/2017, en ligne : <https://www.le-nid.be/actualites/namur-premiere-ville-belge-integrer-la-problematique-du-genre-dans-les-futurs>, Consulté le 05/05/2021

- LE NID. 2015. La ville une affaire d'hommes ? illustré par la bande dessinée « les crocodiles » de Thomas Mathieu. En ligne : <https://www.le-nid.be/agenda/la-ville-une-affaire-dhommes-illustree-par-la-bande-dessinee-les-crocodiles-de-thomas-mathieu> , consulté le 12/05/2021
- Revitalisation urbaine.brusselles. Contrat de quartier durable, en ligne : <https://quartiers.brussels/1/page/definition>, consulté le 10/04/2021
- Stabel, la Belgique en chiffres. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/le-travail-temps-partiel>, Consulté le 03/04/2021
- URBAN SUSTAINABILITY EXCHANGE, Gender-sensitive park design at Einsiedlerpark and St.Johann Park. En ligne : <https://use.metropolis.org/case-studies/gender-sensitive-park-design#casestudydetail>, consulté le 11/05/2021
- Ville durable.org. Les acteurs du projet urbain et leurs motivations. En ligne : <https://villedurable.org/guide-de-gestion-de-projets-urbains/principes-strategiques-pour-la-gestion-de-projets-urbains/les-acteurs-du-projet-urbain-et-leurs-roles/>, Consulté le 11/05/2021
- Wikipédia. Lily Boeykens. En ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Lily_Boeykens, consulté le 26/05/2021

Rapports :

- CHAUMONT, Laura, ZEILINGER Irène. Espace public, genre et sentiment d'insécurité. ASBL Garance, 2012. PDF en ligne : <http://www.garance.be/docs/12EspacepublicgenreFR.pdf>, consulté le 16/05/2021
- GARANCE ASBL. Namur au fil des marches exploratoires, Analyse genrée de l'aménagement de l'espace public dans trois quartiers. Article publié en mars 2017, PDF en ligne : <http://www.garance.be/docs/17Namuraufildesmarches.pdf>, consulté le 05/05/2021
- Fédération Wallonie-Bruxelles. Mixité filles/garçons dans le sport, les loisirs et à l'école – Etat des lieux. PDF en ligne : http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=59779f3ddb6236d80c5b4c562d61e2c0185b9712&file=fileadmin/sites/sdec_III/upload/sdec_III_super_editor/sdec_III_editor/documents/Jeunesse_-_sport/Publication_donnees_loisirs_-_final.pdf, consulté le 10/04/2021
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle. 2010. PDF en ligne : https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/41%20-%20Dark%20number_FR.pdf , consulté le 6/05/2021

- JAECKEL, Monika, VAN GELDERMALSEN, Marieke. 28 avril 2015. Gender sensitive urban planning, communication pour le colloque Urbanism & Gender. A necessary vision for all. Barcelone. PDF en ligne: <http://monikajaeckel.com/wordpress/wp-content/uploads/2009/08/15b-principles-of-gender-sensitive-urban-planning.pdf>, Consulté le 12 avril 2021
- LAMBRICK, Melanie & RAINERO, Liliana. Ville sûre - Module des villes et des communauté sécuritaire permettant aux femmes de vivre à l'abri de la violence. ONU, 2013. PDF en ligne : <https://www.endvawnow.org/uploads/modules/pdf/1304107072.pdf>, consulté le 15/05/2021
- LE NID, La ville une affaire d'homme ?. PDF en ligne: https://www.le-nid.be/sites/default/files/20140509_expo_la_ville_une_affaire_dhommes.pdf, consulté le 17/05/2021
- Ville de Bruxelles. Plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes, 2020-2024, PDF en ligne : https://equal.brussels/wp-content/uploads/2020/06/Presentation_Plan_Violences_DEF.pdf, consulté : 7 mai 2021
- VILLE DE NAMUR, Site des casernes : un projet exemplaire pour un nouveau quartier de ville - Attribution du marché, Dossier de presse 30/05/2018 – 12h30, PDF en ligne : https://www.le-nid.be/sites/default/files/20180530_ville_de_namur_adt_dossier_de_presse_site_des_casernes_un_projet_exemplaire_pour_un_nouveau_quartier_de_ville_version_finale.pdf, Consulté le 5 mai 2021
- VILLE DE NAMUR. Site des Casernes : marché de conception, réalisation et promotion d'un ensemble immobilier et concession d'un parking, Conseil Communal 27/04/2017 – Point 21. Publié le 27/04/2017, PDF en ligne : https://www.le-nid.be/sites/default/files/projets/20170427_ville_de_namur_conseil_communal_point_21_csc_site_des_casernes.pdf, Consulté le 5 mai 2021
- Wallonie environnement SPW. Le bassin sec. PDF en ligne : http://jesuishesbignon.be/wp-content/uploads/2020/03/fiche_13_bassin_sec.pdf, consulté le 20/03/2021

Revue scientifique :

- BOEHRINGER, Sandra, FERRARESE, Estelle. Féminisme et vulnérabilité, In Cahier du genre 2015 (n°58), pages 5 à 19. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2015-1-page-5.htm>, consulté le 26/05/2021

- DEMOLI, Yoann, GILOW, Marie K, Mobilité parentale en Belgique : question de genre, question de classe, In Espaces et sociétés 2019/1-2 (n° 176-177), pages 137 à 154. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2019-1-page-137.htm>, consulté le 25/04/2021
- GILOW, Marie. Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies, 2015, en ligne : <https://journals.openedition.org/brussels/1274>, consulté le 23/04/2021
- LOUARGANT, Sophie. Penser la métropole avec le genre. Travail, genre et sociétés. 2015. n° 33. pg 49 à 66
- PAQUOT, Thierry. Redécouvrir Henri Lefebvre. In Rue Descartes. 2009/1. (n° 63). pages 8 à 16. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-rue-descartes-2009-1-page-8.htm>, Consulté le 15/04/2021
- SIMAY, Philippe. "Horizons". In Rue Descartes. 2009/1. (n° 63), pages 2 à 5. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-rue-descartes-2009-1-page-2.htm?contenu=resume> , Consulté le 15/04/21
- ZIELINSKI, Agata. L'éthique du care, Une nouvelle façon de prendre soin. In Études 2010/12 (Tome 413), pages 631 à 641. En ligne : <https://www.cairn.info/journal-etudes-2010-12-page-631.htm> , Consulté le 12/04

Articles :

- BIARROTTE Lucile. Féminismes et aménagement : influences et ambiguïté. Ka diffusion internationale d'initiatives d'urbanisme dédiées à l'émancipation des femmes. In : Les annales de la recherche urbaine, N°112, 2017. Le genre urbain. pp. 26-35
- GAVRAY, Claire. Femmes et Hommes bientôt égaux face à la pension. Barricade. 2016. PDF en ligne : <http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2016-femmes-et-hommes-bientot-egaux-face-a-la-pension.pdf> , consulté le 17/05/2021
- LIEBER, Marylène. Le sentiment d'insécurité au prisme du genre. Repenser la vulnérabilité des femmes dans les espaces publics. Métropolitiques. 5 décembre 2011. En ligne : <http://www.metropolitiques.eu/Le-sentiment-d-insecurite-au.html> , consulté le 15/04/2021
- VAN ENIS, Nicole. La place des femmes dans l'espace publics. Barricade. 2016. PDF en ligne : <http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2016-la-place-des-femmes-dans-l-espace-public.pdf> , consulté le 17/05/2021

Livres :

- LEFEBVRE, Henri, 1968, Le droit à la ville, Paris : Anthropos, 164p
- LIEBER Marylène. Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question. Paris. Presses de Sciences Po. 2008. En ligne : <https://www.cairn.info/genre-violences-et-espaces-publics--9782724610833-page-13.htm> , consulté le 15/05/2021
- RAIBAUD, Yves, Égale à égal, La ville faite par et pour les hommes. Belin. France. Edition Belin. 2015. 78 pages
- SACCO, Muriel, PATENOTTE, David. Partager la ville – Genre et espaces public en Belgique francophone. Louvain-la-Neuve, © ACADEMIA-L'HARMATTAN S.A., 2018, 204p
- TRONTO, Joan. Un Monde vulnérable. Pour une politique du care, Éditions La Découverte, 2009, p. 13 et 143.

Mémoires :

- DE BROUWER, Hortense. 2020. Un urbanisme genre ? L'intégration de gender mainstreaming dans les politiques d'aménagement du territoire à travers les marches exploratoires – Proposition d'application d'un nouvel outil de diagnostic participatif à Charleroi. (Mémoire de maîtrise). ULB
- KERVELLA, Camille. 2020. Sex in the city – Le queer en architecture comme outil de déconstruction des systèmes normatifs dans les sociétés édifiées. (mémoire de maîtrise). UCLouvain
- MULLENS, Élise. 2020. UN URBANISME QUI (DÉ) GENRE. Politiques urbaines genrées et impact sur aménagement espace public. (Mémoire de maîtrise). Université de Liège
- VRANKEN, Apolline. 2017. Des béguinages à l'architecture féministe – Comment interroger et subvertir les rapports de genre matérialisés dans l'habitat ?. (Mémoire de maîtrise). ULB La Cambre-Horta

Reportages

- PEETERS, Sofie. 2012. Femmes de la Rue. En ligne : <https://www.dailymotion.com/video/x3fb4sp>, consulté le 3/05/2021

Conférence

- BIARROTTE, Lucile. 2021. Question citoyenne, la Ville pour tout·e·s ! La ville est-elle faite par et pour les hommes ?. https://www.youtube.com/watch?v=PcHbOD-d0lk&ab_channel=Lesm%C3%A9diath%C3%A8quesdeVillejuif , consulté le 14/05/2021
- BIARROTTE, Lucile. 2017. Les toilettes : constructions spatiales et sociales. TEDxChampsElyseesWomen. En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=xQp_9xpylTg&ab_channel=TEDxTalks , consulté le 13/05/2021
- BIGOT, Eugénie, 8 mars 2021, « Observer le genre dans l'espace public en géographie, retour de terrain » Conférence de l'atelier du genre
- CHINIKAR, Roxane. 2020. Marche dans les Marolles !. LA VILLE POUR LES FEMMES, LA VILLE PAR LES FEMMES !. ARAU. En ligne : <https://www.arau.org/fr/la-ville-pour-les-femmes-la-ville-par-les-femmes/>, consulté le 12/11/2021
- OULAD BEN TAIB, Hajar. 2020. La ville au féminin : regard des immigrées marocaines. LA VILLE POUR LES FEMMES, LA VILLE PAR LES FEMMES !. ARAU. En ligne : <https://www.arau.org/fr/la-ville-pour-les-femmes-la-ville-par-les-femmes/>, consulté le 13/11/2021
- SALEMBIER, Chloé. 9 mars 2021. Webinaire - La place des femmes dans l'espace public
- VAN DEN BRANT, Elke. 2020. LA VILLE POUR LES FEMMES, LA VILLE PAR LES FEMMES !. ARAU. En ligne : <https://www.arau.org/fr/la-ville-pour-les-femmes-la-ville-par-les-femmes/>, consulté le 12/11/2021
- VIERENDEEL, Florence. 9 mars 2021. Webinaire - La place des femmes dans l'espace public
- VRANKEN, Apolline. 2020. Visite guidée féministe du Béguinage de Bruxelles. LA VILLE POUR LES FEMMES, LA VILLE PAR LES FEMMES !. ARAU. En ligne : <https://www.arau.org/fr/la-ville-pour-les-femmes-la-ville-par-les-femmes/>, consulté le 12/11/2021
- VRANKEN, Apolline. 2020. Des béguinages à l'architecture féministe : une ville régénérée. LA VILLE POUR LES FEMMES, LA VILLE PAR LES FEMMES !. ARAU. En ligne : <https://www.arau.org/fr/la-ville-pour-les-femmes-la-ville-par-les-femmes/>, consulté le 12/11/2021
- VRANKEN, Apolline. 9 mars 2021. Webinaire - La place des femmes dans l'espace public

ICONOGRAPHIE

- Illustration 1 : MATHIEU, Thomas. Les crocodiles. Le Lombard. Bruxelles 2014. 176p
- Illustration 2 : MATHIEU, Thomas. Les crocodiles. Le Lombard. Bruxelles 2014. 176p
- Illustration 3 : Victoria and Albert Museum: Explore the Collections. Alone we are powerless...Together we are strong... | V&A Explore The Collections. en ligne : <https://collections.vam.ac.uk/item/O106318/alone-we-are-powerless-together-we-poster-see-red-womens/> , consulté le 19/05/2021
- Illustration 4: Les cahier du Grif. Hors de chez nous – Femmes et villes. 1977
- Illustration 5 : Le genre n'a pas de sexe, en ligne : <https://projecteur.tv.com/bien-etre/psycoaching/le-genre-na-pas-de-sexe-par-notre-coach-jill-szekely/>, consulté le 20/05/2021
- Illustration 6 : MASON, Claire. See Red Women's workshop – Feminist Posters 1974-1990, Four corners
- Illustration 7 : MATHIEU, Thomas. Les crocodiles. Le Lombard. Bruxelles 2014. 176p
- Illustration 8 : MATHIEU, Thomas. Les crocodiles. Le Lombard. Bruxelles 2014. 176p
- Illustration 9 : MASON, Claire. See Red Women's workshop – Feminist Posters 1974-1990, Four corners
- Illustration 10 : NUYT, Laura. Schéma des atout de la prise en compte du genre dans les projets d'urbanismes
- Illustration 11 : MATHIEU, Thomas. Les crocodiles. Le Lombard. Bruxelles 2014. 176p
- Illustration 12 MATHIEU, Thomas. Les crocodiles. Le Lombard. Bruxelles 2014. 176p
- Illustration 13 : NUYT, Laura. Schéma des mouvements et mobilités réduites. Réalisé sur base du rapport de Garance " Espace public, genre et sentiment d'insécurité", de l'interview de Apolline Vranken, et de Laura Chaumont.
- Illustration 14 : NUYT, Laura. Schéma synthétique représentant les dynamiques discriminatoires en place dans nos espaces publics.. Réalisé sur base du mémoire de De Brouwer Hortense, des diverses interviews et conférences de Laura Chaumont, Apolline Vranken,
- Illustration 15 : MASON, Claire. See Red Women's workshop – Feminist Posters 1974-1990, Four corners
- Illustration 16: MATHIEU, Thomas. Les crocodiles. Le Lombard. Bruxelles 2014. 176p
- Illustration 17 : MATHIEU, Thomas. Les crocodiles. Le Lombard. Bruxelles 2014. 176p
- Illustration 18 : MASON, Claire. See Red Women's workshop – Feminist Posters 1974-1990, Four corners
- Illustration 19 : MASON, Claire. See Red Women's workshop – Feminist Posters 1974-1990, Four corners
- Illustration 20 : MASON, Claire. See Red Women's workshop – Feminist Posters 1974-1990, Four corners
- Illustration 21 : Garance. Espace public, genre et sentiment d'insécurité. 2012
- Illustration 22 : RTBF. 2014, en ligne : https://www.rtbf.be/info/regions/detail_nouveau-look-tout-en-gris-pour-les-poteaux-d-arret-de-la-stib?id=8204718, consulté le 20/05/2021
- Illustration 23 : Garance. Espace public, genre et sentiment d'insécurité. 2012
- Illustration 24 : Le parisien. Paris : le mobilier de la place du Panthéon fait grincer des dents, 2018, en ligne : <https://www.leparisien.fr/paris-75/paris-le-mobilier-de-la->

place-du-pantheon-fait-grincer-des-dents-24-08-2018-7863315.php, consulté le 20/05/2021

- Illustration 25 : Les équipement Atlas Barz, Mobilier urbain <https://soumission.atlasbarz.ca/mobilier-urbain/>, Consulté le 20/05/2021
- Illustration 26 : Garance. Espace public, genre et sentiment d'insécurité. 2012
- Illustration 27 : <https://www.stepvideograph.net/2020/08/19/%D9%85%D8%B1%D8%A7%D8%AD%D9%8A%D8%B6-%D8%B4%D9%81%D8%A7%D9%81%D8%A9/>, consulté le 20/05/2021
- Illustration 28 : Garance. Espace public, genre et sentiment d'insécurité. 2012
- Illustration 29 : <https://www.suede36.be/nl/content/maillage-ludique-%C3%A0-saint-gilles>, Consulté le 20/05/2021
- Illustration 30 : MATHIEU, Thomas. Les crocodiles. Le Lombard. Bruxelles 2014. 176p
- Illustration 31 : MATHIEU, Thomas. Les crocodiles. Le Lombard. Bruxelles 2014. 176p
- Illustration 32 : MATHIEU, Thomas. Les crocodiles. Le Lombard. Bruxelles 2014. 176p
- Illustration 33 : MASON, Claire. See Red Women's workshop – Feminist Posters 1974-1990, Four corners
- Illustration 34 : VILLE DE NAMUR. 2018. Site des casernes : un projet exemplaire pour un nouveau quartier de ville - Attribution du marché, Dossier de presse 30/05/2018 – 12h30, en ligne : https://www.le-nid.be/sites/default/files/20180530_ville_de_namur_adt_dossier_de_presse_site_des_casernes_un_projet_exemplaire_pour_un_nouveau_quartier_de_ville_version_finale.pdf, consulté le 5 mai 2021
- Illustration 35 : Ibid
- Illustration 36 : Architectura.be . 2018. A Namur, le site des Casernes deviendra Cœur de Ville. Article publié le 30/05/2018, en ligne : <https://www.architectura.be/fr/actualite/20972/a-namur-le-site-des-casernes-deviendra-coeur-de-ville>, consulté le 5 mai 2021
- Illustration 37 : Ibid
- Illustration 38 : Ibid
- Illustration 39 : Ibid
- Illustration 40 : Ibid
- Illustration 41 : Ibid
- Illustration 42 : Ibid
- Illustration 43 : <https://www.nextroom.at/building.php?id=19325>, consulté le 20/05/2021
- Illustration 44 : Ibid
- Illustration 45 : Ibid
- Illustration 46 : Ibid
- Illustration 47 : Ibid
- Illustration 48 : Ibid
- Illustration 49 : MATHIEU, Thomas. Les crocodiles. Le Lombard. Bruxelles 2014. 176p
- Illustration 50 : Ibid
- Illustration 51 : Ibid
- Illustration 52 : Ibid
- Illustration 53 : Ibid

- Illustration 54 : Ibid
- Illustration 55 : Ibid
- Illustration 56 : Ibid
- Illustration 57 : Ibid
- Illustration 58 : Ibid

ANNEXES 1 :

Analyse de la place Louis Morichar, Bruxelles, grâce aux grilles d'enquêtes des marches exploratoires réalisées à Wavre.

QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Trouvez-vous l'environnement immédiat adéquat ? Y a-t-il des améliorations à faire et si oui lesquelles ?		X	Bien exposé au soleil, pas mal d'espace pour s'installer. Assez propre. Place du haut : pas mal d'espaces pour s'installer sur les côtés. L'espace intermédiaire est assez agréable.	Place du haut : L'espace central est investi par des éléments de skate et ne permet pas à tous d'investir le lieu ni de le traverser comme on le souhaite. Place du bas : Uniquement réservé aux hommes avec des terrains de foot et basket. Peut-être serait-il judicieux d'y installer des plaines de jeux pour attirer davantage les familles, et laisser des espaces de libre investissement sans dispositifs sportifs spécifiques.
Mobilier urbain (bon/mauvais état, présence de bancs, pots de fleurs, vitres brisées, escaliers en mauvais état)			Le mobilier urbain est en assez bon état et composé de bancs, escaliers trottoir, gradins, terrains de pétanque, étendue d'herbe, transats, terrains de foot et de basket.	Le trottoir aux abords de la place commence à ne plus être en bon état mais sur la même place c'est OK.
Toilette publique (présence, bon/mauvais état, ...)				Pas de toilettes publiques, il est temps d'en installer.
Gestion des déchets (poubelles qui débordent ou pas, cendriers qui débordent ou pas, espaces / distributeurs de sac à déjection canines, ...)			La place en règle générale est assez propre. Des poubelles provisoires ont été ajoutées pour assumer la quantité de monde présente.	Je n'ai pas vu ni de cendrier, ni de distributeurs de sac à déjections canines.

Esthétique (présence d'images, affiches, graffitis, espaces pour l'art, ...) Sont-elles adéquates (sexistes, racistes, homophobes, ...)	X			Présence de graffitis sur les bâtiments dans le bas de la place.
Circulation des piétons, PMR (accessibilité pour les poussettes, personnes à mobilité réduite, ...)			Chaque plateau est accessible aux PMR depuis l'extérieur de la place.	Les PMR n'ont accès qu'aux espaces de circulations et pas au centre de la place du haut, à herbe ou aux terrains de pétanques. De plus, une fois sur un plateau il leur faut sortir de la place et faire un détour parfois relativement important pour se rendre à un autre plateau. Il en est de même pour les poussettes.
Plaine de jeux ? Dans quel état ?		X		Pas de plaine de jeux.
Habitat ou terrain abandonné.			Le site est entouré de bâtiments assez bien entretenus. Qui semble sain et en bon état.	
Autre				

SIGNALISATION	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Panneau d'arrêt d'autobus	X		Arrêt en haut de la place assez visible	
Abris de bus (mobilier, facilité pour prendre un ticket, ...)	X			
Panneau précisant le nom de la rue	X			
Carte géographique du quartier		X ?		Je n'en ai pas vu, donc s'il y a elle doit être plus mise en avant.
Panneau identifiant un parc.		X ?		

Nom et adresse d'un édifice important (+ heures d'ouverture et de fermeture)		X		
Panneau indiquant une sortie (ouvert, fermé, secours)		X	La place n'est pas fermée, il n'y a donc pas lieu d'indiquer des horaires quelque part.	
Mobilité (transport en commun, vélo, ...)	X		Tout est praticable en vélo et il y a un arrêt de bus en haut de la place.	
Autres				

ECLAIRAGE : N'a pas pu être observé, semble assez central et au vu de la dimension de la place n'est sans doute pas suffisant pour éviter les coins sombres et insécurisant.

VOIR ET ÊTRE VU.E	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Obstacles visuels : Y a-t-il des éléments qui vous empêchent de voir aux alentours ? (buissons, buttes, amas de neige, ...)		X		
Cachettes : Y a-t-il des endroits où quelqu'un pourrait se cacher pour vous surprendre ?		X		
Lieux « d'isolement » : Y a-t-il des endroits où quelqu'un pourrait vous emmener pour vous isoler ?		X		
Y a-t-il des lieux qui devraient être barricadés, clôturés, mis sous clés, ... (terrain vacant, maison abandonnée, terrain de stationnement, ...) ?		X		
Si vous devez emprunter un sentier (clôturé) dans le secteur exploré, pouvez-vous voir ce qui se trouve à l'autre	X			

bout avant de vous y engager ? Possibilité de trajets alternatifs ?				
Autres				

ENTENDRE ET ÊTRE ENTENDU.E	Désert	Peu fréquenté	Très fréquenté	Précisez
Comment vous semble cet endroit ?			X	
Par qui est fréquenté l'endroit ?	Peu	Beaucoup	En majorité	Précisez
Enfants		X		
Ados	X			
Femmes	X			
Hommes			X	
Personnes âgées	X			
Autres				

	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Quelles sont vos premières impressions sur l'aménagement du secteur ?				Plusieurs lieux sont centrés articulés autour d'activité masculine et sont quasiment exclusivement investis par les hommes. On retrouve des femmes sur les cotés du plateau haut, sur le plateau du milieu et très faiblement sur le plateau du bas. Je ne me sentais pas particulièrement mal à l'aise car les femmes et les enfants étaient tout de même assez présents. Je ne me sentais par contre pas à l'aide de traverser le plateau du haut ni celui du bas. Qui était investi comme dit plus haut uniquement par des hommes.
Y aurait-il d'autres matériaux, textures ou couleurs qui améliorerait		X		

votre sentiment de sécurité ? Lesquels et à quel(s) endroit (s).				
Si vous deviez, seul.e, attendre quelqu'un à l'endroit où vous vous trouvez vous sentiriez-vous à l'aise ? Merci de préciser (+moment de la journée)	X		Je me sentirais relativement à l'aise sur les côtés du plateau du haut du bas, pas au milieu.	J'aurais tout de même une appréhension de me faire aborder à cause des regards soutenus et de la proportion d'hommes dans l'espace public par rapport aux femmes.
Devrait-il y avoir une signalisation ou des aménagements supplémentaires pour améliorer le confort et augmenter le sentiment de sécurité des personnes (piétons, adultes avec poussettes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, cycliste, ...)				Il serait important de mettre des rampes d'accès aux différents plateaux afin de ne pas imposer des trajets systématiques aux PMR et poussette. Une plaine de jeux serait intéressante afin de permettre aux enfants et donc aux familles d'investir l'espace avec plus de liberté. Une signalisation vers le poste de police ou des services d'aide serait judicieuse ainsi qu'une carte géographique du quartier afin de pouvoir se situer aisément.

POSSIBILITE D'APPELER A L'AIDE	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Si vous êtes seul.e, quelqu'un pourrait-il vous voir et/ou vous entendre si vous deviez faire appel à l'aide ? A qui pourriez-vous demander de l'aide si vous ne vous sentez pas en sécurité (autres que la Police ou services d'urgences) ? Quelle(s) impression(s) ?	X		La place étant très fréquentée je peux espérer que quelqu'un réagisse en cas de problème et/ou d'appel à l'aide.	

Y a-t-il un service d'urgence à qui vous pourriez faire appel (signal d'alarme à actionner, personnel de sécurité, téléphone d'urgence, ...)? Connaissez-vous les numéros d'appel de la Police et des urgences ?		X		Il n'y a aucun système prévu sur la place pour permettre d'appeler à l'aide en cas de problème.
Signalisation, points de repères (panneau à qui s'adresser, ...)?		X		
Le lieu est-il fréquenté ? Par qui le lieu est-il fréquenté ?	X		Le lieu est très fréquenté par de jeunes hommes majoritairement.	
Le secteur est-il patrouillé pas la Police ? L'avez-vous vue pendant la marche exploratoire ?		X		Je ne l'ai pas vue pendant la marche mais il est possible que la Police patrouille les lieux.
Si vous explorez actuellement un édifice public, trouvez-vous que la surveillance y est adéquate ? Merci de préciser le lieu.			/	/
Avez-vous déjà participé à un stage féministe d'autodéfense verbale, physique et émotionnelle ? Trouvez-vous cela intéressant ?			/	/
Autres				

ANNEXES 2 :

Analyse de la place de Ninove Bruxelles, grâce aux grilles d'enquêtes des marches exploratoires réalisées à Wavre.

QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Trouvez-vous l'environnement immédiat adéquat ? Y a-t-il des améliorations à faire et si oui lesquelles ?		X		L'environnement direct ne donne pas spécialement envie de s'y installer, il n'est pas très vivant.
Mobilier urbain (bon/mauvais état, présence de bancs, pots de fleurs, vitres brisées, escaliers en mauvais état)		X		Le mobilier provisoire n'est pas en très bon état, la place ne semble donc pas très propre.
Toilettes publiques (présence, bon/mauvais état, ...)		X		Pas de toilette publique, il est temps d'en installer.
Gestion des déchets (poubelles qui débordent ou pas, cendriers qui débordent ou pas, espaces / distributeurs de sac à déjection canines, ...)				Les poubelles sur la place débordent, il y a des sacs poubelles à côté des poubelles à verre. Présence de déchets sur la place.
Esthétique (présence d'images, affiches, graffitis, espaces pour l'art, ...) Sont-elles adéquates (sexistes, racistes, homophobes, ...)	X			Présence de graffitis.
Circulation des piétons, PMR (accessibilité pour les poussettes, personnes à mobilité réduite, ...)			Trottoir inclusifs	Pavé et revêtements de sols en mauvais état à différents endroits.
Plaine de jeux ? Dans quel état ?		X		Pas de plaine de jeux.

Habitat ou terrain abandonné.		X		
Autre				

SIGNALISATION	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Panneau d'arrêt d'autobus		X		
Abris de bus (mobilier, facilité pour prendre un ticket, ...)		X	Tram juste à côté de la place	
Panneau précisant le nom de la rue	X			
Carte géographique du quartier		X		Je n'en ai pas vu, donc s'il y a elle doit être plus mise en avant.
Panneau identifiant un parc.		X		
Nom et adresse d'un édifice important (+ heures d'ouverture et de fermeture)		X		
Panneau indiquant une sortie (ouvert, fermé, secours)		X	La place n'est pas fermée, il n'y a donc pas lieu d'indiquer des horaires quelque part.	
Mobilité (transport en commun, vélo, ...)	X		Tout est praticable en vélo.	
Autres				

ECLAIRAGE : N'a pas pu être observé, mais il ne semble pas y avoir beaucoup de lampadaires, l'éclairage est donc sans doute insuffisant.

VOIR ET ÊTRE VU.E	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Obstacles visuels : Y a-t-il des éléments qui vous empêchent de voir aux alentours ? (buissons, buttes, amas de neige, ...)	X			Les deux bâtiments peuvent créer des obstacles visuels
Cachettes : Y a-t-il des endroits où quelqu'un pourrait se cacher pour vous surprendre ?	X			Idem

Lieux « d'isolement » : Y a-t-il des endroits où quelqu'un pourrait vous emmener pour vous isoler ?		X	Pas vraiment de lieux d'isolement. Peut-être près des emplacements de parking.	
Y a-t-il des lieux qui devraient être barricadés, clôturés, mis sous clés, ... (terrain vacant, maison abandonnée, terrain de stationnement, ...) ?		X		
Si vous devez emprunter un sentier (clôturé) dans le secteur exploré, pouvez-vous voir ce qui se trouve à l'autre bout avant de vous y engager ? Possibilité de trajets alternatifs ?	X			
Autres				

ENTENDRE ET ÊTRE ENTENDU.E	Désert	Peu fréquenté	Très fréquenté	Précisez
Comment vous semble cet endroit ?		X		
Par qui est fréquenté l'endroit ?	Peu	Beaucoup	En majorité	Précisez
Enfants	X			
Ados				
Femmes	X			
Hommes		X		
Personnes âgées	X			
Autres				

	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Quelles sont vos premières impressions sur l'aménagement du secteur ?				Espace pas très vivant et majoritairement fréquenté par des hommes.
Y aurait-il d'autres matériaux, textures ou couleurs qui améliorerait		X		

votre sentiment de sécurité ? Lesquels et à quel(s) endroit (s).				
Si vous deviez, seul.e, attendre quelqu'un à l'endroit où vous vous trouvez vous sentiriez-vous à l'aise ? Merci de préciser (+moment de la journée)	X		Je ne me sentirais pas réellement mal à l'aise. Chacun arrive à prendre ses distances étant donné que la place est peu fréquentée.	J'aurai tout de même une appréhension de me faire aborder à cause des regards soutenus et de la proportion d'hommes dans l'espace public par rapport aux femmes.
Devrait-il y avoir une signalisation ou des aménagements supplémentaires pour améliorer le confort et augmenter le sentiment de sécurité des personnes (piétons, adultes avec poussettes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, cycliste, ...)				Il serait intéressant de mettre du mobilier urbain définitif et de qualité dans la partie resserrée de la place. Les toilettes publiques restent fondamentales, afin que tou.s.tes puissent jouir des espaces publics durant le temps souhaité.

POSSIBILITE D'APPELER A L'AIDE	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Si vous êtes seul.e, quelqu'un pourrait-il vous voir et/ou vous entendre si vous deviez faire appel à l'aide ? A qui pourriez-vous demander de l'aide si vous ne vous sentez pas en sécurité (autres que la Police ou services d'urgences) ? Quelle(s) impression(s) ?		X	La place n'étant pas déserte, je pense pouvoir appeler à l'aide et espérer qu'en journée quelqu'un réagisse.	La nuit, je pense que la place doit être assez vide et l'appel à l'aide doit être assez difficilement entendu.
Y a-t-il un service d'urgence à qui vous pourriez faire appel (signal d'alarme à actionner, personnel de sécurité, téléphone d'urgence, ...) ? Connaissez-vous les		X		Il n'y a aucun système prévu sur la place pour permettre d'appeler à l'aide en cas de problème.

numéros d'appel de la Police et des urgences ?				
Signalisation, points de repères (panneau à qui s'adresser, ...) ?		X		
Le lieu est-il fréquenté ? Par qui le lieu est-il fréquenté ?	X			Le lieu est très peu fréquenté et est fréquenté principalement par des hommes, les femmes ne font que les traverser.
Le secteur est-il patrouillé pas la Police ? L'avez-vous vue pendant la marche exploratoire ?		X		Je ne l'ai pas vue pendant la marche mais il est possible que la Police patrouille les lieux.
Si vous explorez actuellement un édifice public, trouvez-vous que la surveillance y est adéquate ? Merci de préciser le lieu.			/	/
Avez-vous déjà participé à un stage féministe d'autodéfense verbale, physique et émotionnelle ? Trouvez-vous cela intéressant ?			/	/
Autres				

ANNEXES 3 :

Analyse du Square Jacques Brel, grâce aux grilles d'enquêtes des marches exploratoires réalisées à Wavre.

QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Trouvez-vous l'environnement immédiat adéquat ? Y a-t-il des améliorations à faire et si oui lesquelles ?			La place avec les bancs semble assez agréable et investie par des personnes de genre et d'âges relativement varié.	L'espace sportif est très cloisonné. Et la plaine de jeux est très petite.
Mobilier urbain (bon/mauvais état, présence de bancs, pots de fleurs, vitres brisées, escaliers en mauvais état)	X		Le mobilier urbain est en bon état et assez varié, ce qui permet de s'installer sur un banc avec ou sans dossier, de s'installer à une table, ...	
Toilettes publiques (présence, bon/mauvais état, ...)		X		Pas de toilette publique.
Gestion des déchets (poubelles qui débordent ou pas, cendriers qui débordent ou pas, espaces / distributeurs de sac à déjection canines, ...)	X		La place est assez propre, on retrouve des poubelles enterrées.	Pas de distribution de sacs pour les déjections canines, ni de cendrier.
Esthétique (présence d'images, affiches, graffitis, espaces pour l'art, ...) Sont-elles adéquates (sexistes, racistes, homophobes, ...)		X	L'espace est assez bien entretenu.	
Circulation des piétons, PMR (accessibilité pour les poussettes, personnes à mobilité réduite, ...)	X		Trottoirs inclusifs en bon état	

Plaine de jeux ? Dans quel état ?	X		Petite plaine de jeux en bon état.	Peut-être trop proche du terrain de football et encloué dans les grilles qui délimitent l'espace de jeu.
Habitat ou terrain abandonné.		X		
Autre				L'espace de jeux n'a qu'une seule entrée.

SIGNALISATION	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Panneau d'arrêt d'autobus		X		
Abris de bus (mobilier, facilité pour prendre un ticket, ...)		X		
Panneau précisant le nom de la rue	X			
Carte géographique du quartier		X		Je n'en ai pas vu, donc s'il y a elle doit être plus mise en avant.
Panneau identifiant un parc.		X		
Nom et adresse d'un édifice important (+ heures d'ouverture et de fermeture)		X		
Panneau indiquant une sortie (ouvert, fermé, secours)	X		L'espace grillagé est fermé la nuit, il y a un panneau à l'entrée pour expliquer les horaires et un numéro de téléphone à disposition.	
Mobilité (transport en commun, vélo, ...)	X			Pas de piste cyclable
Autres				

ECLAIRAGE : N'a pas pu être observé, mais semble suffisant grâce à de nombreux lampadaires.

VOIR ET ÊTRE VU.E	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
-------------------	-----	-----	-----------------	----------------

Obstacles visuels : Y a-t-il des éléments qui vous empêchent de voir aux alentours ? (buissons, buttes, amas de neige, ...)		X	+/- OK	Les grilles autour de l'espace de jeu peuvent obstruer la vue dans les angles.
Cachettes : Y a-t-il des endroits où quelqu'un pourrait se cacher pour vous surprendre ?		X		Idem
Lieux « d'isolement » : Y a-t-il des endroits où quelqu'un pourrait vous emmener pour vous isoler ?	X			Dans l'espace de jeux qui de plus n'est accessible que par une entrée.
Y a-t-il des lieux qui devraient être barricadés, clôturés, mis sous clés, ... (terrain vacant, maison abandonnée, terrain de stationnement, ...) ?		X		
Si vous devez emprunter un sentier (clôturé) dans le secteur exploré, pouvez-vous voir ce qui se trouve à l'autre bout avant de vous y engager ? Possibilité de trajets alternatifs ?				
Autres				

ENTENDRE ET ÊTRE ENTENDU.E	Désert	Peu fréquenté	Très fréquenté	Précisez
Comment vous semble cet endroit ?			X	
Par qui est fréquenté l'endroit ?	Peu	Beaucoup	En majorité	Précisez
Enfants			X	
Ados		X (uniquement de passage)		
Femmes		X		

Hommes		X		
Personnes âgées	X			
Autres				

	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Quelles sont vos premières impressions sur l'aménagement du secteur ?			Espace avec les bancs assez agréable.	Espace grillagé trop cloisonné et sans doute très investi par des hommes en règle générale.
Y aurait-il d'autres matériaux, textures ou couleurs qui améliorerait votre sentiment de sécurité ? Lesquels et à quel(s) endroit (s).		X		
Si vous deviez, seul.e, attendre quelqu'un à l'endroit où vous vous trouvez vous sentiriez-vous à l'aise ? Merci de préciser (+moment de la journée)	X		Je me sens assez à l'aise dans la partie avec les bancs, mercredi 12h30, beau temps et sortie d'école.	
Devrait-il y avoir une signalisation ou des aménagements supplémentaires pour améliorer le confort et augmenter le sentiment de sécurité des personnes (piétons, adultes avec poussettes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, cycliste, ...)	X			Peut-être modifier les activités sportives mises en place et enlever le grillage.

POSSIBILITE D'APPELER A L'AIDE	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Si vous êtes seul.e, quelqu'un pourrait-il vous voir et/ou vous entendre si vous deviez faire appel à l'aide ? A qui pourriez-vous demander de l'aide si vous ne vous sentez pas	X		A midi, étant donné le passage important sur le square je pense pouvoir appeler à l'aide et me faire entendre sans problème. Pas sûr	

en sécurité (autres que la Police ou services d'urgences) ? Quelle(s) impression(s) ?			que la situation soit identique la nuit. Cependant un commissariat de police se trouve dans une rue perpendiculaire.	
Y a-t-il un service d'urgence à qui vous pourriez faire appel (signal d'alarme à actionner, personnel de sécurité, téléphone d'urgence, ...) ? Connaissez-vous les numéros d'appel de la Police et des urgences ?	X		Commissariat de police dans la rue perpendiculaire.	Il n'y a aucun système prévu sur la place pour permettre d'appeler à l'aide en cas de problème.
Signalisation, points de repères (panneau à qui s'adresser, ...) ?		X		
Le lieu est-il fréquenté ? Par qui le lieu est-il fréquenté ?	X		Le square est assez fréquenté par des personnes de tous âges et tous genres.	
Le secteur est-il patrouillé par la Police ? L'avez-vous vue pendant la marche exploratoire ?		X	Commissariat de police dans la rue perpendiculaire.	
Si vous explorez actuellement un édifice public, trouvez-vous que la surveillance y est adéquate ? Merci de préciser le lieu.			/	/
Avez-vous déjà participé à un stage féministe d'autodéfense verbale, physique et émotionnelle ? Trouvez-vous cela intéressant ?			/	/
Autres				

ANNEXES 4 :

Analyse de la Place du Nouveau Marché aux Grains Bruxelles, grâce aux grilles d'enquêtes des marches exploratoires réalisées à Wavre.

QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Trouvez-vous l'environnement immédiat adéquat ? Y a-t-il des améliorations à faire et si oui lesquelles ?		X		La place est centrée sur un terrain de basket. Espace extrêmement masculin et assez sale.
Mobilier urbain (bon/mauvais état, présence de bancs, pots de fleurs, vitres brisées, escaliers en mauvais état)		X		Le mobilier urbain n'est pas particulièrement délabré mais ne semble pas très propre.
Toilettes publiques (présence, bon/mauvais état, ...)	X	X	Il y a 2 urinoirs.	Pas de toilettes assises et fermées.
Gestion des déchets (poubelles qui débordent ou pas, cendriers qui débordent ou pas, espaces / distributeurs de sac à déjection canines, ...)		X		Pas mal de petits déchets sur le sol, comme des mégots et des papiers.
Esthétique (présence d'images, affiches, graffitis, espaces pour l'art, ...) Sont-elles adéquates (sexistes, racistes, homophobes, ...)	X		L'esthétique est plus ou moins OK.	Le terrain n'est pas très esthétique mais rien de vraiment plus embêtant.
Circulation des piétons, PMR (accessibilité pour les poussettes, personnes à mobilité réduite, ...)		X	Il est possible de circuler une fois sur la place.	Pas de trottoir inclusifs, graviers qui ne facilitent pas la circulation des PMR et des poussettes.
Plaine de jeux ? Dans quel état ?		X		Pas de plaine de jeux.

Habitat ou terrain abandonné.		X		
Autre				

SIGNALISATION	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Panneau d'arrêt d'autobus	X			
Abris de bus (mobilier, facilité pour prendre un ticket, ...)	X			
Panneau précisant le nom de la rue	X			
Carte géographique du quartier		X		Je n'en ai pas vu, donc s'il y a elle doit être plus mise en avant.
Panneau identifiant un parc.		X		
Nom et adresse d'un édifice important (+ heures d'ouverture et de fermeture)		X		
Panneau indiquant une sortie (ouvert, fermé, secours)		X	La place n'est pas fermée, il n'y a donc pas lieu d'indiquer des horaires quelque part.	
Mobilité (transport en commun, vélo, ...)	X		Transport en commun OK	Pas de pistes cyclable
Autres				

ECLAIRAGE : N'a pas pu être observé, car analyse en journée.

VOIR ET ÊTRE VU.E	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Obstacles visuels : Y a-t-il des éléments qui vous empêchent de voir aux alentours ? (buissons, buttes, amas de neige, ...)	X			Largeur des troncs d'arbres et la statue.
Cachettes : Y a-t-il des endroits où quelqu'un pourrait se cacher pour vous surprendre ?	X			Idem

Lieux « d'isolement » : Y a-t-il des endroits où quelqu'un pourrait vous emmener pour vous isoler ?		X		
Y a-t-il des lieux qui devraient être barricadés, clôturés, mis sous clés, ... (terrain vacant, maison abandonnée, terrain de stationnement, ...) ?		X		
Si vous devez emprunter un sentier (clôturé) dans le secteur exploré, pouvez-vous voir ce qui se trouve à l'autre bout avant de vous y engager ? Possibilité de trajets alternatifs ?				
Autres				

ENTENDRE ET ÊTRE ENTENDU.E	Désert	Peu fréquenté	Très fréquenté	Précisez
Comment vous semble cet endroit ?			X	
Par qui est fréquenté l'endroit ?	Peu	Beaucoup	En majorité	Précisez
Enfants	X			
Ados	X			
Femmes	X			
Hommes			X	
Personnes âgées	X			
Autres				

	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Quelles sont vos premières impressions sur l'aménagement du secteur ?				Espace centré sur le loisir masculin.
Y aurait-il d'autres matériaux, textures ou couleurs qui améliorerait		X		

votre sentiment de sécurité ? Lesquels et à quel(s) endroit (s).				
Si vous deviez, seul.e, attendre quelqu'un à l'endroit où vous vous trouvez vous sentiriez-vous à l'aise ? Merci de préciser (+moment de la journée)	X		Je ne me sentirais pas réellement mal à l'aise à condition que j'arrive à prendre mes distances des groupes d'hommes installés sur les bancs.	J'aurai tout de même une appréhension de me faire aborder à cause des regards soutenus et de la proportion d'hommes dans l'espace public par rapport aux femmes.
Devrait-il y avoir une signalisation ou des aménagements supplémentaires pour améliorer le confort et augmenter le sentiment de sécurité des personnes (piétons, adultes avec poussettes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, cycliste, ...)	X			Modification de l'activité de la place. Ajout de toilettes publiques assises. Modification des revêtements de sol et apport de trottoir inclusifs.

POSSIBILITE D'APPELER A L'AIDE	Oui	Non	A souligner (+)	A modifier (-)
Si vous êtes seul.e, quelqu'un pourrait-il vous voir et/ou vous entendre si vous deviez faire appel à l'aide ? A qui pourriez-vous demander de l'aide si vous ne vous sentez pas en sécurité (autres que la Police ou services d'urgences) ? Quelle(s) impression(s) ?	X		A 13h.	La nuit, je pense que la place doit être assez vide ou mal fréquentée et l'appel à l'aide doit être assez difficilement entendu.
Y a-t-il un service d'urgence à qui vous pourriez faire appel (signal d'alarme à actionner, personnel de sécurité, téléphone d'urgence, ...)	X	X	Commissariat de Police dans une rue perpendiculaire.	Il n'y a aucun système prévu sur la place pour permettre d'appeler à l'aide en cas de problème.

Connaissez-vous les numéros d'appel de la Police et des urgences ?				
Signalisation, points de repères (panneau à qui s'adresser, ...) ?		X		
Le lieu est-il fréquenté ? Par qui le lieu est-il fréquenté ?	X			Le lieu est très fréquenté et principalement par des hommes, les femmes ne font que les traverser.
Le secteur est-il patrouillé pas la Police ? L'avez-vous vue pendant la marche exploratoire ?		X	Commissariat de Police dans une des rues perpendiculaires.	
Si vous explorez actuellement un édifice public, trouvez-vous que la surveillance y est adéquate ? Merci de préciser le lieu.			/	/
Avez-vous déjà participé à un stage féministe d'autodéfense verbale, physique et émotionnelle ? Trouvez-vous cela intéressant ?			/	/
Autres				

Annexe 5 :

Recommandations spécifiques au quartier des casernes par Garance

Le quartier des anciennes casernes⁸⁵

Le Futur parc :

Le quartier des casernes est un quartier en transition. Les participantes nous ont partagé leur envie d'y voir de nouvelles dynamiques et, surtout, d'y retrouver de la vie et de l'animation. Lors de plusieurs de nos marches, nous avons pris le temps d'observer la photo accrochée au mur du parking qui illustre le futur parc qui se trouvera à l'endroit du parking. Les participantes ont développé toute une série d'envies et de besoins pour cet espace vert qu'elles voudraient inclusif pour tous et toutes.

Elles se sont demandées si les murs allaient rester comme ils sont pour le moment, s'inquiétant que le parc soit alors trop « enfermé », sans le contrôle social des passant.e.s à l'extérieur. Si les murs doivent rester, il faudrait alors penser à un moyen de rendre l'espace ouvert pour qu'on n'ait pas l'impression d'être cloisonné.e.

À l'intérieur du parc, elles voudraient une présence permanente : une cafétéria avec des toilettes publiques, propres et entretenues et un petit coin pour que celles qui souhaitent allaiter au calme puissent s'y installer. Elles voudraient un accès à de l'eau potable gratuite, ce qui leur permettrait de pouvoir rester avec des enfants, même quand il fait chaud. Elles souhaitent des poubelles en suffisance qui permettent le tri des déchets et des sacs en papier pour ramasser les crottes de chien, pour que les pelouses ne se transforment pas en dépotoir. Dans l'aménagement paysagiste, il est important de préserver une vue dégagée sur un parc ouvert, sans angle mort ni panneau publicitaire pour pouvoir voir loin. Elles veulent un éclairage suffisant et des bancs pas trop hauts avec des dossiers. Elles souhaitent également pouvoir faire des activités au même titre que les hommes ou les garçons et que la répartition de l'espace soit égalitaire. Certaines ont aussi proposé un système d'alerte qu'elles pourraient actionner en cas de problème. Les espaces de jeux pour les enfants ne devraient pas être isolés du reste du parc. Pour d'autres, il est important qu'un poste d'infirmerie soit présent pour que les petits incidents soient plus faciles à gérer. La présence de gardien.ne.s de parc rassurerait de nombreuses marcheuses.

Bien entendu, il faudrait penser à l'accès pour les personnes à mobilité réduite dans le parc en évitant les marches inutiles ou les bordures et en installant des signalisations pour les personnes malvoyantes. De cette manière, tous et toutes pourront s'y rendre facilement. Les participantes qui utilisent une voiture se sont inquiétées de savoir si les places de parking perdues seraient compensées ailleurs. À Namur, le problème du parking est récurrent pour certaines femmes.

⁸⁵ Retranscription de la page 24 à 26 du rapport de Garance sur les marches exploratoires à Namur (2017). 121

Le quartier en général :

Dans ce quartier, les pistes cyclables manquent particulièrement et les quelques rares que nous avons trouvées ne sont pas en site propre. En règle générale, à Namur, le vélo n'a pas encore trouvé sa place, les installations faisant défaut. Le manque de signalisation à destination des piéton.ne.s apparaît également dans ce quartier. Les marcheuses voudraient pouvoir se situer à tout moment, tant grâce à un plan du quartier qu'avec des panneaux d'indications. Il y a bien quelques plans du quartier, notamment au coin avec la rue du 1er Lancier, près du parking, mais le support noir utilisé ne facilite pas la lecture pour tous et toutes. De plus, sans éclairage spécifique, il est illisible la nuit. La taille des caractères utilisés est trop petite : des enfants ou des personnes de petite taille ou voyant moins bien ne pourraient pas l'utiliser.

Au même coin de rue, les participantes trouvent que le passage pour piéton.ne.s est mal positionné, juste après le coin, sans éclairage spécifique, dans une rue où les voitures roulent vite. Elles se sentent en danger et insécurisées de traverser ici mais l'utilisent quand même parce que c'est le seul passage. De manière générale, la position des passages devrait toujours avoir été réfléchie afin que tous et toutes puissent les emprunter en sécurité, mais également en fonction des trajets empruntés par les utilisateurs.trices. Si l'emplacement n'est pas idéal, les piéton.ne.s préféreront traverser ailleurs au risque d'être renversé.e. Il faudrait aussi placer un éclairage pour le soir et la nuit afin de veiller à ce que les personnes qui traversent soient visibles de partout.

Dans la rue Saint-Nicolas, une voiture est sortie de la rue des Tanneries qu'on pensait piétonne, ce qui nous a permis d'observer qu'il n'y avait pas d'indications précises sur l'utilisation de cette rue. Les zones piétonnes devraient toujours être correctement indiquées. La rue Saint-Nicolas montre deux dynamiques différentes, avec une première moitié de la rue plus fréquentée du côté du centre-ville où les commerces sont revenus, et une autre moitié où beaucoup de commerces sont fermés et les rideaux de fer sont baissés, même en journée. Le sentiment d'insécurité des femmes qui ont marché à cet endroit varie en fonction d'où l'on se trouve dans la rue. Elles aimeraient que la rue soit nettoyée plus régulièrement et que les autorités trouvent un moyen d'encourager les habitant.e.s à respecter les horaires de ramassage des poubelles. Pour les dépôts clandestins, elles conseillent d'éviter de construire des recoins et des entrées profondes.

Une des participantes a partagé sa difficulté d'évacuer des encombrants lorsqu'on ne possède pas de voiture. La ville pourrait proposer un passage régulier d'enlèvement des encombrants pour permettre à tous et à toutes de pouvoir s'en débarrasser et, ainsi, diminuer le risque de dépôts clandestins.

Sur la place de l'Ecole des cadets, nous avons constaté la multiplication inutile d'obstacles sur les trottoirs. Il faut slalomer entre ceux-ci pour pouvoir passer : les parcmètres, les bornes électriques, les panneaux indicatifs pour les voitures, les poubelles, tout cela complique un passage fluide. Sur cette place, les marcheuses aimeraient pouvoir s'orienter facilement. Un panneau à destination des piéton.ne.s permettrait de savoir où ils se trouvent, mais aussi d'indiquer: le centre-ville, l'hôpital le plus proche, l'hôtel de ville, la gare, la police, le théâtre, le cinéma et tout autre service public ou culturel.

Plusieurs des participantes ont regretté le manque occasionnel d'abris-bus aux arrêts. En cas de pluie sur cette même place, il faut s'abriter sous le toit du bâtiment pour espérer rester au sec. Pour que les abris-bus ne deviennent pas des obstacles à la vue, il vaut mieux qu'ils soient construits en matériaux transparents, sans panneau publicitaire.

Lors d'une de nos marches, des travaux rue Pépin ont rendu les trottoirs impraticables. Une des marcheuses a souligné que dans le cas de travaux de longue durée, elle trouverait agréable d'avoir un itinéraire alternatif indiqué pour les piétons. De même, il faudrait placer des poubelles sur les chantiers et des indications pour l'accessibilité. Il arrive que certains chantiers offrent des cachettes potentielles avec des matériaux entreposés et/ou des barrières mal positionnées. Nos marcheuses vivent cela comme insécurisant.

A l'entrée du parking des anciennes casernes, des jeunes viennent régulièrement pour manger à midi, laissant derrière eux des papiers et des débris. Les participantes proposent d'équiper ce genre d'endroit de poubelles plus nombreuses afin de prévenir des dégradations. En parallèle, la sensibilisation à la propreté auprès des jeunes des écoles du quartier contribuerait à changer cette problématique.

La rue des Bourgeois donne l'impression d'être abandonnée par les pouvoirs publics. La chaussée y est très dégradée, il y a beaucoup d'espaces inutilisés, comme le grand espace vide entre la rue et l'entrée du bâtiment des contributions. On ne sait pas à quoi il sert. Les participantes y verraient une terrasse d'un petit restaurant ou un espace de jeux pour les enfants. Dans les anciennes casernes, il y a des espaces qui devraient servir à redynamiser le quartier et à ramener du passage: un café aux horaires décalés, un night shop, une ludothèque, un centre sportif, un centre bien-être, une crèche, un.e feuriste, des logements, un local communautaire, un lavoir automatique, un.e boucher.ère, un.e marchand.e de glaces et de pâtisseries, un salon de thé...

Ce que les femmes veulent

Recommandations générales

Quelques recommandations générales peuvent être mises en avant, qui concernent la ville dans son ensemble :

Il est important pour se sentir en sécurité de **savoir où l'on est et où l'on va**.

Des panneaux d'informations indiquant les directions des hôpitaux, des commissariats de police, des maisons communales, des gares, des stations de métro doivent être clairs et lisibles pour les piéton/ne/s ainsi que pour les voitures. Les panneaux pour les piéton/ne/s du centre-ville pourraient être généralisés à la ville entière. Les plaques des noms de rues devraient être plus grandes, placées moins haut et de chaque côté des rues afin que l'on ne paraisse pas perdu/e en les déchiffrant. Des plans des quartiers doivent être disposés dans les communes et être systématiquement présents dans les abris-bus/tram et arrêts de métro. Les panneaux de temps d'attente des transports en commun devraient aussi être généralisés. Savoir quand le prochain véhicule arrive est rassurant et permet une meilleure planification de son trajet.

Le questionnement concernant la **transparence** et la **visibilité** a suscité des remarques nuancées et variées, car un espace qui permet une vision maximale peut aussi engendrer l'impression de constituer une cible isolée et visible. Mais même si être cachée présente parfois des avantages, l'impression générale dégagée au long des marches indique qu'une bonne visibilité et transparence de la ville sont un atout contre le sentiment d'insécurité. Il s'agit d'éviter les constructions et mobiliers urbains qui font « barrière », de rendre les escaliers, les rampes et les parkings les plus transparents possible, en privilégiant les balustrades plutôt que les murs en béton. Des tunnels et passages où l'on ne peut pas voir ce qu'il y a devant nous et où l'on n'est pas vu sont source d'anxiété. Les arbres aussi doivent être adaptés à l'endroit où ils sont placés. Idéalement, on choisit des essences pas trop imposantes et dont le feuillage laisse passer la lumière. En plus, il faut les entretenir de manière à ce qu'ils ne créent pas une sensation de « toit » sur les trottoirs et ne gênent pas le passage. Les panneaux publicitaires sont trop présents dans l'espace public. Ils sont souvent démesurément grands, ils gênent la transparence et obstruent la vue. Leur contenu peut également déranger car ils véhiculent bien souvent des clichés sexistes qui contribuent à un sentiment d'inégalité et d'insécurité.

Un **éclairage** public adapté est important. Dans certaines villes, un numéro vert central existe pour signaler les pannes de lampadaires, ce qui permet aux responsables de les remplacer plus rapidement. De cette manière, les gens du quartier auraient un rôle à jouer. Il faut faire attention à l'éclairage des rues secondaires par rapport aux grands axes. Si le contraste entre les deux est trop grand, cela peut engendrer un sentiment d'insécurité lorsque l'on quitte la rue principale, voire un comportement d'évitement de cette rue, même si c'est un raccourci. Les rues trop sombres à cause des bâtiments hauts doivent faire l'objet d'un traitement particulier : les éclairer mieux et utiliser des couleurs claires pour les façades. Pour éviter ce type de situation, les nouvelles constructions doivent adapter la hauteur des bâtiments à la largeur de la rue. Les lampes incorporées dans les trottoirs sont éblouissantes et ne doivent plus être utilisées.

■ Le niveau sonore de certains endroits de la ville est aussi apparu comme un élément qui peut influencer le sentiment d'insécurité. Il est rassurant de pouvoir **entendre et être entendue** à tout moment. La musique diffusée dans les stations de métro peut engendrer une sensation d'isolement lorsqu'elle est trop forte. La circulation des camions en ville augmente fortement le bruit du trafic, elle pourrait être limitée à certaines heures, le respect des normes de bruit (plan bruit 2008-2013) devrait être mieux appliqué. Les piétonniers, terrasses de café et autres installations qui attirent du public en soirée risquent de déranger les habitant/e/s.

■ Les femmes se sentent aussi plus à l'aise dans l'espace public quand elles savent où **obtenir de l'aide** rapidement. Des indications pour le chemin vers le prochain poste de police et l'affichage des numéros d'urgence aideraient à cet égard. Les horodateurs permettraient d'installer des boutons d'urgence à intervalle régulier dans l'espace public, sans nécessiter plus de place. Les cafetier/e/s et commerçant/e/s pourraient proposer leur aide aux personnes en difficulté grâce à l'apposition d'un autocollant sur leurs vitrines signalant un lieu d'accueil.

■ Nous avons pu constater que l'aménagement de l'espace public n'est pas la seule chose qui influence le sentiment d'insécurité. **La présence** de certaines personnes dans cet espace peut aussi en être responsable. L'encadrement social ressort donc comme étant un point vital dans les rues de Bruxelles. Les endroits agréables ont tendance à être occupés par une catégorie de personnes, ce qui diminue l'accès égalitaire à l'espace public. L'organisation d'activités pour les jeunes (filles et garçons), la réappropriation de l'espace par des publics spontanément moins présents et la mixité sociale sont des éléments importants pour que la ville soit plus agréable pour toutes et tous.

■ La **propreté** joue également un rôle dans le sentiment d'insécurité, car des endroits sales et délabrés sont perçus comme en dehors du contrôle des autorités. Il s'agit de penser le ramassage des ordures intelligemment (ramasser les poubelles plus tôt en cas de fortes chaleurs, etc...) et de prévoir des conteneurs pour les zones où il y a beaucoup de restaurants, de magasins et de cafés, de sorte qu'ils n'entassent pas leurs poubelles sur les trottoirs. Il est important que les amendes pour non-respect de la propreté publique soient appliquées, pour les mégots de cigarettes, les chewing-gums, les dépôts de poubelles clandestins ou le non respect des horaires de collecte des déchets et le non ramassage des crottes de chiens.

■ Il y a unanimité pour installer des **toilettes publiques** entretenues et gratuites pour hommes et femmes, et cela sur tout le territoire de la Région Bruxelles-Capitale. Cela rendrait la ville plus propre puisque les hommes urineraient moins dans la rue. En plus, les femmes pourraient avoir plus facilement accès aux sanitaires, ce qui prolongerait leur séjour dans l'espace public. La construction d'un nombre important de toilettes à des endroits sensibles comme des gares et autres lieux de grande affluence, prévue dans le Plan Propreté 2012-2017 régional, est un bon début.

■ La **sensation d'appartenance** à un quartier diminue le sentiment d'insécurité. Il est important de favoriser cette notion, notamment en incitant les habitant/e/s à rénover les façades de leurs maisons ou en créant des comités de quartier pour embellir les rues. Les petits commerces renforcent l'impression de « quartier ». Un quartier est souvent perçu selon les axes visuels. Pour une sensation d'unité du quartier, il vaut mieux éviter les constructions ou les axes de transport qui créent une barrière. Un dessin mural réalisé par une ou des personnes du quartier est apparemment mieux respecté que des embellissements anonymes et rend la ville plus joyeuse et agréable.

Quartiers résidentiels

Bien que le logement soit vu comme un domaine féminin, ce sont surtout des hommes qui planifient ces espaces, tenant peu compte des conditions de travail dans l'espace privé (ménage, éducation et soins aux enfants et aux personnes dépendantes). De plus, les espaces résidentiels partent trop souvent d'un modèle de famille complète en âge reproductif. Les besoins des personnes célibataires, avec ou sans enfant(s), et les changements des besoins au cours de la vie trouvent peu d'écho dans les quartiers résidentiels actuels. De plus, l'accent sur l'espace de vie individuel engendre l'isolement et le sentiment d'insécurité.

La valeur d'un logement est déterminée, entre autres, par le facteur du repos et du loisir (jardin, parcs à proximité). Comme les femmes déterminent pour une grande partie le choix du logement, d'autres critères qui tiennent compte de leurs réalités de vie peuvent améliorer l'attractivité et la valeur d'un bien :

- Penser l'offre de services dans les quartiers, non seulement pour enfants, mais aussi pour personnes âgées et autres personnes dépendantes. Des services de base (magasins, réparations, services de santé, culture, formation, services de planning familial et anti-violence...) près des logements, avec des chemins faciles pour y accéder. Par exemple, pour rendre un petit commerçant compétitif contre un grand centre commercial, on peut lui attribuer quelques places de parking.
- Assurer la présence d'emplois qualifiés et bien payés à proximité des logements.
- Rendre reconnaissable la différence des espaces ouverts en espace public, semi-public et privé (les jardins communs, les accès, les jardins privés etc.).
- Privilégier la sécurité par le contrôle social et la visibilité :
 - Éviter les murs aveugles aux rez-de chaussée et orienter les parties fréquentées des immeubles vers la rue (entrées, habitations...).
 - Être attentif à une hauteur maximum des bâtiments pour garder un contact sonore et visuel entre les différents espaces.
 - Privilégier les entrées et les cages d'escalier en verre pour permettre plus de transparence et de lumière. Les passages et les chemins doivent être larges, bien illuminés et en couleurs claires, sans coins ou virages abrupts.
 - Des chemins sans zones d'ombres ni recoins où l'on pourrait se cacher.
 - Des parkings souterrains faciles à utiliser, clairs et transparents.
- Prévoir des espaces pour des contacts informels, des espaces de communication pour un bon voisinage.
- Prévoir des espaces fonctionnels communautaires et assez grands dans des immeubles d'habitation : buanderie, parking poussettes (à chaque étage et à côté de l'ascenseur), parking vélos, salle de jeux (avec toilettes)... diminuent le stress des personnes vivant dans des petits appartements. Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) prévoit déjà l'installation de locaux de rangement collectifs, mais les aspects communautaires des espaces collectifs restent à approfondir.
- Aménager des espaces verts autour de bâtiments résidentiels, par exemple dans une cité, qui permettent différentes activités (repos, jeux, réparations, jardinage collectif...)
- Faire attention à une bonne orientation, une illumination adaptée des bâtiments et à l'ombre éventuelle des bâtiments trop hauts.
- Restreindre le nombre d'hôtels dans un seul quartier; car les habitant/e/s et les habitué/e/s ne se sentent plus dans leur environnement familier.

LES APPARTEMENTS :

- Il doit y avoir des logements diversifiés et modulables dans un même immeuble :
 - Tenir compte de différentes constellations familiales.
 - Tenir compte des différentes phases de la vie.
 - Permettre les soins et le soutien à la maison au troisième âge (surtout des femmes étant donné qu'elles vivent plus longtemps).
- Bon éclairage naturel de tout l'appartement, y compris la cuisine (contrairement au RRU qui prévoit de l'éclairage naturel pour tout l'appartement sauf la cuisine).
- Un espace privé de loisirs pour chaque appartement.
- Les appartements ne devraient pas déterminer spatialement des rôles stéréotypés (des pièces égales et neutres dans leur fonction, la possibilité de diviser ou joindre des pièces) et doivent offrir des bonnes conditions pour le travail reproductif : grandes « cuisines d'habitation » (place pour une grande table pour manger, faire les devoirs, recevoir de la visite pendant le travail de cuisine, vue sur plaine de jeux).

La largeur de la rue et la hauteur des bâtiments sont bien adaptés et donnent l'impression d'espace et de lumière.



Plaine de jeux ou les espaces pour différents usages sont bien délimités



Marche exploratoire dans le quartier du Karreveld



Quartiers administratifs

En tant que capitale européenne, belge et flamande, siège de l'OTAN et d'entreprises multinationales, Bruxelles réunit un nombre impressionnant de bâtiments administratifs, souvent concentrés dans un même quartier. Les conséquences sont des problèmes de mobilité aux heures de pointe et un sentiment d'insécurité important après les heures de bureau, quand ces quartiers sont vides de présence humaine.

Les femmes peuvent se sentir plus en insécurité dans ces quartiers déshumanisés à la fin de la journée. Un passage dans ces quartiers peut être agréable et sécurisant en tenant compte de certains aspects :

- Les immeubles sont souvent plus hauts dans les quartiers de bureaux. Il serait important de les adapter à la largeur de la rue afin qu'ils ne l'assombrissent pas. L'éclairage doit être adapté pour que la sortie des bureaux en hiver soit agréable, et ce jusqu'aux gares, arrêts de transports en commun et parkings.
- Les trajets des gares vers les quartiers de bureaux doivent être indiqués clairement et adaptés au piéton/ne/s et aux vélos pour les navetteurs/euses. Par exemple, la zone d'accès au pré-métro et aux bus à la Gare du Nord est très mal indiquée et très peu rassurante. Il est important de mettre les arrêts des transports en commun en valeur, particulièrement dans des gares où de nombreuses personnes ne connaissent pas bien le quartier.
- Plus de personnes vont accéder au travail en vélo si des parkings de vélo en suffisance – couverts et sécurisés – sont mis à disposition.
- Pour encourager les personnes travaillant dans ces quartiers à découvrir leur environnement, des bancs à proximité, dont certains couverts, donnent la possibilité de venir y manger ou passer une pause à l'extérieur, même s'il pleut.
- Des établissements de loisir et de sortie mélangés aux bâtiments administratifs amènent une présence humaine constante, même en soirée.



Quartiers commerciaux

Les quartiers commerciaux sont en général très fréquentés pendant la journée et désertés le soir, après la fermeture des magasins. Ils ont pour caractéristique d'attirer un plus grand nombre de femmes, responsables pour les courses au sein de leur ménage. Les client/e/s combinent souvent plusieurs courses et ont des déplacements complexes. L'accès facile aux transports en commun et autres services de base (toilettes publiques, aires de repos, orientation, services d'urgence...) ou encore la place de passage nécessaire pour transporter courses et enfants en bas âge ne sont pas toujours évidents. Ces fréquentations particulières, tout comme l'image sexiste véhiculée par nombre de publicités, influencent l'accès à la ville pour tou/te/s.

Comme toutes les participantes connaissaient les quartiers commerciaux et avaient des expériences – positives et négatives – dans ces espaces, elles nous ont fait de nombreuses propositions pour améliorer ces quartiers :

- Le caractère multifonctionnel des quartiers commerciaux prévient le sentiment d'insécurité après la fermeture des magasins⁹. Si des appartements sont habités au-dessus des magasins, cela permet de ramener du passage dans la rue, tout comme la présence de cinémas, restaurants et autres établissements ouverts en soirée. L'impression de quartier désert est alors moindre.
- Les zones commerçantes qui sont piétonnières doivent être clairement signalées, de même si elles redeviennent accessibles aux voitures après la fermeture des magasins ou pendant des périodes de livraison.
- Les publicités mises en avant par certaines enseignes sont parfois choquantes, sexistes ou trop présentes. Il est important que les pouvoirs publics aient un regard critique sur les panneaux et les enseignes dans les quartiers commerciaux. Une publicité audio dans la rue Neuve a par exemple déclenché un sentiment d'insécurité très grand lors d'une de nos marches exploratoires.
- Les volets des magasins qui sont opaques peuvent créer des barrières et des recoins inutiles et diminuer l'éclairage après l'heure de fermeture. Il serait intéressant de penser à une harmonisation des volets plus transparents. La rue paraît alors plus accueillante, même si les magasins sont fermés.
- De la végétation doit toujours être présente dans les quartiers commerçants pour diminuer l'aspect souvent « bétonné » de ces rues. Les femmes préfèrent les plantes vivaces qui ne demandent pas beaucoup d'entretien, dans des endroits qui n'obstruent pas la visibilité des passant/e/s et ne gênent pas le passage.
- Des conteneurs de poubelles doivent toujours être présents en nombre suffisant et vidés régulièrement. Le dépôt des poubelles des commerçant/e/s ne doit pas empêcher la circulation des piéton/ne/s.

⁹ - Pour un ensemble des mesures prises en ce sens par les communes et la Région voir AVCB 2011.

Mobilité

L'émancipation économique des femmes mène, dans les conditions urbanistiques actuelles, à une croissance des déplacements et à une complexification des problèmes de mobilité en ville. Les hommes et les femmes n'y circulent pas de la même manière¹⁰. Les hommes utilisent plus leur voiture pour se rendre directement à leur travail, puis éventuellement à des endroits de loisirs. Les femmes cumulent les petits trajets, souvent en transports en commun ou à pied, entre leur domicile, les crèches et les écoles, leur travail et les magasins. Elles sont souvent chargées, avec une poussette ou accompagnées d'enfants en bas âge.

La mobilité est directement liée à l'accessibilité de la ville pour tou/te/s. Les femmes ont fréquemment relevé ce point dans les marches exploratoires. Leurs remarques tendent à démontrer que la ville n'est pas pensée de manière égalitaire et que de petits détails rendent son accès pour certaines personnes particulièrement difficile :

Les pavés comme surface des trottoirs et des rues reçoivent une appréciation globalement négative, malgré leur valeur esthétique : souvent ils sont disjoints et demandent plus d'entretien que des surfaces en macadam, ils sont glissants quand il pleut et désagréables, voire dangereux pour des personnes en hauts talons, avec poussettes, caddies ou en chaise roulante. Il faut trouver un matériel plus confortable qui vieillit mieux et qui ne glisse pas. Il est également important d'entretenir mieux les trottoirs pour qu'ils soient sans trous ou dalles surélevées, lisses, plats, avec une surface anti-dérapante.

La présence de passages pour piéton/ne/s est rassurante. Ils doivent toujours permettre d'emprunter toutes les directions, sans obliger à faire un détour trop long. Selon le RRU, ils devraient être équipés de signaux sonores et de marquages en relief au sol pour les personnes malvoyantes, ainsi que de bordures abaissées pour les personnes à mobilité réduite, les caddies et les poussettes. Mais lors des marches, les femmes ont constaté que ce n'était pas toujours le cas, même à des carrefours récemment aménagés.

Il s'agit en général d'éviter les passages sombres et/ou isolés qui n'offrent aucune autre échappatoire que d'avancer ou de reculer, par exemple un passage le long de voies de chemin de fer, un tunnel, etc.

Les bancs doivent être adéquats et placés dans des montées, des longs trajets et des endroits d'attente pour les personnes âgées ou qui portent des courses. Les bancs avec des dossiers contre un mur sont appréciés parce qu'ils sont plus confortables et que des surprises, voire des agressions par derrière sont impossibles. Pour le confort, ils doivent être placés à hauteur de genoux pour les personnes plus petites.

Il est important de privilégier les piétonniers, ou d'instaurer des horaires durant lesquels certaines rues très encombrées seraient piétonnières.

Les chaises des terrasses de café et les étalages des épiceries devraient toujours permettre un passage aisé pour les piéton/ne/s, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Les femmes ont constaté que, sur le terrain, les normes du RRU en matière du cheminement piéton libre sont rarement respectées. Les communes pourraient délimiter au sol l'espace de passage au moment où des tenancier/e/s introduisent une demande d'autorisation et pénaliser le dépassement de ces limites par des amendes administratives.

¹⁰ - Lienard 2010.

- Certains passages souterrains à la Gare du Nord sont perçus comme très désagréables car sombres, mal entretenus et bruyants. Avec peu de changements, il serait possible de séparer les bandes de circulation motorisées d'un passage pour piéton/ne/s et pour cyclistes.
- De nombreux passages pour piéton/ne/s sur les rails de tram sont dangereux, surtout quand la rue est étroite et courbe. Des signaux lumineux pour annoncer l'arrivée d'un tram pourraient être généralisés.
- Il est important de privilégier les bandes séparées pour les bus et les trams. De cette façon, les transports en commun ne subissent pas le trafic routier et les passager/e/s ont davantage à les utiliser.
- Les pistes cyclables doivent être d'une autre couleur que les casse-vitesse ou la route. Il est plus sécurisant d'avoir une différenciation visuelle entre piste cyclable, trottoir et chaussée, de sorte que ni piéton/ne/s, ni automobilistes n'empiètent sur la bande réservée aux vélos. Les femmes ont souligné la dangerosité de rouler en vélo dans des rues où il y a des rails de tram.
- Il faut installer plus de parkings pour les vélos pour éviter que des vélos accrochés aux poteaux de signalisation gênent le passage.
- Les chemins sont perçus différemment en fonction de l'heure. Ce qui est un chemin emprunté sans problème le jour peut être source de peur après la tombée de la nuit. On peut développer des routes alternatives, par exemple pour les pistes cyclables qui passent par des endroits plus fréquentés en soirée, pour éviter le sentiment d'insécurité par le manque de présence humaine dans certains quartiers.



Espaces verts

Les espaces verts sont un précieux lieu de loisir et de détente dans les villes, et cela pour tous les âges. En même temps, c'est un lieu d'insécurité pour nombre de femmes, en journée et encore plus la nuit. Elles évitent d'y aller seules, de passer par un parc même si c'est un raccourci.

Comme dans tous les espaces de loisir, loisir et travail reproductif se combinent dans les espaces verts, par exemple la surveillance d'enfants en bas âge. Cette double utilisation doit être au centre de la réflexion urbanistique. Il s'agit non seulement de créer différents espaces pour différentes populations, mais aussi d'en permettre l'utilisation transversale. La qualité du séjour est également un critère important pour se sentir à l'aise dans les espaces verts et peut inciter les femmes à de plus longs séjours.

Les filles de 9-13 ans sont moins présentes dans les parcs que les garçons du même âge, et encore moins les filles à partir de 14 ans. C'est particulièrement frappant là où il y a peu d'espace, ce qui entraîne des mécanismes de concurrence entre différents groupes d'utilisateurs/trices et d'exclusion des groupes moins dominants. La raison en est une combinaison de facteurs sociaux et spatiaux.

Pour créer des espaces verts qui attirent autant des filles et des garçons, des femmes et des hommes, pour leur donner des chances égales pour les jeux, le mouvement et la réalisation de soi, les femmes ont identifié de nombreuses pistes :

Il faut faire attention que les endroits les plus attractifs ne soient pas dominés par un seul groupe, mais utilisés par plusieurs groupes à la fois et de différentes manières. Une bonne mise en réseau des espaces diminue la pression sur les espaces les plus attractifs. Les chemins entre les différentes parties du parc doivent être agréables.

Dans des parcs plus grands, il faut des « points de cristallisation » dans des endroits sans fonctions particulières, à partir desquels des groupes moins dominants peuvent s'appropriier l'espace. Par exemple, un endroit qui favorise le contact social (bancs orientés les uns vers les autres) peut attirer des filles qui, une fois installées dans le parc, exploreront plus facilement d'autres lieux.

Dans des parcs moins grands, la création d'espaces petits et la mise en place d'installations qui peuvent être utilisées au même moment par différents groupes constituent une solution. Il faut faire particulièrement attention aux éléments qui délimitent les espaces : transparence, possibilité de séjour (s'asseoir sur un muret) ou de jeux.

Les installations et équipements avantagent actuellement les garçons. Un parc doit prévoir des espaces et du mobilier pour les filles ET les garçons ainsi que pour différents groupes d'âge. Quelques activités préférées par les filles : rollers, volleyball, badminton, balançoires, escalade, équilibre, marelle, saut à l'élastique ou au tremplin, dessins à la craie sur du béton... On peut également modifier les « cages à football » en changeant le revêtement du sol, en installant d'autres équipements (filets etc.) et en ouvrant la clôture vers l'extérieur. S'il y a beaucoup d'utilisation, il faut diviser les zones de jeux de ballons pour permettre l'utilisation par différents groupes en parallèle et donner leur chance aux groupes moins dominants. Les abords des terrains doivent être aménagés pour le jeu, le séjour, la communication afin de permettre l'appropriation de ces endroits.

Les plaines de jeux pour enfants en bas âge doivent être entourées par des clôtures pour faciliter la surveillance des enfants. De plus, il faut un nombre suffisant de bancs à proximité pour les personnes qui les accompagnent. Ces espaces doivent être agréables (ensoleillés et ombragés, confortables, incluant tables et bancs), séparés des zones de jeux, mais permettant un contact visuel. Pour les jeunes qui doivent surveiller leurs petits frères et sœurs, des zones d'activités près de la plaine de jeux seront les bienvenues.

À l'aide d'arbustes et de différences de niveaux, des espaces différents, mais transparents, des grands espaces ouverts et des petites niches peuvent être créés pour enrichir la fonctionnalité et permettre un choix entre intimité et visibilité. En plus, les niches offrent de l'abri les jours de pluie.

Une demande fréquente concerne des toilettes publiques et des points d'eau potable – gratuits et bien entretenus. Cela permet un séjour plus long, surtout pour les personnes accompagnant des enfants. Un téléphone public augmente le sentiment de sécurité, car il facilite l'appel aux services d'urgence.

Pour les seniors, il faut des zones protégées (y compris ombragées) avec une relation visuelle vers des zones plus fréquentées. Des tables permettent des jeux de société, et des terrains de pétanque ou des jeux d'échecs géants sont également appréciés.

Le réseau des chemins dans le parc doit proposer des possibilités de passage simple et rapide, des promenades, ainsi que des boucles pour des sports de distance. Le tracé des chemins doit tenir compte de l'orientation et de la transparence, les chemins doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des panneaux indicateurs aux entrées et à l'intérieur du parc facilitent l'orientation et rendent l'espace plus attractif. Des chemins principaux - y compris l'accès à des toilettes - doivent être transparents et visibles, permettant un contrôle social.

Pour encourager l'utilisation des espaces verts comme raccourci pour passer d'un endroit à l'autre, les chemins peuvent être bordés d'éléments qui invitent les enfants au jeu : murets et barres pour y marcher en équilibre, poteaux pour sauter de l'un à l'autre, différentes textures et matières à découvrir, éléments sonores... Des chemins parallèles à la rue à l'extérieur d'un parc permettent aux passant/e/s d'éviter la circulation tout en participant à la vie du parc. Cette présence supplémentaire crée plus de sécurité, et de nouvelles populations découvrent ainsi l'espace vert et s'y rendront plus facilement à l'avenir.

Un bon éclairage sur les chemins est important. Si des grands arbres bloquent la lumière, une solution possible est de les éclairer d'en dessous.

Pour éviter des conflits spatiaux, on peut accorder un espace aux sans-abris où ils peuvent séjourner sans déranger les autres populations.

Des installations/espaces que les enfants et jeunes peuvent changer et adapter à leurs besoins diminuent le vandalisme.

Surtout là où l'espace est petit, un encadrement éducatif peut, par des jouets supplémentaires et le respect des règles, créer de nouvelles possibilités de jeu et de mouvement. En plus, la présence adulte et officielle donne un sentiment de sécurité. Les accompagnateurs/trices des plaines de jeux, ainsi que les gardien/ne/s de parc doivent être sensibilisé/e/s au genre pour encourager les filles et les femmes à prendre leur place. Pour cela, il faut prévoir un bâtiment pour le repos du personnel et le rangement des jeux et outils.

Travaux publics

Les périodes de travaux sont souvent pénibles pour les habitant/e/s : bruit, saleté, déviations, chemins bloqués... Pour les femmes, ces moments peuvent aussi engendrer une augmentation des agressions verbales et sexistes.

Bien que transitoires, les travaux publics doivent être particulièrement pensés de manière genrée de sorte qu'ils ne deviennent pas des zones « à éviter » entraînant des détours.

- Il est important de penser à rendre accessibles les zones où il y a des chantiers : bien indiquer où les piéton/ne/s et cyclistes doivent traverser; penser au passage facile des personnes à mobilité réduite et éclairer les passages créés pendant les travaux.
- Des travaux qui durent plusieurs mois sans qu'on vienne y travailler régulièrement devraient être gérés différemment. Il faut mieux planifier les travaux pour minimiser la gêne et ne pas trop réduire l'espace disponible.
- Les travaux qui exposent des canalisations devraient être réalisés rapidement afin de limiter les odeurs.
- Quand les ouvrier/e/s ouvrent une chaussée ou une place, il faut la remettre en état après. Malheureusement, ce n'est souvent pas le cas et les contrôles sont insuffisants pour y remédier.
- Les chantiers attirent les dépôts clandestins de poubelles. Pour prévenir cela, l'organisation des chantiers doit prévoir des poubelles pendant toute la durée des travaux, à des endroits visibles et donc sous contrôle social.



Conclusion

LES PISTES POUR AMÉLIORER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET LES CONDITIONS PHYSIQUES D'UN MEILLEUR VIVRE ENSEMBLE SONT NOMBREUSES. NOUS AVONS PRÉSENTÉ ICI DES RÉSULTATS D'UN PROJET DE RECHERCHE PARTICIPATIVE AVEC DES FEMMES BRUXELLOISES DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ. CERTAINES RECOMMANDATIONS REJOignent DES NORMES ET DES RÉGLEMENTATIONS EN PLACE, D'AUTRES SONT INNOVANTES. LEUR MISE EN PRATIQUE DÉPENDRA DE L'ENGAGEMENT DES PROFESSIONNEL/LE/S ET DES RESPONSABLES POLITIQUES ET DE LA PARTICIPATION CONTINUE DES CITOYEN/NE/S, POUR QUE LEURS RÉALITÉS DE VIE ET LEURS BESOINS SOIENT PRIS EN COMPTE À LONG TERME ET DANS UNE DYNAMIQUE DURABLE.